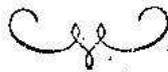


Laurier  
Citoyen d'Arthabaska



*par Frère Antoine, s.c.*

*Victoriaville*

*1761*

MAURIER,  
CITOYEN D'ARTHABASKA.

par Frère Antoine s.c.

Victoriaville

1961

LAURIER,  
CITOYEN D'ARTHABASKA

Thèse présentée à la faculté des  
arts de l'Université d'Ottawa en  
vue de l'obtention de la maîtrise  
ès arts, option histoire.

Victoriaville

1961



WILFRID LAURIER

1911

1911

## HOMMAGE

Nous voulons présenter ce travail en hommage à la population de Victoriaville qui célèbre cette année le Centenaire de sa fondation.

Laurier appartient à l'histoire de cette ville qui, à ses débuts, s'appelait Station d'Arthabaska. Il y dirigea quelque temps le journal Le Défricheur. C'est un citoyen de Victoriaville, D.-O. Bourbeau qui, en 1877, infligea une défaite dont les ans ne réussirent pas à effacer les cicatrices portées au légitime amour-propre de Laurier.

A la population de la Ville centenaire, en  
gage d'hommage,

Frère Antoine s.c.

#### RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de M. Lionel Guimond, professeur à l'Université d'Ottawa. Nous le remercions de ses précieux conseils.

Nos remerciements vont encore à M. Renaud Lavergne, fils de Louis Lavergne et cousin-germain d'Armand Lavergne. En lui vit la grande tradition de la distinction et du savoir qui caractérisait l'Arthabaska du temps de Lauder. M. Renaud Lavergne nous a révélé de multiples secrets relatifs à cet âge d'or d'Arthabaska.



M. Renaud Lavergne

Merci aussi aux Frères Antoine-Marie s.c., Louis-Victor s.c., Wilfrid s.c., Louis s.c., Charles s.c. dont la coopération nous a été précieuse.

#### CURRICULUM STUDIORUM

Frère Antoine s.c. (Maurice Carrier) est né à Windsor, P. Qué. le 1er juillet 1927. Il a obtenu ses brevets complémentaire et supérieur d'enseignement à l'Ecole Normale d'Arthabaska en 1946 et 1950. En 1954, l'Université de Montréal lui décernait le Baccalauréat ès Arts. Depuis lors, il a suivi des cours de vacances en histoire à l'Université d'Ottawa et a préparé la présente thèse pour l'obtention de la maîtrise en histoire.

TABLE DES MATIERES

Chapitre	page
INTRODUCTION . . . . .	
1.- DEUX DESTINS SE CROISENT . . . . .	
1. topographie d'Arthabaska	6
2. raccourci de l'histoire d'Arthabaska depuis ses origines jusqu'en 1866	10
3. antécédents de Laurier	15
2.- CITOYEN PARI MI DES CITOYENS . . . . .	21
1. élite terrienne, bourgeoise, médicale	21
2. hommes de loi	23
3. le curé	33
3.- LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA . . . . .	
1. sa vie professionnelle	46
2. sa vie sentimentale	53
4.- LE CITOYEN LAURIER, HOMME POLITIQUE . . . . .	72
1. le propagandiste libéral	74
2. le député "jeune-premier "	89
3. le ministre de plus en plus étranger à la cité et absorbé par des responsabilités qui finis- sent par l'en soustraire	106
5.- LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CIRI STOPHE D'ARTHABASKA. . . . .	114
1. paroissien de Mgr Suzor	115
2. paroissien de M. Héroux	117
3. paroissien de M. Buisson	122
4. paroissien de M. Grenier	135
6.- LAURIER, HOTE DE SES CONCI TOYENS . . . . .	141
1. soirées chez Laurier	141
2. réunions d'enfants chez les Laurier	149
3. pique-niques à Arthabaska au temps de Laurier	152
CONCLUSION . . . . .	156

TAB. E DES MATIERES

v

BIBLIOGRAPHIE . . . . .	159
APPENDICES . . . . .	162
1. Anecdote au sujet du protonotaire Felton	163
2. Erection du palais de justice	164
3. Adolphus Stein	165
4. Auguste Quesnol	166

## INTRODUCTION

Skelton, Moreau, Desjardins, Dafoe, Mc Arthur, De Celles, Willison, David, Rumilly et bien d'autres ont tenté de lever le voile sur l'homme prestigieux, le politicien multivalent, l'orateur au verbe ensorceleur que fut Wilfrid Laurier. Par le charme de la baguette magique de ces auteurs, vous découvrez le grand homme Laurier. Vous le saluez révérencieusement et vous vous retirez discrètement. Le Laurier pétri de chair et d'os, le Laurier poussant humblement son tronc avant d'étendre au loin ses rameaux verdoyants et ombrageants vous demeure inconnu. Et vous demeurez insatisfait.

Car vous aimeriez saisir cette vie en son printemps avant de la contempler en son épanouissement. Situer ce citoyen parmi ses concitoyens avant de le voir marcher à leur tête. Le voir pratiquant le droit dans un petit village avant de le retrouver donnant une législation à tout un pays, lui découvrir ce côté romantique qu'il portait en commun avec tous les mortels avant que le ciseau ne le pétrifie. Revivre ses premières armes politiques avant de le voir assumer la direction de la bataille entière. Connaître sa participation à la vie paroissiale de son petit milieu avant de le voir porté devant l'Intemporel par six anges au visage hellénique. Et le retrouver se détendant le soir avec ses amis avant de le voir entrer dans le grand Repos.

Inassouvi, ou vous refermez ces savants ouvrages et vous

demeurez sur votre faim, ou vous entendez répondre à toutes vos questions, humblement. Et alors, vous interrogez le passé. C'est ce que nous avons voulu faire: révéler le visage de Laurier, citoyen d'Arthabaska, en consultant ses quelques concitoyens qui vivent encore, en dépouillant les archives et journaux locaux.

Des contemporains de Laurier, M. Renaud Lavergne nous a le plus aidé en nous fournissant une matière abondante et sûre.

Abondante. Parce que fils de Louis Lavergne, neveu de Joseph Lavergne, tous deux liés à Laurier par l'amitié et les événements, M. Renaud Lavergne, aussitôt en âge de comprendre, de retenir, s'est trouvé dans le sillon qu'allait ouvrir la carrière de Laurier. Sur les contemporains de Laurier, il a promené son regard neuf d'enfant. Sa mémoire a gardé le souvenir des conversations fréquentes dont la maison paternelle, l'étude de son père étaient témoins. De l'amitié qui liait Laurier à sa tante Joseph Lavergne, chez laquelle il a vécu deux ans lors de la mort de sa mère, il a conservé un souvenir d'autant plus précis que cette amitié constituait un phénomène insolite dans ce petit village. Depuis son plus bas âge, il a goûté l'hospitalité des Laurier: garde-picnics, soirées enfantines, jeux de société, soirées intimes, soirées mondaines l'ont souventes fois amené dans l'intimité de ce foyer réputé si accueillant. Et c'est de cela que M. Renaud Lavergne a témoigné d'une façon sûre. Aussi fidèlement qu'il a conservé en son cœur les émotions provoquées en son foyer alors

adoptif par l'exécution de Riel et les images de son cousin Armand Lavergne domptant les petits camarades travestis en la vile soldatesque de Middleton, aussi fidèlement il a suivi les péripéties de l'ascension politique de son père, de son oncle, de Laurier, péripéties toutes provocatrices de sympathies et d'antipathies qui résonnaient d'autant plus fort qu'Arthabaska prenait figure de vase clos. Tout ce passé, M. Renaud Lavergne a voulu, pour son propre plaisir, se le remémorer en rédigeant ses "Mémoires". De ce travail inédit, nous pouvons dire qu'il constitue une documentation sûre. Nos autres recherches, non seulement ne nous ont jamais mis en contradiction avec les faits relatés, mais les ont corroborés. Parce que Lavergne, parce que lié à Laurier, l'auteur aurait pu glisser dans le subjectivisme dans ses jugements. Mais non, sa formation d'homme de loi lui a permis de peser intègrement son passé et confère une grande valeur à son témoignage.

Des Archives de la cure de St-Christophe d'Arthabaska, nous pouvons dire ce que M. Gérard Morisset affirme des archives paroissiales en général:

"... que de richesses insoupçonnées dans les livres de comptes des paroisses! Quand je plonge dans la lecture attachante de ces étonnants romans que sont les livres de comptes, c'est une large tranche du passé qui ressuscite à mes yeux; un passé extrêmement vivant, pittoresque, mélancolique ou joyeux au gré même de la vie, égayé de sourires narquois, de fine ironie et de sensible humanité...." 1

---

1 Morisset, Gérard., "Les archives paroissiales: petite histoire de notre art populaire" dans Le Devoir, samedi 15 avril 1961, page 9, col. 3.

## INTRODUCTION

4

Les "Livres de la Fabrique", les in-folios "Documents à conserver", les cahiers de "Notes devant servir au prône" nous ont permis de suivre non seulement la participation de Laurier à la vie paroissiale mais d'appréhender dans ses vraies dimensions le caractère insolite du libéralisme naissant. Vraies dimensions parce qu'avant d'être défini, accrédité, appliqué en système politique, ce libéralisme fut d'abord, à l'échelle locale, affaire d'hommes. Avec ce que cela implique de petits scandales, d'étonnement, d'envoûtement aussi.

Les "Minutes du Conseil de Comté" d'Arthabaska attestent de la faveur dont Laurier jouissait auprès des magistrats de cette division électorale.

Les deux journaux locaux, fondés l'un et l'autre dans un but politique, constituent enfin des ressources importantes dans cet interrogatoire du passé auquel nous avons voulu procéder. "L'Union des Cantons de l'Est", organe conservateur depuis sa fondation en 1866 jusqu'à son achat par le clan Laurier-Lavergne en 1896, a clamé sa vérité, mis en garde les citoyens contre les dangers du parti rouge, enregistré les victoires et les déceptions des siens. Malheureusement, la collection de ces journaux se trouve incomplète, et le temps semble s'arrêter, suspendant son vol.

Le "Journal d'Arthabaska", fondé en 1877 par Jos. Richard, écrivain et homme politique, ne vécut que quelques mois.

Il nous a laissé, en ses quelques numéros qui ont été conservés, des détails inédits sur l'épineuse élection dont il fut témoin.

Toutes ces sources tirent de l'ombre quelques traits du visage de Laurier que ces pages non exhaustives veulent cependant esquisser.

## CHAPITRE I

### DEUX DESTINS SE CROISENT.

#### 1. Topographie d'Arthabaska

1867. A la station d'Arthabaska, le train vient d'entrer en gare. Quelques passagers en descendent dont un jeune homme de vingt-cinq ans, au port digne et haut mais à la mine malade, Wilfrid Laurier. Il hèle un cocher: le temps de jeter sous le banc arrière de la voiture les quelques malles du voyageur, et houp! un coup de fouet invite le cheval à détalé.

Laissant derrière lui les quelques habitations de la "grenouillère",<sup>1</sup> nom que les habitants donnaient à la plaine fangeuse fleurie de joncs où se dresse aujourd'hui Victoriaville, l'équipage s'engage sur la route de St-Christophe. Une plaine morne plantée de quelques bâtiments peints au lait de chaux et sillonnée de clôtures de cèdre qui gagnent l'horizon à folle allure, et, trois milles plus loin, le mur des derniers contreforts des Apalaches dont les Quatre-Points-Cardinaux à la végétation luxuriante, le mont St-Michel aux flancs dénudés, et dévalant vers la droite, les bouquets d'érables et d'ormes

---

1. Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 101.

du mont Christo; tel est le spectacle qui s'offre à l'arrivant.

Un vieux pont de bois sur une rivière aux méandres capricieux, la Gosselin, marque pour ainsi dire l'entrée du village d'Arthabaska. De la verdure commencent à se détacher les maisons. A gauche, longue et basse, aujourd'hui inhabitée, celle du protonotaire Felton.<sup>2</sup> Puis vient la maison Côté, bourdonnante de l'activité qu'y déploient ses douze marmots, et identifiable aujourd'hui à la plaque qu'y apposa la Société des Monuments historiques au souvenir de celui qui fut Suzor Côté. Un peu en retrait, toujours à gauche, se dresse un long édifice de briques jaunes et à l'aspect sévère avec son haut mur de pierres des champs, le Palais de Justice et la Prison.<sup>3</sup> Sur la droite, nous avons laissé la maison des Ramsay, l'un des premiers colons, et l'hôtel Dorais. Du même côté, à la naissance d'un ravin couvert d'un "quai fait d'arbres empilés les uns sur les autres et recouverts de roches et de terre,"<sup>4</sup> face à la cour inférieure de l'actuel Juvénat des Frères du Sacré-Coeur, se dresse l'habitation d'Antoine Gagnon, arpenteur local. Sur la gauche débouche à l'improviste une petite rue sablonneuse que les gens avaient baptisée du nom pittoresque

---

2 Appendice no 1.

3 Appendice no 2.

4 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié.

de "J'en peux plus"<sup>5</sup> parce qu'elle rendait difficile le charroi du bois. Aujourd'hui, cette rue a pris nom Rue Phidime Dion. Un arpent plus loin, encore sur la gauche, arrive la rue Quesnel, rue aux maisons épatées sous leurs toits trop grands. Dans l'angle de gauche, se dresse la résidence du huissier Garneau. D'un geste rapide, le cocher pointe de nouvelles maisons tandis que sa voix les détache de l'anonymat: "Toujours à gauche, la maison du docteur Billoau, notre bureau de poste, et là, en face de la rue Quesnel, un peu en retrait, habite le protonotaire Wadleigh; ici sur la butte, habitation du docteur Médéric Poisson et, à côté, celle de l'avocat William Duval. Trois maisons pareilles. Ce gros magasin voisin appartient à Monsieur Pépín. Nous sommes au Coin."

Contrairement aux vieilles paroisses, le Coin remplaçait le Fort, le Bourg ou le Faubourg. Nous allions au Coin comme l'on allait au Fort à Bécancour.<sup>6</sup>

La voiture s'arrête. "En face, Monsieur, c'est la côte à Stein."<sup>7</sup> Très dure à monter. Trop à pic." La plaine, en effet, perd ici ses droits avec la naissance du mont St-Michel.

Tandis qu'en direction de St-Norbert le tronçon gauche de la rue principale disparaît sous les grands érables qui

---

<sup>5</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 93

<sup>6</sup> Ibid, p. 93

<sup>7</sup> Appendice no 3.

dérobent à nos yeux la maison du Shérif Quosnel<sup>8</sup>, le bras droit, taillé à même le flanc de la montagne s'engage sous des ormes majestueux qui lui confèrent une solennelle simplicité. Résidences cossues des Gendreau, Théroix, Tousignant, Rainville, Poisson, Pacaud, boutiques, bijouteries, salons de barbiers, bureaux d'avocat, cordonneries, boulangeries s'y dressent de part et d'autre jusqu'au sommet du mont Christo où s'élève l'église, long édifice de bois de 75 pieds par 40 bâti en 1851.<sup>9</sup> Se découvre alors au nouveau venu le spectacle serein de maisons dévalant de la place de l'église et du cimetière vers la rivière Nicolet qui se déploie en coude sous un long pont couvert que surveille, quelques arpents plus haut, le moulin des Baril.

Dans ma jeunesse, nous dit M. Renaud Lavergne, cette côte de l'église faisait le désespoir de tous ceux qui avaient des charges de bois ou autres choses à conduire à la station du chemin de fer à Victoriaville. Pour une charge moyenne, cette côte rocailleuse et abrupte exigeait, rendus à ses pieds, le déchargement de la moitié de son poids et deux voyages de plus pour rendre le tout à son sommet où il fallait recharger la balance de ce qui en y avait laissé. En face du presbytère, ce fut l'un des endroits où l'on faisait cette pénible manutention et où se débita le plus de jurons pour dire le moins.<sup>10</sup>

Revenant sur ses pas, l'équipage gagna la résidence du

<sup>8</sup> Appendice no 4

<sup>9</sup> Album du Centenaire d'Arthabaska, p. 131.

<sup>10</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 99.

docteur Médéric Poisson où Laurier s'installe en pension jusqu'au jour où il s'établissait dans cette maison transformée aujourd'hui en musée et dénommée Maison Laurier. Arthabaska venait de recevoir celui de ses citoyens dont la renommée sera la plus éclatante.

2. Raccourci de l'histoire d'Arthabaska depuis ses origines jusqu'en 1866.

Arthabaska doit ses origines à l'un de ces colons aventureux et courageux qui ont fait notre pays, Charles Beauchesne.

C'est à Bécancour que revient l'honneur d'avoir vu naître, le jour de Noël 1792, le fondateur de St-Christophe d'Arthabaska. Il portait le prénom de son père et sa mère se nommait Agathe Deshaies. En 1812, on le voit combattre sous le drapeau du colonel de Salaberry. L'année suivante, il épousait Marguerite Levasseur. En 1831, il cultive une terre à Gentilly. En 1835, il a déjà six enfants. C'est la raison qui le décide aussi à tenter l'aventure, à partir pour ces Bois-Francs dont on parle tant, afin de leur créer pour plus tard un vaste domaine.

Et le voilà, le 18 mars 1835, plantant sa tente sur les bords de la rivière Nicolet, à dix arpents de l'église paroissiale actuelle, y faisant tomber le premier arbre. Puis ce fut la construction hâtive d'une habitation rudimentaire. Le 21 mars 1835, seize autres braves arrivèrent à la Montagne, nom qui désignait alors le camp où ils s'étaient réunis.

Charles Beauchesne retourna à Bécancour chercher sa famille. Ses fils, qui vivaient encore dans ma jeunesse, racontèrent plus d'une fois l'héroïsme qu'il fallut à leur mère, Marguerite Levasseur, pour suivre son mari dans ce périlleux voyage, dans une saison où il y avait encore quatre pieds de neige et, pour se guider, que quelques traces de raquettes. 11

---

11 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 99.

En 1838, la population était de 206 Ames dont 113 communiants.<sup>12</sup> Le service religieux était assuré par Messire Olivier Larue, curé de Gentilly,<sup>13</sup> et son vicaire, Monsieur l'abbé Clovis Gagnon.<sup>14</sup>

Au printemps de 1843, la population de St-Christophe s'était accrue tellement que M. l'abbé Gagnon proposa de bâtir une chapelle assez grande pour recevoir tous les fidèles et destinée uniquement aux fins du culte. Une assemblée de contribuables, qui étaient au nombre de 47, fut convoquée et l'on résolut, à l'unanimité: Que la chapelle projetée serait construite entre les bras de la rivière Nicolet, sur la terre de Pierre Bernier située sur le 10ème lot du 4ème rang d'Arthabaska. La chapelle était fixée sur la ligne de démarcation qui limite le terrain entre le collèe des Frères du Sacré-Coeur et le voisin, M. Wellie Roberge.<sup>15</sup>

L'érection canonique de la paroisse eut lieu en 1851.<sup>16</sup> Elle coïncidait avec la construction d'un temple plus spacieux sur le site du terrain de stationnement qui voisine l'actuelle église: jusqu'à l'arrivée de Mgr Suzor en 1855, Messieurs Duguay, de Bécancour, et De Villiers, de St-Norbert, assurèrent la desserte de la paroisse.

Politiquement, Arthabaska avait appartenu au comté de Buckinghamshire qui revendique l'honneur d'avoir été jusqu'en

---

12 Album du Centenaire d'Arthabaska, p. 21

13 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 100

14 Album du Centenaire d'Arthabaska, p. 21

15 *ibid*, p. 23

16 *ibid*, p. 131

1829, l'une des 27 divisions électorales du Bas-Canada.<sup>17</sup>  
Une refonte de la carte électorale de 1854<sup>18</sup> en avait détaché  
les territoires des actuels comtés d'Arthabaska et Drummond  
pour leur donner une existence propre comme comté. Le libéral  
radical J.E. Eric Dorion, l'Enfant Terrible, représentait les  
électeurs du comté à la Chambre du Canada-Uni depuis 1854, sauf  
de 1857 à 1861, et comptait à Arthabaska des amis hauts en cou-  
leurs que nous retrouverons plus loin.<sup>18b</sup>

Une proclamation royale du 24 novembre 1843 avait érigé  
la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska. Celle d'Artha-  
baskaville a été formée d'un démembrement de la municipalité de  
St-Christophe, le 16 août 1859 par Vict., chap. 108.<sup>19</sup>

Le 10 octobre 1855, Arthabaska devenait le chef-lieu du  
comté municipal d'Arthabaska et son maire, Adolphus Stein  
était élu préfet.<sup>20</sup>

Judiciairement, Arthabaska avait relevé du district des  
Trois-Rivières jusqu'en 1857, moment où fut créé le district  
d'Arthabaska: le chef-lieu judiciaire fut fixé le 16 août 1859  
au village d'Arthabaskaville. Une cour de circuit siégeait à  
St-Christophe d'Arthabaska depuis 1856.

---

17 Album du Centenaire d'Arthabaska, p.91

18 *ibid.*, p. 40

18<sup>b</sup> *ibid.*, p. 40

19 *ibid.*, p. 93

20 *ibid.*, p. 93

La première session de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska avait lieu le 13 mars 1858 sous la présidence de l'honorable juge W. C. Meredith.<sup>21</sup>

M. Jean Gaspard Dumoulin, Maître Théophile Côté et M. Auguste Quesnel, citoyens d'Arthabaska furent nommés respectivement protonotaire, député protonotaire et shérif.

Un recensement ecclésiastique de décembre 1857 fournit les statistiques suivantes:

population: 1491 âmes  
 familles: 269  
 communians 810  
 baptêmes: 100  
 sépultures: 30  
 émigration vers l'Illinois: 10 familles  
 écoles: 3 maître: 1 maîtresses: 2  
 aucune auberge licenciée mais on vend des boissons enivrantes dans deux maisons. <sup>22</sup>

A la fois chef lieu de comté, chef-lieu de district judiciaire, Arthabaska va connaître durant les trente années que Laurier y séjournera une évolution démographique tant numérique que qualitative dont témoignent les statistiques suivantes prélevées du recensement que les Documents à conserver du presbytère de la paroisse de St-Christophe nous fournissent pour l'année 1890. <sup>23</sup>

<sup>21</sup> Album du Centenaire d'Arthabaska, p. 169

<sup>22</sup> Journal des délibérations de la paroisse de St-Christophe, 1890.

<sup>23</sup> Documents à conserver, tome 1, feuillet 99.

DEUX DESTINS SE CROISENT

14

Population de la paroisse de St-G. Joseph: 2140 âmes.<sup>24</sup>  
 le village compte 168 familles totalisant 977 personnes dont 160 appartiennent à la gent professionnelle ou bourgeoise, réparties partiellement comme suit:

état civil	père et mère	enfants	servantes
<u>Rentiers:</u>			
U.B. Leblanc	2	2	
Noël Dorais	2		
Auguste Quesnel	2	2	1
Louis Croteau		7	
<u>Industriels:</u>			
Alfred Baril	2	3	
Albert Baril	2	5	
Thomas Baril	2	9	
Jos. E. Baril	2	3	
Achille Gagnon	1	1	1
Philippe Picher	2		
Johnny Trottier	2	2	
<u>Avocats:</u>			
J. Ed. Méthot	2	2	1
Joséph. Lavergne	2	2	
Wilfrid Laurier	2	1 adoptif <sup>25</sup>	2
Juge Plamondon	2		
Basile Thérooux, père	2		
M.J.A. Poisson	2	1	1
Philippe Côté	2	2	
<u>Notaires:</u>			
Louis Lavergne	2	2	

<sup>24</sup> Album du Centenaire d'Arthabaska, p. 157

<sup>25</sup> Au feuillet 99 du tome 1 de Documents à Conserver

l'on lit ce qui suit: Wilfrid Laurier, avocat, M.P. et Zoé Lafontaine, enfant adoptif: Maggie Lafontaine. Servantes: Zoé et Marie L'Heureux.

état civil	père et mère	enfants	servantes
<u>Notaires:</u>			
Théo Côté	2	6	
<u>Protonotaires:</u>			
Louis Rainville	2	8	1
Eugène Crépeau	2	3	
Henri Laurier	2	2	
<u>Grand Constable:</u>			
Louis Brunel	2	5	
<u>Constable:</u>			
Napoléon Gaudet	2	8	1
<u>Shérif</u>			
P.L. Toussignant	2	2 adoptifs	
<u>Député-Shérif</u>			
Oscar Milet	2		
<u>Docteur</u>			
E. Tancrède Belleau	2	3	

Ces deux tableaux, l'un point de départ, l'autre point d'arrivée, attestent de l'évolution de la société d'Arthabaska, société qui marquera Laurier et à laquelle il apportera, comme nous le verrons plus loin, le concours de ses talents, de ses biens, de son prestige.

3. Antécédents de Laurier.

Monsieur Wilfrid Laurier n'était pas un inconnu pour les gens d'Arthabaska. En effet, le député du comté J.B.

Eric Dorion, collaborateur de L'Avenir,<sup>26</sup> fondateur du village du même nom, cultivateur et représentant du peuple,<sup>27</sup> avait lancé, fin de novembre 1862,

LE DÉFRICHEUR  
JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ DANS LES INTERETS  
DES CANTONS DE L'EST

Laurier, qui avait partagé les soucis de Dorion journaliste, avait pris sur lui, après la mort de celui-ci, de continuer à Victoriaville la publication du Défricheur: d'inconnu, il devint vite un adversaire redouté et craint pour ses talents par les conservateurs et adulé par les libéraux si l'on en juge par le témoignage suivant de P. L. Tousignant, rédacteur à L'Union des Cantons de l'Est devenu, à partir du 24 avril 1890, organe libéral à la solde de Laurier. Plus qu'un historien des journaux rivaux, l'on y sent un brin d'ironie à l'endroit des fondateurs du journal autrefois conservateur et une manifeste dévotion pour le grand homme de l'heure.

Depuis le 14 décembre 1866, Onésime Caron, et L.G. Houle, avocats, dirigeaient L'Union des Cantons de l'Est, hebdomadaire fondé à l'instigation de Mgr Suzor.

Chauffés à blanc par tout ce qu'il y avait de conservateurs dans la région, ils firent une réception des plus chaudes au Défricheur qui, par suite de la mort

26 Album du Centenaire D'Arthabaska, p. 40

27 Le Défricheur, vol. 1, no 2, 4 décembre 1862, p. 1.

de L'Enfant Terrible, M. J.-B. Eric Dorion, déménageait de L'Avenir à Victoriaville, sous la direction d'un jeune avocat de Montréal alors inconnu dans nos parages. L'organe libéral ne vécut que quelques mois après son installation, mais son nouveau maître avait eu le temps de nous donner la mesure de son talent, de nous faire connaître ses hautes vertus personnelles, en un mot de se rendre déjà populaire parmi nous. Ce jeune homme si bien doué à tous égards, taillé dans le granit des nations n'était autre que Sir Wilfrid Laurier. Le futur chef libéral parut se consoler assez facilement de la disparition de son Défricheur, ce qui lui permettait d'ailleurs, avec une santé compromise, de se livrer tout entier à l'exercice de sa profession... N'étant pas à Arthabaska dans le temps, je n'ai pas souvenance beaucoup des polémiques que soutenaient les deux voisins. Je me rappelle seulement d'une fameuse discussion qui roulait sur un point politico-théologique. Il s'agissait de savoir s'il était permis en certains cas de résister à l'autorité régulièrement constituée. M. Laurier plaidait avec acharnement dans l'affirmative, tandis que l'Union soutenait avec non moins de véhémence la cause du droit divin absolu. Et pourtant tous deux étaient de sincères amants de la liberté. Je crois que l'on aurait fini par s'entendre si la mort inopinée du pauvre Défricheur n'eût mis fin à la lutte. 28

Ce texte établit des faits: parce qu'en 1901, L'Union des Cantons de l'Est a servi depuis longtemps la cause libérale, l'on n'y retrouve pas la violence des premières heures où, comme nous l'établirons plus loin, la suspicion à l'endroit du libéralisme englobait d'un même sentiment de mépris doctrine politique et politiciens, Laurier y compris. De cette vigueur primitive des adversaires conservateurs témoigne le passage suivant: fondé après Le Défricheur, L'Union des Cantons de l'Est regarde de haut et de loin son jeune aîné, peint en

---

28 L'Union des Cantons de l'Est, 20 décembre  
1901, page 4.

termes apocalyptiques l'ordre social qu'instaurerait le régime libéral s'il parvenait au pouvoir.

Nous connaissons Le Défricheur de vieille date, son style si pittoresque, émaillé d'injures, et ses principes subversifs, imprégnés de tant de haine contre la religion et les autorités constituées, quoique hypocritement cachés sous les dehors les plus artificieux, nous ont été dévoilés.

Il est démasqué et par conséquent terrassé.

Il est probable que si les principes qu'il professe venaient à se propager par malheur dans notre pays, et que si le ciel, laissant sa colère s'appesantir sur nos têtes, nous accablait du plus terrible des fléaux, nous voulons dire un gouvernement rouge, renouvelé comme de raison, de la république française de 1793, personne ne serait à la peine de solliciter des termes civils ni criminels spéciaux, la potence en permanence nous fournirait une justice sommaire et effective. La perspective, comme vous le voyez, est peu attrayante. Nous préférons le Statu Quo. 29

Épithaphe du Défricheur peut-être que cette sortie?

Avis de décès, cet entrefilet que la direction de L'Union des Cantons de l'Est est heureuse de publier?

Aux abonnés du Défricheur.

M. Laurier, souffrant depuis longtemps d'une maladie des poumons qui vient de prendre inopinément des proportions alarmantes, se trouve dans la nécessité d'interrompre pour quelque temps la publication du Défricheur. Il est impossible de pouvoir dire maintenant quelle sera la durée de cette interruption. Qu'il suffise de dire que la publication du Défricheur sera reprise dès que la santé de M. Laurier sera suffisamment rétablie pour lui permettre de se remettre aux travaux fatigants du journalisme.

Le Défricheur. 30

29 L'Union des Cantons de l'Est, jeudi 28 mars 1867,  
page 2.

30 *ibid*, p. 3.

Les circonstances voulurent que Le Défricheur ne parût plus; sa publication fut interrompue et du Défricheur ne nous sont parvenus que quelques numéros et un microfilm souvent illisible conservés respectivement aux Archives du Musée provincial et à Bibliothèque de l'Université Laval, à Québec. Disparition pas trop déplorée par les courtois rédacteurs de l'Union, si l'on en juge par le passage suivant:

Depuis le décès du dernier rejeton de l'Avenir, de ce pitoyable Défricheur de lugubre mémoire, fils de l'Enfant Terrible, et qui est venu, il y a dix ans, mourir d'insanction dans les marécages des Perreault, à Victoriaville, entre les bras de M. Laurier, son père adoptif, ...<sup>31</sup>

M. Laurier survécut à son rejeton adoptif et c'est pour refaire sa santé qu'il s'installa définitivement à Arthabaska.

Rappelons rapidement les dates importantes de sa vie. Il était né à St-Lin, le 20 novembre 1841. Son père, Carolus Laurier, exerçait la profession d'arpenteur. Sa mère, atteinte de tuberculose, mourut en 1848. Adeline Ethier, domestique dévouée de la famille, devint, quelques années après, seconde épouse de Monsieur Carolus Laurier.

Très jeune encore, Wilfrid Laurier fut envoyé en service chez un marchand de New-Glasgow, près de St-Lin, afin qu'il puisse y apprendre l'anglais. A l'âge de treize ans, il entra au collège de l'Assomption. Du Collège, Wilfrid Laurier passa à l'université McGill où il fit son droit. Une invitation-programme d'une séance judiciaire donnée en cette institution le

---

<sup>31</sup> L'Union des Cantons de l'Est, jeudi 11 octobre 1877, page 2, col. 3.

10 novembre 1862 nous le montre fourbissant ses armes pour demain.

En 1864, Laurier vient d'être reçu avocat et il habite avec ses parents au No 23, rue St-André... le grand Louis-Joséph Papineau habitait rue Dorchester près de St-André... La maison où il vécut trois ans est aujourd'hui disparue. <sup>32</sup>

Impossible de savoir s'il y vécut en permanence ou si sa collaboration au Défricheur le vit se fixer d'abord à L'Avenir et ensuite à Victoriaville. Un fait est certain, c'est qu'en 1866, il s'installe à Arthabaska. Sa participation aux affaires judiciaires et politiques en atteste. Désormais son destin se conjuguera à celui d'Arthabaska.

---

<sup>32</sup> Léon Trépanier, La Patrie, dimanche 19 septembre 1954, p. 40.

## CHAPITRE II

### CITOYEN PARMIS DES CITOYENS

#### La société d'Arthabaska

L'on pense souvent que Laurier a bâti Arthabaska, qu'il lui a donné ce cachet de dignité, de bourgeoisie que les années n'ont pu effacer. C'est peut-être vrai dans une certaine mesure: l'ascension de Laurier a amené à Arthabaska des résidents cotés, chics; elle a obligé les citoyens à prendre du ton. Mais l'on ignore parfois qu'Arthabaska, avant cette ascension, possédait toute une élite dont le contact a fortement influencé Laurier.

#### 1. Elite terrienne, bourgeoise, médicale

A cette élite appartiennent les Beauchesne, les Garneau, les Béliveau, les Godhue, toutes gens de la noblesse terrienne, riches de jugement, de tenacité, de distinction innée, de foi vive; gens indépendants par nature. Laurier se reconnaîtra toujours à travers ces gens simples:

Que de fois, j'ai vu le premier ministre du Canada causant sur la galerie avec Ferdinand Beauchesne, novou du fondateur de la paroisse. Laurier avait beaucoup de considération pour lui.

Les Ovide Pôpin, les Achille Gagnon, les Thomas Baril,

-----  
1 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,  
p. 152

par leurs activités dans le monde des affaires, mettaient Arthabaska en mesure de rivaliser avec les villages voisins: Victoriaville, Stanfold, Saint-Norbert. Laurier donnera en mariage à son demi-frère, Henri, la fille de l'un d'entre eux, Marie-Louise Pépin, pour laquelle le premier-ministre et Lady Laurier eurent toujours de la considération. Considération que Marie-Louise Pépin voulut réciproque: elle fonda à Montréal le Club Laurier dont elle fut la première présidente et, jusqu'à un âge très avancé, elle ne cessa de donner des conférences sur le thème Laurier, son illustre beau-frère, pour entretenir le culte de son souvenir. <sup>2</sup>

Des médecins, comme les Poisson, les Blondin, les Belleau, apportaient à leurs concitoyens, non seulement la santé du corps, mais aussi l'exemple de la discrétion, de la charité, du dévouement et de la fidélité conjugale.

Modeste et Médéric Poisson, fils du premier geôlier de la prison d'Arthabaska, tous deux médecins, respectivement régistrateur et coroner de leur patrie d'adoption, n'étaient pas les moins bien cotés parmi les concitoyens de Laurier qui habita chez le docteur Modeste Poisson, dans l'actuelle maison de l'aumônier de la Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur. <sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 152

<sup>3</sup> Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome III, p. 265

Hauts en couleur étaient les "gags" du très intolligent mais bagoulard et vert docteur Eudore Blondin, toujours au service d'un bureau d'avocat dans les procès où la médecine était en cause et qui valut à la cour des séances moliéresques célèbres par les colles qu'il faisait posor par son avocat à ses confrères. <sup>4</sup>

Au temps de Laurier, professait également la médecine, le docteur Edouard-Tancrède Belleau. Il avait épousé la fille d'un avocat québécois, John-Ambrose Cannon, distinguée, bonne, voire même sainte femme qui a donné à l'Eglise ses deux fils, Fernand et Arthur. <sup>5</sup>

## 2. Hommes de loi

Chef-lieu de comté, Arthabaska avait bien vite attiré en son sein des hommes de loi alliés, pour la plupart, aux grandes familles de la judicature montréalaise ou québécoise. Parce que très près du peuple, non retranchés derrière le mur du pédantisme, leur culture et leur savoir-vivre avaient déteint sur la population toute entière. Esquissions le portrait de quelques-uns d'entre eux.

Une figure intéressante de la petite société d'Arthabaska était le juge Marc-Aurèle Plamondon, époux de Mathilde

---

<sup>4</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 153

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 153

L'Ecuyer. C'était un homme de taille moyenne, aux traits fins, aux yeux bleus cachés par des verres épais. Il avait été, dans son temps, lutteur libéral renommé, puissant orateur populaire et candidat malheureux mais toujours redouté de ses adversaires. Il fut surtout un esprit cultivé, fondateur de l'Institut canadien de Québec. En 1874, sous le gouvernement Mackenzie, il fut nommé juge résident au chef-lieu d'Arthabaska. Le fait d'être l'ami intime de Laurier et son voisin ne le soustrayait pas aux critiques des libéraux non moins qu'à celles des conservateurs. Les avocats l'accusaient d'être partial, de rendre jugement trop souvent en faveur de l'étude Laurier-Lavergne. La cour de révision, heureusement, confirmait nombre de ses jugements. <sup>6</sup>

Au Barreau du temps appartenaient aussi les Pacaud, les Crépeau, les Cannon, les Richard, les Lavergne. De ceux-ci, comme on témoigne la citation suivante extraite d'une conférence donnée par Armand Lavergne devant un club québécois en 1931, le premier que Laurier connut fut l'Honorable Edouard Pacaud, avocat et conseiller législatif. <sup>7</sup>

Alors qu'il était chef de l'Opposition à Ottawa, Laurier fut invité par le Barreau de Québec à donner une conférence:

---

<sup>6</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 132

<sup>7</sup> *ibid.*, p. 129

il parla de Pacaud. Tout Arthabaska entendit parler de cette conférence! Laurier en revint furieux: <sup>8</sup> Le juge en chef, Sir Louis-Napoléon Casault, présidait. C'était un vieux conservateur. Après avoir remercié le conférencier selon les clichés habituels, il ajouta:

J'ai bien connu l'Honorable Edouard Pacaud. Il a plaidé souvent devant moi. Je ne puis juger s'il fut l'homme d'esprit que l'Honorable Monsieur Laurier vient de nous dire, n'étant pas au nombre de ses amis intimes. Je me permets de dire que je ne puis partager l'opinion du distingué conférencier sur l'homme de loi. Pour moi, feu Monsieur Pacaud était un avocat dans l'ordinaire. <sup>9</sup>

Laurier fut cruellement blessé dans l'homme qu'il admirait le plus. Il ne pardonna jamais au juge Casault l'insulte lancée à la mémoire de son idole.

Petit homme qui ressemblait étrangement à Adolphe Thiers, Edouard Pacaud fut sans contredit l'un des avocats les plus brillants de sa génération, et quand il venait à Québec plaider devant la cour d'Appel, ses confrères citadins se pressaient à la tribune pour l'entendre, tant il apportait de verve, de science, d'esprit, et, disons-le, de fantaisie...

Mais c'est surtout comme causeur qu'il fallait l'entendre. Tous les soirs après souper, il recevait ses amis. Les bouteilles du meilleur cru s'alignaient sur la table et

---

<sup>8</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 129

<sup>9</sup> *ibid*, p. 131

Monsieur Pacaud, président en grand seigneur, causait. Ses causeries étaient, dit-on, sans rivales. Ou plutôt, une seule personne lui disputait la palme: Joseph-Guillaume Barthe, son beau-frère. Mais on ne sut jamais quel était le meilleur des deux car jamais, de mémoire d'homme, on entendit ces deux grands conteurs parler le même jour. Quand l'un causait, l'autre, invariablement, se taisait, semblant incapable d'élever la voix devant son rival en parole et esprit.<sup>10</sup>

M. Louis-Edouard Pacaud appartenait à une famille d'intellectuels distingués où l'on respirait à pleins poumons les idées nouvelles qui arrivaient de France par les livres et les pamphlets. Ils étaient sept frères. L'Insurrection avait fourni à cette jeunesse courageuse l'occasion de prendre une part active, au péril de leur vie, à la défense de cette liberté étouffée, depuis la cession du Canada à l'Angleterre, par une bureaucratie anglaise aussi tâtillonne que sectaire. La tourmente une fois passée, cinq des Pacaud vinrent s'établir dans les Bois-Francs; Charles, Narcisse et Edouard à Arthabaska même. Leurs idées libérales, leur facilité de parole pour les répandre, leur crânerie prirent vite forme d'opposition aux idées en cours. Ils furent vite pris en grippe par un clergé conservateur, plus "habitué à conduire des moutons que des

---

<sup>10</sup> Renaud Lavorgne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 131

lions". On surnommaît les Pacaud, selon l'angle sous lequel on les voyait, les sept péchés capitaux ou les sept plaies d'Egypte. Ils devinrent vite des mécréants qui ne craignaient ni Dieu ni diable. 11

Réputation largement contrefaite cependant, au moins quant à Edouard. On le voyait en effet tous les dimanches, au banc numéro quatre, côté épître, suivre la messe dans son gros "paroissien"; il amusait tous les voisins lorsqu'il chantonnait, de sa voix fausse, avec l'officiant. Sa foi était vivace et raisonnée comme en témoigne le fait suivant.

Lorsque l'autorité religieuse voulut changer d'emplacement l'église de Saint-Paul de Chester, les habitants du rang où elle était située, mécontents, vinrent trouver M. Pacaud. Ils voulaient avoir des formules nécessaires pour déclarer officiellement qu'ils passaient au protestantisme. "Très bien, Messieurs, revenez dans dix jours et tout sera prêt." Le jour dit, ces mécontents eurent la surprise de leur vie: "Voici vos papiers; c'est cent dollars chacun. -- Mais, nous n'arriverons jamais à payer cette somme! -- Et pourquoi la payeriez-vous? Tenez, nous allons nous entendre: restez donc dans la religion de vos pères, la seule vraie, et je ne vous chargerai pas un sou pour mon travail." Et tranquillement il leur expliqua que

---

11 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p.25

la religion et ses dogmes n'avaient rien à faire avec les gestes d'un curé, d'un évêque; que lui-même avait ses ennuis avec ces messieurs sans pour cela laisser la Vérité pour l'erreur... Enfin, un vrai sormon. Tous partirent contents et de belle humeur, accompagnés des félicitations de cet homme d'esprit. 12

M. Eugène Crépeau, premier associé de Laurier à Arthabaska, était un de ces avocats qui à la salle, ne dotostaient pas plaider pour le public. Devenu Conseiller de la Reine, membre de l'Instruction Publique, il quittera les rangs du parti libéral et l'étude de Laurier, croyant avoir plus d'avenir politique avec le parti conservateur. 13

John Lawrence Cannon avait en commun avec l'avocat Wilfrid Laurier un petit accent anglais. C'était un hôte très prisé pour sa verve, son amabilité. 14

Edouard Richard était le fils de Louis Richard, ancien Conseiller législatif originaire de Princeville. Celui qui sera avec les années, associé de Laurier, deux fois député de Mégantic à la Chambre des Communes, archiviste à Paris, auteur du livre Acadia, s'imposait alors par son verbe franc et sa haute culture. 15

---

13 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 152

14 *ibid*, p. 152

15 *ibid*, p. 152

De tous les avocats, l'un des plus recherchés était Joseph Lavergne. Son association à Laurier durera de son arrivée à Arthabaska en 1874 jusqu'au moment où celui-ci déménagera à Ottawa en 1901; leur amitié ne connaîtra de fin qu'avec la mort de Laurier en 1919. Joseph Lavergne, parti de Saint-Pierre de Montmagny,<sup>16</sup> s'était établi d'abord à Princeville où il était venu rejoindre son frère Louis qui y exerçait la profession de notaire depuis 1871 et occupait le poste de secrétaire du Canton de Stanfold depuis 1872. Ils s'étaient bien vite liés aux Georges-Jérémie et Charles-Adrien Pacaud, au docteur Louis Gravel, à l'anglophobe Voyer, au vieux notaire Pratte, à l'affaire Théophile Girouard. Certes, ces derniers ne pratiquaient pas tous le droit. Mais parce que leur influence s'étendait au delà des frontières de leur village, gagnait Arthabaska et informait les Lavergne autant que les autres citoyens de cet endroit, nous nous devons de retracer leur figure.

Charles-Adrien Pacaud, le plus pondéré des Pacaud,<sup>16</sup> avait été, avec son beau-frère, le notaire Boucher de la Bruère et Luc Archambault, l'un des fondateurs de la Banque Canadienne de Saint-Hyacinthe dont le but "osé" était de financer l'Insurrection. Symbole d'attachement à la patrie, que "cet athlète d'une force surprenante, mesurant plus de six

---

<sup>16</sup> Armand Lavergne, Trente ans de Vie Nationale, p. 25

pieds", que ce patriote dont la tête avait été mise à prix par le gouvernement et qui ne devait qu'à son ingéniosité d'avoir échappé au sort des Cardinal, des De Lorimier!

17

Georges-Jérémie Pacaud était un "tout autre homme". C'est lui qui fit renverser la coupe et contribua plus que tous ses frères à ternir le nom des Pacaud, "créant un scandale" non seulement dans les Bois-Francs, mais chez tous les catholiques du pays "en apostasiant, avec son épouse, une Mondolet, leur foi à l'occasion de la déclaration du dogme de l'infaillibilité pontificale". Le couple vécut à l'écart, ne recevant plus que quelques amis de Montréal, de Québec, et d'Arthabaska. Une légende ne prit pas de temps à grandir au sujet de la maison de l'apostat, une maison hantée! montrée du doigt aux visiteurs de passage, légende qui n'empêchait pas la petite société d'Arthabaskaville de venir en bande y danser avec les avocats de Québec et de Montréal appelés à y plaider lorsque la cour y siégeait. Ce fut dans une de ces soirées que Joseph Lavergne avait dévoilé son amour à Emilie Barthe, nièce des Pacaud, et lui avait demandé sa main, tout de suite après y avoir rencontré Wilfrid Laurier qui lui avait offert de devenir son associé à Arthabaska. Ce fut aussi dans ce milieu que Louis Lavergne connut Alida Pacaud, fille de Philippe-Napoléon

---

17 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 36

Pacaud, et qui deviendra sa seconde épouse. En venant s'établir à Arthabaska, les Lavergne apportaient la noblesse de leurs origines dont témoignent des titres de noblesse que conserve précieusement M. Renaud Lavergne, noblesse aussi de leurs alliances et de la distinguée société qu'ils ont fréquentée. 18

Le docteur Louis Gravel, considéré comme un libéral de gauche, était vanté par ses amis, moins pour ses cures incertaines que pour son esprit, car ses encouragements et sa gaieté guérissaient peut-être mieux que ses potions et ses onguents. 19

Petit homme portant lunettes et perruque rousse, Charles Voyer, ancien traducteur officiel de la Chambre des Communes sous l'Union des Deux-Canadas, jouissait dans ce village de sa maigre retraite. Fort instruit, d'une conversation intéressante parce qu'il avait connu tous les hommes politiques de son temps, et particulièrement la bureaucratie anglo-saxonne qui lui avait laissé un cuisant souvenir, il avait vite été admis dans toutes les grandes réunions. Il ne pouvait, dit-on, voir un Anglais, encore moins à Princeville qu'ailleurs, sans qu'il ne sentit sourdre toutes ses rancunes. 20

Au contact du vieux notaire Fratte, dont un fils se fit un nom par la fabrication de pianos, Les Lavergne avaient appris

---

19 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 34

20 *ibid.*, p. 63

tous les détails de la petite histoire des Bois-Francs que cet homme possédait si bien. <sup>21</sup>

Ils avaient eu aussi occasion de se recréer chez les Girouard. Théophile Girouard, gros industriel, possédait plusieurs scieries. C'était un fort bel homme qui voyageait beaucoup pour son commerce, "même en Europe, chose rare pour l'époque". Son épouse, fille de Charles Pacaud, aimait à recevoir souvent pour se distraire durant les longues absences de son mari. <sup>22</sup> Leur résidence, sise près du village de Princeville, sur la route de Saint-Norbert d'Arthabaska, à proximité de la rivière Blanche et de la scierie attenante, se prêtait merveilleusement aux réceptions ostivales. Et la société d'Arthabaska ne manquait pas de s'y rendre.

A Arthabaska, vivaient aussi de la loi, les notaires Théophile Côté, François Lemieux, Louis Rainville.

Théophile Côté était le plus ancien, un "homme pondéré et de beaucoup d'esprit". Son épouse, soeur du curé Suzor, exubérante et originale, transmet à ses fils un sens inné de la distinction et du beau. L'aîné, Philippe-Hypolite, ou P. H. prononcées à l'anglaise, partagera un jour l'étude Laurier malgré son allégeance au parti conservateur. Le cadet,

---

<sup>21</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 35

<sup>22</sup> Ibid, p. 35

Marc-Aurèle, connu sous le pseudo de Suzor, bénéficiera des bontés de Lady Laurier qui lui facilitera un stage d'études artistiques à Paris. <sup>23</sup>

Louis Rainville avait épousé Victoria Bourbeau, soeur de Désiré Bourbeau, marchand de Victoriaville, qui humiliera profondément Laurier en 1877 lors d'une élection partielle. "Tout ce dont je me rappelle de lui, dit M. Renaud Lavergne, c'est qu'il était gros et grand, portait barbe, faisait résonner sa canne sur les trottoirs de bois. Quand il chantait à l'église, les vitres en tremblaient." <sup>24</sup>

Brave homme, aimé de tous, riant fort et pour rien, un physique d'Indien, un indépendant par nature dont les actes qu'il rédigeait ne portaient aucun signe de ponctuation; tel était le notaire François-Xavier Lemieux. <sup>25</sup>

### 3. Le curé

Toutes ces gens, si distinguées fussent-elles, n'en demeureraient pas moins des hommes, et ni leur culture, ni la noblesse de leurs origines ne pouvaient par elles seules orienter la cité vers la réalisation de sa fin: faire s'acheminer les hommes vers Diou. Car Arthabaska ressemblait, avec toutes ses misères, à toutes les autres cités, à toutes les autres

---

<sup>23</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 150

<sup>24</sup> Ibid, p. 149

<sup>25</sup> Ibid, p. 151

paroisses:

- on se faisait tirer l'oreille pour fournir le pain bénit que l'on distribuait alors aux jours de grandes fêtes:

Assemblée de Fabrique:

Les marguilliers ont résolu... 20 que vu la négligence que l'on montre pour donner le pain bénit, M. le marguillier en charge prenne aussi les moyens pour qu'il ne manque plus à l'avenir. 26

- on se confiait aux charlatans:

J'ai parlé contre les charlatans, ... 27

- on s'y livrait à des jeux douteux:

Avis contre les jeux (sic) de pommes. ... 28

- on y dansait trop, comme en témoigne la lettre suivante d'une paroissienne à son curé:

Monsieur le curé,

Comme le carnaval tire à sa fin et que le carême est sur le point de commencer et que les bals et soirées dansantes vont se terminer, je crois devoir vous prévenir en bonne chrétienne que ces bals et soirées dansantes sont remplacées par des petites soirées d'intimités qui sont plus ou moins scandaleuses.

Les jeunes garçons et jeunes filles, ne pouvant valser, prennent leur revanche sur les jeux, tels que les ponts d'amour, le bureau de poste, l'amour américain et une foule d'autres auxquels la jeunesse se livre avec un peu trop de libéralité. Eh bien! Ces jeux ont leur but, c'est celui de s'embrasser, ou pour mieux dire, se lécher. Excusez ce mot, mais c'est le bon, car

26 Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, 23 octobre 1859

27 Ibid, 1877

28 Ibid, 1857

c'est un vrai léchage et de vraies colades (sic).  
 Eh bien, M. le Curé, je ne puis croire...  
 Une mère de famille chrétienne. 29

Vraie, cette lettre avec ses exclamations pudiques, sa terminologie au sens perdu!

- on y buvait aussi comme en attestent de nombreuses constatations que le curé jetait dans son cahier qui lui fournissait matière au prône dominical. De ces constatations, en voici quelques-unes:

On vend des boissons enivrantes dans deux maisons... 30

On fait réunir les petits enfants pour des repas et des danses. On les fait boire des boissons enivrantes... 31

Les vices les plus saillants sont l'ivrognerie.. 32

- on s'y querellait, intentait des procès nombreux et futiles, aux dépens de la charité et de son argent, comme le signale encore le pasteur des âmes:

... les vices les plus saillants sont... et la passion des procès. On aime à plaider pour des riens, la charité on souffre et la bourse surtout. 32

- on s'y conduisait mal à l'église. Et parce que personne ne voulait accepter le rôle de garde-chasse, là au fond de l'église, décision fut prise à une réunion de fabrique que chaque

---

29 Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, presbytère de la paroisse Saint-Christophe, 1877

30 *ibid*, 1857

31 *ibid*, 1862

32 *ibid*, 1876

marguillier sortant du banc d'œuvre passerait à l'avenir une année auprès de la porte de l'église pour réprimer au besoin les scandales qui se feraient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu saint. <sup>33</sup>

De ces incidents, voici un exemple: un marguillier, M. Pierre Corbeille, probablement désireux d'accroître les revenus des quêtes dominicales, proposa de transformer la plate-forme qui se trouvait en avant du premier jubé en y mettant des bancs. Les "amateurs" ou chantres prirent mal la décision qu'unanimoment les marguilliers avaient décrétée. Pendant six semaines, la plate-forme fut déserte et la paroisse ne connut d'autre chose que la messe-basse, faute de chantres. <sup>34</sup>  
- enfin, avec peine, le curé constatait que tous ses paroissiens ne faisaient pas leurs pâques: <sup>35</sup>

Etat religieux et moral de la paroisse.  
Nombre de communicants: 1200  
Qui n'ont pas fait leurs pâques: 30

Dans cette entité géographique où les cadres politiques, la cité, se confondaient pratiquement avec les cadres religieux, la paroisse, l'influence non seulement sacrale des représentants de Dieu était importante, mais le rayonnement de leur

<sup>33</sup> Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, presbytère de la paroisse Saint-Christophe, 1853

<sup>34</sup> Documents à conserver, presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, 1860

<sup>35</sup> ibid, 1876

personnalité et de leur action humaine concourait avec celle de tous les autres citoyens à déterminer le milieu, à le façonner.

Durant la période où Laurier vécut à Arthabaska, cette influence des curés fut prépondérante à cause de leur haute qualité. Mgr Suzor tient le premier rang, non seulement par la chronologie mais aussi par le rôle joué.

Il vécut à Arthabaska de 1851 à 1878. C'était un homme très grand et très élégant qui marchait avec dignité et portait bien la tête. Ses traits, pas réguliers mais agréables, n'étaient gâtés que par la bouche, bouche proéminente avec une lèvre supérieure très large. Son nez aquilin avait un teint de pêche. D'une voix flûtée, il prêchait avec préciosité et ses envolées oratoires, marquées de gestes pompoux, de tirades fleuries, étaient comiques.<sup>36</sup>

A Monsieur Renaud Lavergne, qui lui demandait un jour de lui écrire quelques anecdotes à propos de son oncle, l'abbé Edouard Côté répondit: "Quelles anecdotes veux-tu que j'écrive? Sa vie a été une anecdote!"<sup>37</sup>

Né à Québec le 1er mai 1826 de Hippolite Suzor et de Marie-Angélique De Foi, il fit ses études classiques et

---

<sup>36</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 140

<sup>37</sup> *ibid*, p. 139

théologiques au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 30 mars 1849 par Monseigneur Turgeon, il fut nommé au vicariat des Trois-Rivières, où, dit-il, il passa les deux plus belles années de sa vie sous la direction du Très Révérend Messire Thomas Cooke, Vicaire général de Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque de Québec. <sup>38</sup>

Arrivé à Arthabaska le 25 octobre 1851, il devait contribuer grandement à l'élévation du niveau culturel de ses paroissiens. Ainsi, le 15 mai 1858, il fondait L'Institut des Artisans dont le but était de promouvoir l'amour de l'étude et de l'art. Une souscription de \$ 163.00 permettait de financer l'organisme naissant: somme significative de l'intérêt général des paroissiens si l'on songe que le salaire du bedeau pour l'année 1852 était de 10 £, soit environ \$ 46.00 et que la confection d'un "habillement complet, solide, élégant et gracieux" ne coûtait que la "somme très minime de \$2.50" en 1878. <sup>39</sup>

Elles sont nombreuses au Cahier des annonces de la paroisse les invitations comme celle-ci: "Aujourd'hui, après la messe et après les vêpres, nous changerons les livres de

---

<sup>38</sup> Documents à conserver, Presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, sans date, feuillet 12.

<sup>39</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 5 septembre 1878, p. 2, col. 7.

bibliothèque." 40

Pour entretenir la vie intellectuelle de son milieu, il fonda L'Union des Cantons de l'Est, journal hebdomadaire qui dessert encore la population d'Arthabaska et des environs. Le premier numéro parut le 14 décembre 1866. Tant par sa devise: "L'Union fait la Force" que par sa doctrine, ce journal s'assignait comme mission de "travailler à la diffusion... des bons principes religieux, sociaux et politiques" pour arriver "à l'union des coeurs et des esprits dans une même foi et un même patriotisme". 41

Soucieux d'assurer la formation des filles et garçons de sa paroisse, Mgr Suzor fit venir deux communautés qui dirigeront désormais le couvent et le collège de sa paroisse. Le 21 août 1870, à la demande du curé, quatre filles de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois arrivaient en effet de Montréal avec la mission de poser les assises d'une institution qui devait faire tant de bien dans la localité. 42 Et parce que la présence de ces religieuses lui tenait à coeur, Mgr Suzor se départit en leur faveur d'une vaste propriété, comme en témoigne le document suivant:

---

41 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome III, p. 342

42 Album du Centenaire, p. 127

Saint-Christophe, 22 juillet 1873.

Par une donation aux dames religieuses de la Congrégation, j'ai cessé d'être franc tenancier de Saint-Christophe, conséquemment je me trouve disqualifié pour remplir la charge de syndic.

Ph. H. Suzor, prte. 43

Comme bon nombre d'autres citoyens, Monsieur Laurier contribua à cette réalisation du curé: 44

Les messieurs dont les noms suivent, rapporte L'Union des Cantons de l'Est, s'inscrivent chacun pour la somme en regard de leur nom dans le but de faire les bâtisses nécessaires à l'établissement projeté. ...

Laurier et Grépeau, Ecra \$ 50.00

En mars 1872, les commissaires d'écoles, au nombre desquels était l'avocat Wilfrid Laurier, achetèrent la propriété de Monsieur Wadleigh, la plus belle du village d'Arthabaska, dans le but d'y établir un collège dont la direction serait confiée à des Frères. Monseigneur Suzor fut prié de faire les démarches requises auprès de l'évêque de Trois-Rivières, Monseigneur François Lafleche. 45

En octobre et novembre de la même année, quatre Frères du Sacré-Coeur arrivèrent de Métuchen, Etats-Unis. Avec ses 43 pieds de façade et ses 33 pieds de profondeur, la maison Wadleigh débordait de ses 114 personnes. Il fallut bâtir.

---

43 Régistres du Conseil de Fabrique, presbytère de Saint-Christophe d'Arthabaska, 22 juillet 1873

44 L'Union des Cantons de l'Est, 28 janvier 1869, p. 2 col. 6

45 Album du Centenaire, p. 53

En 1873, 1874, 1875, la maison s'étira de tous côtés.

Les commissaires d'écoles offrirent aux Frères la maison et le terrain qui en dépendait à la seule condition qu'ils y construisent un nouvel édifice et y dispensent l'enseignement. Les travaux ne traînèrent point en longueur: commencés en 1876, ils étaient terminés en 1877. Arthabaska s'enorgueillissait avec raison de son collège de 100 pieds de façade et de 56 pieds de profondeur, bâti de pierres des champs apportées des fermes environnantes. L'édifice fut béni le 15 août 1877 par l'évêque des Trois-Rivières.

Cet événement réunit une foule considérable: arches et drapeaux ornaient rues et maisons. Monseigneur Lafleche procéda à la bénédiction d'une cloche donnée par M. Edouard Picaud et baptisée Hermine, Séverine, Corinne, des noms de "Mde Juge Bonaventure Caron, de Mde H. T. Taschereau et de Fouc Dame Adolphe Taschereau, toutes trois filles du donateur." Cette cloche, du haut du svelte clocheton qui domine la Maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, préside encore à la prière, au travail, aux jeux des religieux de l'institution. Trente-deux prêtres assistaient à sa bénédiction. Les noms de Monsieur et Madame Laurier figurent parmi ceux des parrains

---

46 Album du Centenaire, p. 55

et marraines.

Les cérémonies religieuses terminées, les messieurs du clergé, les parrains et les marraines ainsi que plusieurs autres citoyens devinrent les hôtes de "Messieurs les Frères du Sacré-Coeur et près de cent personnes prirent place autour d'une table chargée de mets les plus exquis". Monseigneur Suzor, curé de la paroisse, Monsieur Laurier, le juge Plamondon, le shérif Quesnel, adressèrent la parole aux convives.<sup>47</sup>

L'instruction et la formation que les Frères dispensaient, le goût de la beauté qu'ils développaient chez les citoyens,<sup>48</sup> le culte d'une langue bien parlée qu'ils propageaient par leur exemple,<sup>49</sup> leur conquirent la sympathie et l'admiration de toute la population. L'attachement que curé et population leur portèrent peut se mesurer à la déception incommensurable que provoqua le transfert de l'institution à Victoriaville en 1905, déception dont témoignent avec aigreur et violence les journaux de l'époque et une correspondance inédite jusqu'à aujourd'hui et qui contient certaines lettres adressées à M. Laurier, alors premier-ministre du Canada, et certaines autres de lui aux protestataires.<sup>50</sup>

---

47 L'Union des Cantons de l'Est, 23 août 1877, p. 2, col. 3.

48 Armand Lavergne, Trente Ans de Vie Nationale, p. 35.

49 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 105.

50 Archives des Frères du Sacré-Coeur, Maison provinciale, Transfert du Collège.

Monsieur Laurier, pour sa part, manifesta souvent son admiration pour l'oeuvre qui s'y opérait en venant assister soit aux séances qui s'y donnaient, soit à la proclamation des notes à la fin de l'année académique: <sup>51</sup>

Mardi, le 24 juin, c'était grand jour de fête au Collège du Sacré-Coeur. Pour couronner dignement une année d'étude et de progrès, les jeunes élèves, devenant artistes, célébraient par une séance musicale et dramatique la fin d'année scolaire. ...

A la fin de la séance, le Rév. M. Charland, l'hon. juge Flamond, l'hon. W. Laurier ... se rendirent à l'invitation du Rév. M. Milot, chapelain du collège, de porter la parole. ...

Les réalisations du Curé Suzor ne s'arrêtèrent point là: il dota aussi sa paroisse d'une nouvelle église. Comprenant qu'une église n'est pas qu'un lieu ordonné au culte, mais aussi, par toutes les formes d'art dont elle devient occasion, architecture, sculpture, peinture, qu'elle peut devenir tremplin vers la Beauté totale, il la voulut belle. Jugeant que l'église construite en 1851, au milieu des préoccupations vitales des fondateurs, n'était plus l'expression de leur foi ni de leur aspiration artistique, "les paroissiens de Saint-Christophe," à l'instigation de Mgr Suzor, présentèrent en janvier 1869 "une requête à Monseigneur Laflèche, demandant de bâtir une église." <sup>52</sup> Sa bénédiction, en date du 15 juillet

---

<sup>51</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 3 juillet 1890, p. 1, col. 2

<sup>52</sup> Album du Centenaire, p. 133

1875, donna lieu à un concours de cérémonies grandioses.<sup>53</sup>

Le quinze du mois de juillet mil huit cent soixante-quinze, nous sous-signé Evêque des Trois-Rivières avons béni dans la paroisse de Saint-Christophe une église en pierres de 144 pieds de longueur sur 64 pieds de largeur aussi en dehors et nous avons donné le sermon de circonstances. ...

Le 26 septembre de la même année, Mgr Suzor procédait à l'érection des stations d'un chemin de croix réalisé d'après les dessins de Wattier et dû à la générosité du Juge Plamondon, de Messieurs Basile Théroux, fils, Louis-Edouard Pacaud, Wilfrid Laurier et Joseph Lavergne.<sup>54</sup>

Là où Monseigneur Suzor avait trouvé une paroisse naissante, il laissera une cure convoitée et des paroissiens non seulement enrichis des activités de son ministère sacerdotal, mais aussi de l'apport culturel que toutes les initiatives de son zèle avaient promues, et ce, malgré un certain antagonisme provoqué par ses opinions politiques qu'il ne cachait d'ailleurs point.

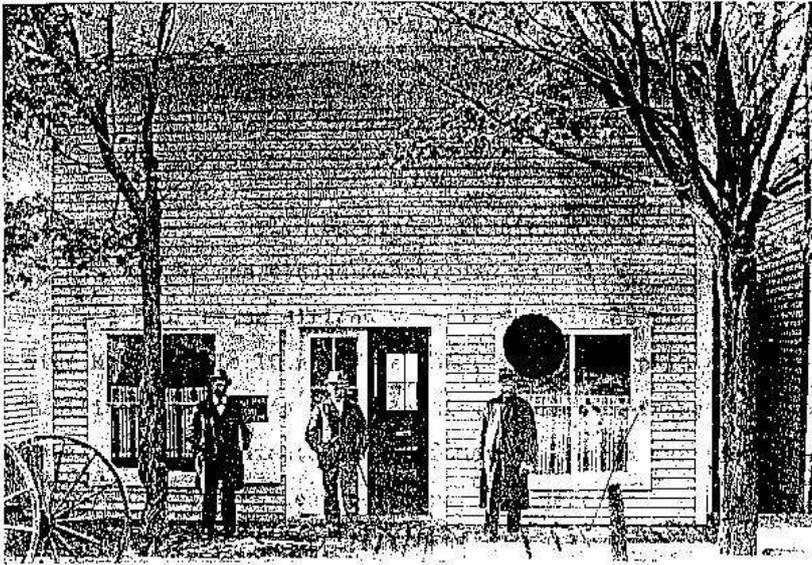
Par définition, un citoyen appelle des concitoyens. De nous être livré à l'étude de ces hommes qui côtoyaient Laurier, de les avoir tirés de l'oubli avec leur caractère, leur intelligence, leurs agirs, d'en avoir souligné la loyauté, la

---

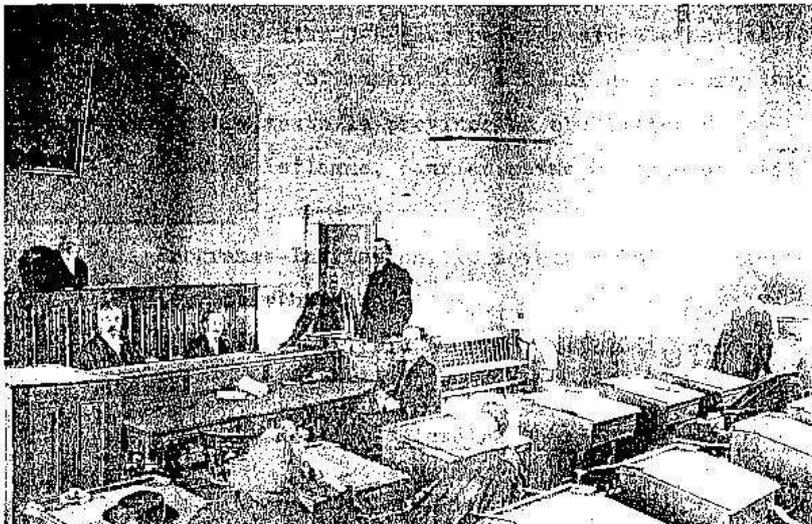
53 Documents à conserver, presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 15 juillet 1875

54 ibid, 26 septembre 1875

grandeur sereine n'enlève rien à la gloire du héros dont nous esquissons la figure. Au contraire, il nous semble que Laurier s'en trouva grandi, de la grandeur même de ses concitoyens!



Etude Laurier



Au palais de justice d'Arthabaska au temps du juge Plamondon

## CHAPITRE 111

### LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE

#### A ARTHABASKA

##### 1. Sa vie professionnelle

Après ses études classiques au Collège de l'Assomption, Wilfrid Laurier se dirigea vers la faculté de droit à l'Université McGill. Le 10 novembre 1862, il participait à une séance judiciaire organisée par l'Institut canadien-français de Montréal.<sup>1</sup> Les étudiants de sa promotion, épris sans doute par la personnalité de leur confrère, lui décernaient, en mai 1864, l'honneur de prononcer l'allocution qui marquait la fin de leur stage d'études universitaires.<sup>2</sup>

Laurier entra alors comme premier-clerc dans l'étude de Rodolphe Laflamme, l'un des plus réputés avocats de Montréal et dont le nom sera intimement lié à celui de Guibord dans "l'affaire" qui mettra toute la province en ébullition.<sup>3</sup>

De l'étude Laflamme, Laurier passe à celle de Médéric

---

1 Programme-Invitation, 10 novembre 1862, conservé au Musée Laurier, à Arthabaska.

2 Discours de Wilfrid Laurier, mai 1864, conservé au même musée.

3 Rumilly, Robert., Histoire de la Province de Québec, tome 1, p. 164

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA<sup>47</sup>  
Lanctôt,<sup>4</sup> rédacteur-en-chef de l'Action Nationale, et allié  
par son épouse aux Doutré.

Quand, sur l'avis de son médecin, Wilfrid Laurier quitte pour les Bois-Francs, il y arrive enrichi de l'expérience acquise au contact de ces deux grands avocats et la tête pleine des idées du radical Laflamme et de l'anticonfédéraliste Lanctôt, idées qu'il frotte à toutes celles de Dorion, à l'Avenir et qu'il fait passer dans Le Défricheur.

Deux poèmes du Laurier de cette période nous ont été conservés. Banals par leur forme lourde et affectée, ils n'en témoignent pas moins d'une certaine propension au romantisme chez leur auteur:<sup>5</sup>

#### A UN PAPILLON

Doux petit papillon, à peine dans la nuit  
Commence de briller ma lampe solitaire  
Comme le plomb fatal, qui vers le but s'enfuit  
Tu tombes palpitant sur la pâle lumière.

Et chaque fois pourtant tes pures ailes d'or  
A la flamme brûlante ont laissé des parcelles:  
Quel atroce plaisir peut t'amener encore  
Y chercher aujourd'hui des tortures nouvelles?

Comme toi, Papillon, jadis naïf enfant,  
A gravir du succès l'inaccessible cime,  
J'ai versé sans profit le meilleur de mon sang  
Et de ma folle ardeur suis retombé victime.

---

4 Rumilly, Robert., Histoire de la Province de Québec,  
tome 1, p. 54

5 Poèmes conservés au Musée Laurier, à Arthabaska; en  
date de mai 1867 et de janvier 1863.

## LE TEMPS

Comme l'onde qui fuit de rivage en rivage,  
 Sans suspendre jamais son cours sur nulle plage,  
 Tels, poussés du destin qui nous tient enchaînés,  
 Nos jours fuient du berceau vers la tombe entraînés.

Le temps marche toujours d'une aile infatigable;  
 Il n'est point de repos pour sa main redoutable;  
 Elle va, détruisant, bâtissant tour à tour,  
 Pour bâtir et détruire encore un autre jour.

Si quelqu'éclair de joie illumine ma vie,  
 En vain je crie au Temps, en vain je Le supplie  
 De ralentir l'essor de son vol destructeur,  
 De me laisser jouir d'un instant de bonheur.

Comme un gladiateur, dans la cité romaine,  
 Au cent mille braves du peuple dans l'arène,  
 Etreint son ennemi de son bras de géant,  
 L'étouffe et, plein d'orgueil, le rejette sanglant,

Tel le Temps me saisit dans le sein de ma joie;  
 Il m'entraîne avec lui, comme l'aigle sa proie;  
 Il m'abandonne enfin; sa main me laisse aller,  
 Pour me reprendre, et puis me laisser retomber.

En mars 1867, Laurier abandonne la direction du Défri-  
 cheur et s'installe à Arthabaska pour s'y livrer à la pratique  
 du droit et y ouvrir une étude qu'il partagera, à partir de  
 septembre 1868 jusqu'en avril 1869, avec M. Crépeau, puis suc-  
 cessivement avec Édouard Richard jusqu'en 1874, avec Joseph  
 Lavergne jusqu'en mars 1889, moment où il s'associe pour quel-  
 ques mois P. H. Côté. Avec la nomination de Joseph Lavergne  
 au poste de juge en 1897, l'étude ferme ses portes.

Située rue de l'église, à droite de l'actuel bureau du  
 régistrateur, sur l'emplacement de la Victoria Shirt, c'était  
 une bien humble maisonnette que cette étude! Elle ne conte-  
 nait que quatre pièces disposées comme les quatre carreaux

49

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
d'une fenêtre et réchauffées par un gros poêle logé au fond,  
dans une ouverture tôleée pratiquée entre les bureaux de Mon-  
sieur Laurier et celui de M. Louis Lavergne. Seule la pièce  
occupée par le clerc et située à droite, en avant, donnait sur  
la rue.<sup>6</sup>

Un souvenir de M. Renaud Lavergne y est intimement lié,  
souvenir qui prouve à sa façon que civisme, droit, éducation  
s'y confondaient pour ne signifier que politique. Certes, il la  
fréquentait cette étude et la connaissait, mais un jour elle  
lui apparut sous un angle tout autre... couché qu'il était sur  
les genoux de son père et y recevant la fessée sous les yeux  
de son oncle, de Laurier, du clerc Larochele. N'avait-il pas,  
avec son cousin Armand, troublé une noce et humilié un voisin,  
certain M. Bilodeau, beau-fils de Virginie Mailhot, blanchis-  
seuse de Madame Joseph Lavergne... L'offense était impardon-  
nable! N'avait-il pas osé chanter l'impoli refrain: "L'as-tu  
vue la casquette... de Bilodeau?"<sup>7</sup>

Sur la vie professionnelle de Laurier, les documents ne  
nous permettent pas de lever beaucoup le voile.

Le journal local, L'Union des Cantons de l'Est, parle  
rarement des événements qui se sont déroulés à la cour et aux-  
quels M. Laurier aurait pu être mêlé. S'il le fait, c'est en  
un style laconique:

6 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,  
p. 72

7 *ibid*, p. 72

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

9 septembre 1868  
Laurier et Crépeau  
avocats  
près de l'hôtel Dorais  
Arthabaskaville 8

15 janvier 1874  
Nous regrettons d'apprendre que M. Laurier a failli  
se noyer la semaine dernière en traversant la branche  
de la rivière Nicolet à Horton. 9

1 mars 1877  
M. Laurier est revenu samedi pour l'affaire crimi-  
nelle du jeune Beaudet, et est reparti mardi soir. 10

13 novembre 1890  
Procès Rochelau,  
Laurier et Saint-Pierre,  
avocats de la défense.  
Cannon,  
avocat de la Couronne.

Au Musée Laurier, à Arthabaska, est conservé un carnet grisâtre d'environ huit pouces de long sur six de large, va-  
de-mecum dans lequel Laurier inscrivait les grandes lignes de  
son argumentation lorsqu'il plaidait. La couverture porte le  
nom du propriétaire avec les dates 1872, 1877. Un index per-  
met d'y dénombrer 179 causes, dont onze attachées au seul nom  
de Pacaud. Si ces notes ne donnent aucune idée de ce que de-  
vait être la chaleur qui animait les plaidoyers de Laurier, les  
deux cent trente-trois pages, les couvertures intérieures même

8 L'Union des Cantons de l'Est, 9 septembre 1868, p.4  
col. 1

9 ibid, 15 janvier 1874, p. 2, col. 3

10 ibid, 1 mars 1877, p. 2, col. 4

11 ibid, 13 novembre 1890, p. 2, col. 4

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
toutes plaines d'une écriture robuste et volontaire, témoignent du sérieux avec lequel l'avocat préparait son argumentation, alignant référence sur référence, incluant par ci, par là un extrait de journal qui traitait d'une cause semblable.

Autre raison du silence qui enveloppe la vie professionnelle de Laurier: les notes rédigées à cette époque par les greffiers durant les séances de la cour ont été détruites par un incendie en 1903.

Les sources manuscrites ou orales sont également muettes sur ce sujet: les avocats trouvaient peut-être assez ingrat de traiter à la cour de ce qui constitue des maux sociaux pour n'en point causer dans les foyers, et les personnes de cette période qui vivent encore étaient peut-être trop jeunes pour comprendre des sujets qui n'avaient point la vertu incantatoire des souvenirs de famille, des démêlés politiques. A plusieurs reprises, des anciens d'Arthabaska nous ont conseillé de nous adresser au juge Jules Poisson, riche, dit-on, de souvenirs, d'anecdotes sur la carrière de l'avocat Laurier: pour des raisons qui lui sont personnelles, ce Monsieur ne nous a rien communiqué.

L'Union des Cantons de l'Est nous apprend <sup>12</sup> cependant

---

<sup>12</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 5 mai 1888, p.2, col. 4

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
que Laurier était élu, le premier mai 1888, membre du Conseil  
du Barreau d'Arthabaska, et en mai 1890, bâtonnier du même  
organisme.<sup>13</sup>

Les documents ne nous autorisent pas à reconstituer le visage d'un Laurier foudroyant ses antagonistes et pairs par des réquisitoires et plaidoyers marqués au coin de la logique et de la rhétorique, un Laurier-avocat légendaire; mais ils nous découvrent un moment vraiment romanesque de sa vie d'avocat.

Non loin de la rue Saint-André à Montréal, raconte Léon Trépanier, féru des petites choses de notre histoire,<sup>14</sup> vivait une veuve Lafontaine, chargée d'enfants. Pour assurer l'existence des siens, elle s'était mise au service du docteur Séraphin Gauthier. Sa fille Zoé l'aidait en donnant des leçons de piano. Liée d'amitié avec un grand jeune homme au teint maladif, retiré dans un obscur coin de la province et répondant au nom de Wilfrid Laurier, la jeune fille n'en continuait pas moins de le revoir malgré les conseils d'amis qui souhaitaient plutôt la voir s'attacher au jeune docteur Pierre Valois, de Pointe-Claire, qui lui faisait également la cour. Parti plus sûr, disait-on! Non! répondait la jeune fille.

13 L'Union des Cantons de l'Est, 4 mai 1889, p. 2, col. 3

14 La Patrie, Léon Trépanier, 19 septembre 1954, p. 40

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE À ARTHABASKA

Mai 1868, coup de théâtre dans ces trois existences. Laurier plaidait une cause importante à Arthabaska. Un mot du docteur Séraphin Gauthier parvint soudain à Laurier: "Viens à Montréal tout de suite, j'ai quelque chose de très grave à te dire." Hésitation. Laurier s'amena néanmoins à Montréal pour y apprendre que le mariage de Pierre Valois et de Zoé Lafontaine devait être célébré le lendemain.

Mais surprise! Discrètement, le soir de ce jour, était scellée par le sacrement de mariage l'union de Zoé Lafontaine et de Wilfrid Laurier.

## 2. Sa vie sentimentale

Non moins romanesque que son mariage, les sentimentales relations de Laurier avec Madame Joseph Lavergne et qui s'inscrivent dans le cadre de sa vie professionnelle. Relations qui ont donné prise à des interprétations lourdes de conséquences, ainsi qu'en attestent les deux faits suivants.

Hiver 1904. Laurier invite Armand Lavergne à se présenter comme candidat libéral dans le comté de Montmagny. Lavergne pose sa candidature, fait sa campagne, est élu! Il va entrer à la Chambre des Communes. Mais, une minute, s'il vous plaît. M. Robert Rumilly va nous le présenter:<sup>15</sup>

Armand Lavergne. Vingt-quatre ans à peine; mais bien pris des épaules, le visage assuré, la contenance libre. Le fils de l'incomparable amie avec qui Laurier, depuis plus de vingt ans, n'a cessé de correspondre — le fils de Laurier lui-même, hasardent les méchantes langues.

---

<sup>15</sup> Rumilly, Robert, Histoire de la Province de Québec, tome XI, p. 92

M. Renaud Lavergne rapporte: 16

Armand Lavergne, devenu homme politique, ressentit cruellement ces qu'on-dira-t-on, plus tard, dans ces grandes assemblées politiques contradictoires où les passions trouvaient l'élément voulu chez les adversaires durement attaqués par ce grand orateur pour sortir des limites de la politesse, de la loyauté, en un mot de la charité.

Moi-même, un jour, je fus témoin d'une interruption brutale jetée à sa face. Armand Lavergne, pourtant terrible dans la riposte, mais toujours loyal envers un adversaire, pâlit cette fois sous l'outrage et répondit d'une voix oppressée à son interrupteur: "Mon ami, personne n'est responsable des impressions de sa mère", et l'assemblée toute entière lui fit une sorte d'ovation.

Des lettres existent qui attestent de l'amitié que Laurier nourrissait pour Madame Lavergne. De leur supposée existence, des politiciens ont pu prendre prétexte pour briser la réputation d'un adversaire tel qu'Armand Lavergne. Ils tablaient sur les racontars que l'intimité Madame Lavergne--Laurier avait provoqués dans la petite ville d'Arthabaska. Ils ignoraient le contenu de ces lettres, la qualité des relations de leurs auteurs.

D e s l e t t r e s e x i s t e n t . —

Lorsque Laurier s'associa Joseph Lavergne en 1874, il demeurait encore, au témoignage d'Edouard Richard, chez le docteur Modeste Poisson, dans l'actuelle résidence de

---

16 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,  
p. 118

L'aumônier des Frères du Sacré-Coeur:

M. Laurier n'ayant pas d'enfants resta pendant dix ans en pension avec moi chez un de mes oncles, le docteur Poisson. 17

Joseph Lavergne arrive à Arthabaska en 1874. Il prend logis dans la maison voisine de celle du docteur Poisson. En 1876, Laurier vient habiter à deux pas de son étude, rue de l'église. C'est dire que pour deux ans, la topographie jette presque l'un dans l'autre deux jeunes foyers rapprochés déjà par de communes préoccupations professionnelles et politiques.

En 1886, Joseph Lavergne cède sa maison à son frère et vient en habiter une autre qu'il s'est fait construire, rue de l'église, non loin de chez Laurier, maison aujourd'hui identifiée "Au vert logis".

Nouvelle proximité de deux foyers que déjà tant de soucis, tant de conversations, tant de rapports tout empreints d'élévation d'esprit et de distinction avaient liés si intimement.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce, lorsque la politique aura commencé à espacer ces contacts, lorsque les responsabilités grandissant avec l'ascension des Laurier et des Lavergne auront accaparé les forces vives de leur esprit, ne

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
faut-il pas s'étonner de ce que chez l'un ou l'autre la flamme soit plus vive, l'amitié plus vivante, nourries qu'elles seront de messages échangés.

Car, il est vrai, une correspondance entre M. Laurier et Madame Lavergne existe. Alors qu'il habitait Montréal, M. Renaud Lavergne visitait souvent sa tante retirée chez les Soeurs Grises de la rue Drummond. Un jour qu'il lui faisait part de ses intentions d'écrire sur la famille Lavergne, elle se dirigea vers un petit secrétaire et lui dit: "Tiens, Renaud, dans ce cas je vais te faire un présent que tu apprécieras; c'est un paquet de lettres de mon ami Laurier. Elles t'aideront à nous mieux connaître."<sup>18</sup> Et lui qui, après la mort de sa mère, avait vécu dans l'intimité de cette tante, conservera jalousement cet héritage peu commun.

Quant aux lettres de Madame Lavergne, elles ont dû, au témoignage de M. Renaud Lavergne, être remises à celle-ci par M. Rodolphe Boudreau, greffier du Conseil privé, au moment où Laurier devint premier-ministre. Des recherches faites aux Archives du Canada n'ont révélé la présence d'aucune d'entre elles. M. Robert Rumilly, qui les a eues quelque temps en sa possession, <sup>19</sup> nous confiait en août 1960, que ces dernières

---

<sup>18</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 121

<sup>19</sup> Rumilly, Robert., Histoire de la Province de Québec, tome XI, p. 94



*[The image shows a scan of a handwritten letter, which is extremely dark and blurry. The text is illegible due to the quality of the scan. The letter appears to be written in French cursive and is divided into two paragraphs by a horizontal crease or fold. The right side of the page shows the binding of a book.]*

Lettre de Laurier à Madame Joseph Lavergne.  
"Dites à Joseph..."

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

lettres auraient passé ensuite à Gabrielle, fille de Madame Lavergne, qui les aurait cédées à son unique enfant, épouse d'un M. Belleit, Français d'origine et traducteur à Ottawa durant la guerre. Ce que sont devenues ces lettres depuis la mort de M. Belleit, nous l'ignorons; nos démarches étant demeurées inefficaces.

Parce que cette correspondance a fait l'objet de bien des hypothèses, a fourni sujet à bien des conversations, nous en reproduisons ici quelques-unes de Laurier que M. Renaud Lavergne a traduites dans ses Mémoires.

Je vous retourne vos trésors. (Lettres de Gabrielle et d'Armand Lavergne, pensionnaires au couvent de Sil-lery et au Séminaire de Québec.) Ma chère amie, ces lettres sont dignes d'être conservées. Plus tard, quand votre petite fille sera devenue une jolie grande fille, elles seront pour elle joies pures et saintes en reviv-ant avec elle ces riens du passé qui feront naître sourires mais aussi larmes quelques fois, mais larmes sans amertume qui couleront sur le visage de la fille et de la mère. Croyez-moi, chère amie, je ne puis m'empêcher de sourire, mais quelques fois une larme n'en tremble pas moins sur le bord de mes paupières, quand je lis les pages dans lesquelles votre petite fille montre toute sa sensibilité et sa naïveté: "Ma-man, embrasse Polly (le perroquet) pour moi." Em-brasser Polly ne lui suffit pas. Un baiser à Polly ne serait pas pour lui une nourriture suffisante au-tant que "gratter Polly". De là cette demande. Chè-re petite enfant, son amour pour son papa, son frère, Minnie (servante), les serviteurs, toute la famille, est des plus touchant, mais ce n'est que très naturel. On doit s'y attendre de tout enfant. Ce qui ne l'est pas, c'est la manière délicate et continue de son in-quiétude d'oublier quelqu'un dans ce message d'amour, ce qui ressort à chaque ligne de son message et vous montre, ma chère amie, une femme heureuse. Etre la mère de tels enfants, n'est-ce pas une bénédiction, une très grande bénédiction? Après tout il y a une justi-ce manifeste même en ce monde. Enfant, vous avez été privée de cet amour, mère, vous êtes récompensée comme

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

pour de mères le sont. J'admire beaucoup le courage et la confiance avec lesquels vous parlez du pouvoir de la mère à éloigner les peines de son enfant. Vous avez le droit d'en parler, car jusqu'à présent vous avez fort bien réussi. J'ai confiance, je le désire, et je l'espère qu'il en sera toujours ainsi. 20

Je crois que je m'adresse maintenant à une mère heureuse encore sous l'enchantement d'une communion intime avec ses enfants. Ça ne sera pas long maintenant que je reçoive de votre propre bouche sur ce qui en tout les touche, en particulier sur votre petit homme. Dites-moi bien vite ce qui en est au sujet de son soudain enthousiasme religieux. N'est-ce pas que vous ne seriez pas heureuse si votre fils devenait un prêtre? Je suis allé entendre le Père Plessis, prédicateur dominicain. Il est réellement un grand orateur sacré. Son esprit survole les plus hautes sphères mais ce moi-ne à la tête tondue, ce costume blanc loin d'être immaculé, et plusieurs autres petits détails me prouvent sans erreur possible que la prêtrise ne raffine pas son homme, qu'elle donne un tout autre résultat. Je voyais votre cher Armand revêtu de ce costume et tout mon cœur se rebellait à cette idée. Combien mieux serait d'en faire un homme du monde, apte à se battre, à aimer, à souffrir. Je lui en donne les moyens d'être bon, de devenir meilleur, de lutter afin de se rendre utile à sa famille, à ses concitoyens. 21

Et maintenant, ma chère amie, je vous demande une faveur, une grande faveur, vraiment. Dans votre prochaine lettre, envoyez-moi ces vers de votre chère Gabrielle. Je suis fort curieux de voir les premiers fruits de son activité intellectuelle. J'aime à voir les jeunes écrire en vers; ils ne sont pas toujours bons, pas toujours le signe d'un talent poétique; mais ce qui prouve que l'intellect travaille. Je suis bien certain que votre chère enfant se récriera de toutes ses forces lorsque vous lui demanderez que d'autres yeux que ceux de sa mère lisent ses vers; bien que je le crois, l'ami puisse donner confiance à la mère à ce sujet. Je suis heureux de confirmer ce que Joseph

20 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,

p. 159

21 *ibid.*, p. 160

dit à ce sujet. Puisque je sais à quoi m'en tenir à ce sujet, j'irai plus loin sur ce point. Vous me dites qu'un grand nombre d'autres sont plus avantagés pour le talent. J'en doute beaucoup. Il est rare de rencontrer une enfant de plus de jugement, de solide jugement que votre fille, et il n'y a pas de plus intelligent que votre cher garçon. Le seul point faible chez lui est son penchant à l'indolence. Vous riez de cela, ma chère amie, mais je diffère de point de vue à ce sujet. Insistez gentiment, poussez-le au travail; ce conseil portera ses fruits l'un de ces jours, mais peut-être pas immédiatement. 22

J'étais tout à fait sincère, ma chère amie, quand je vous ai conseillé d'écrire. Ne me dites pas que vous n'avez pas de talent. C'est de la fausse humilité; vous vous connaissez mieux. A part le plaisir de recevoir vos lettres, j'y ai très souvent trouvé deux attraits: le charme de votre style et leur excellente tenue littéraire. Je suis convaincu que si vous lisiez un peu avec pour but d'écrire, la seule chose qu'il vous resterait à faire serait de laisser courir votre plume la bride sur le cou, comme le dit si bien elle-même Madame de Sévigné. Vous m'appelez un flatteur; vous savez bien que je n'ai rien du genre. Je voudrais vous induire à écrire, ma chère amie, parce que l'activité que demande votre naturel vous rend la solitude intolérable; mais bientôt cette dernière deviendrait une royauté peuplée comme elle le serait par des personnages sortis de votre imagination. Je suis très sérieux lorsque je vous parle ainsi, ma chère amie, et si vous tenez bon, vous serez vous-même étonnée de vos écrits. 23

Comme pas une vous avez le talent de conquérir et d'ensorceler vos amis, comme pas une de faire jaillir de leur esprit et de leur coeur ce qu'il y a de meilleur, et j'en suis certain dans une société que vous imprégnez de cette vie intellectuelle dont elle a besoin. Pour moi, c'est une joie presque aussi grande de recevoir vos lettres que de constater que votre séjour à la mer sera bénéficiaire au physique et au moral de vos chers enfants tout autant qu'à leur mère. Combien

22 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 125

23 *ibid*, p. 125

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

souvent dans le passé, dans un passé tout récent, ne vous ai-je pas dit qu'il n'y avait de vie pour vous que dans une vivante société de la ville. Vous goûtez aujourd'hui la campagne parce que vous avez avec vous la ville pour en jouir, mais dans quelques semaines, alors ce magnifique décor champêtre qui vous charme dans le moment ne fera naître en vous qu'inconsolable ennui. 24

Oh! Madame de Staël, combien je la retrouve dans ma chère amie dont le principal plaisir est celui de Madame de Staël lequel était de rencontrer ses amis, de les réunir autour d'elle, et, alors de laisser son esprit ouvrir ses ailes, prendre son vol dans des arabesques d'une conversation improvisée. C'est un plaisir pour moi de penser que dans quelques semaines, du moins, votre esprit toujours en ébullition de choses intellectuelles y trouvera sa nourriture. 25

M. Renaud Lavergne connaissait, bien avant qu'elles ne lui soient léguées par sa tante, l'existence de ces lettres qui ne sont pas datées et il en place la rédaction entre les années 1891 et 1893. 26

Dès notre enfance, Armand et moi connaissions cette correspondance pour en avoir été les porteurs très souvent. Quand nous revenions de l'école, Monsieur Laurier nous arrêtait au passage pour nous confier la missive tant attendue. 27

Il savait aussi, bien avant de lire ces lettres, l'amitié qui avait lié Laurier et sa tante, les ayant vus si souvent l'un près de l'autre:

24 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 125

25 *ibid*, 125

26 *ibid*, 121

27 *ibid*, 121

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

Le matin, vers les dix heures, je le voyais s'installer à son pupitre. A onze heures sonnant, il disait à son associé: "Joseph, si tu le permets, je vais aller causer avec ta femme".

A notre retour du collège, Armand et moi, nous les trouvions assis tous les deux dans le salon, souvent un livre à la main, qu'ils lisaient ou commentaient. Ma tante nous appelait pour saluer Monsieur Laurier et lui raconter nos succès scolaires. 28

L e s   p e r s o n n a g e s .   —

Le style de ces lettres écrites en anglais dépeint bien M. Laurier, affirme M. Renaud Lavergne.

Le petit nombre de lettres écrites en anglais par Laurier à ma tante Lavergne... ne me permettent pas de porter un jugement sur le style épistolaire de ce grand Canadien. Il faut tout de même l'avouer, ce style en langue anglaise est plutôt quelconque, mais il le dépeint bien, car il n'avait rien du Français primesautier. ... Ce qui faisait d'abord le magnétisme de cet homme, c'était le physique extraordinaire que la nature lui avait donné. Très grand, fortement charpenté, taille élancée, élégante, tête qui se portait bien et avec une grande dignité, traits irréguliers, beau front et nez régulier, yeux plutôt petits et gris, bouche et dents proéminentes, beaux cheveux châtain, naturellement bouclés et assez longs sur la naissance d'un cou bien planté; un tout enfin qui faisait de lui un homme magnifique, à l'aspect sévère et hautain qui en imposait à tous ceux qui l'approchaient. Peu de rois et d'hommes d'état ont été comblés à ce point de la nature. 29

Voici maintenant que le regard de M. Renaud Lavergne se porte sur sa tante:

Ma tante, qui a tant fait parler d'elle dans la société du temps, était un ensemble de qualités et de défauts, ou mieux, d'imperfections peu communes. Elle

---

28 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 118

29 ibid, p. 128



Madame Joseph Lavergne

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

n'était pas ce qu'on peut appeler une belle femme, encore moins une jolie femme. Ses traits assez irréguliers étaient gâtés par un menton long et carré, par une denture irrégulière qui lui faisaient une bouche un peu forte.

Elle était de taille moyenne, paraissait plutôt grande parce qu'elle portait bien la tête et marchait avec élégance. Ses yeux avaient une teinte de jaune peu agréable mais bien taillés et assez grands. Sa figure qui était mobile exprimait avec feu ses sentiments. Avec ça, gaie, frondeuse, coquette et charitable de ses écous, mais moins de son verbe. Car elle était terrible pour un adversaire et savait lui trouver le point faible pour le ridiculiser. L'économie n'était point son fort.

Dans le temps, elle passait même dans la capitale du Canada pour un modèle d'élégance. Ses toilettes y faisaient sensation; elles venaient de Paris et elle n'en faisait pas un secret. Le pauvre oncle la trouvait bien un peu extravagante, mais n'avait guère voix au chapitre. Que de fois l'ai-je entendu s'objecter timidement à la commande d'une nouvelle toilette parisienne...

Ma tante Lavergne était admiratrice de tout ce qui était anglais, chose que je n'ai jamais comprise chez une femme aussi brillante. Son père et ses oncles Fa-caud avaient été emprisonnés sous le régime anglais, l'un d'eux avait même eu l'honneur d'être condamné à mort pour avoir tiré le coup de feu lors de l'insurrection de 1837-38 et avait été assez heureux pour en échapper grâce à un prêtre patriote. Et pourtant, son anglomanie bien connue était partagée par tous les Fa-caud en général. Il n'y avait pour elle que les Anglais qui connaissaient l'étiquette de la table, qui savaient s'habiller sobrement et avec élégance, se présenter et se tenir dans un salon. 30

Cette anglomanie réglait d'ailleurs certains détails de la vie quotidienne:

A cinq heures de l'après-midi, pour Gabrielle, Armand et moi, c'était vraiment l'heure exquise; pour

---

30 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,

ma tante, une fête: le thé à l'anglaise! Pour la beauté de la chose, elle allumait quelques petits rondins dans la cheminée. Nous prenions tous plaisir à voir le feu mordre ce joli bouleau à l'écorce d'ivoire, à l'entendre pétiller, à suivre les progrès de sa morsure. Notre attention était vite attirée vers la bonne en coiffe blanche qui apportait un grand cabaret d'argent chargé de tout le nécessaire pour faire le thé. Aussitôt déposé sur une petite table basse, ma tante allumait de suite la lampe à alcool sous une bouilloire d'argent à poignée coupée d'une pièce d'ivoire. En attendant que l'eau ne bouillît, elle nous passait de suite des tartines pour calmer notre impatience. Puis elle infusait le thé dans une théière de même style. Avant de se servir de ce thé bien chaud dans une jolie tasse de porcelaine, elle nous versait un grand bol de chocolat. 31.

Sa conversation était brillante si l'on en juge aux traits que celle-ci a laissés dans l'esprit neuf du jeune Renaud Lavergne:

Tous au plaisir de goûter ensemble, ma tante en profitait pour nous instruire. Elle nous questionnait sur nos études, sur les matières que nos professeurs nous avaient enseignées ce jour-là. Souvent elle nous parlait de sa jeunesse, de sa famille, les Barthe, de ses oncles Pacaud, tous patriotes. Quelles choses intéressantes elle avait à dire de son père Joseph-Guillaume Barthe, homme politique et écrivain canadien. Ce qui nous enthousiasmait le plus, c'était de l'entendre raconter son séjour à Paris, où, petite fille, elle avait vécu plusieurs années. Son père y avait écrit son fameux livre Le Canada reconquis par la France, livre qui fut jugé séditieux dans le temps et bien oublié depuis. Nous étions tout yeux plutôt que tout oreilles pour regarder les illustrations de ce livre. Un entre autres nous intéressait vivement. Elle représentait Monsieur et Madame Barthe, assis sur un banc dans les jardins des Tuileries; à côté d'eux, ma tante Emilie jouant avec un grand cerceau avec son frère Paris, prénom qu'il devait à cette grande ville

31 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié.

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

pour y être né.<sup>32</sup>

Cette femme était aussi une excellente maîtresse de maison et hôtesse:

sa table bien mise et bien servie n'avait point l'abondance qui s'étalait sur la table de mon père. Un menu abondant semblait chose secondaire: le service et le couvert primaient tout. Une table d'Anglais, quoi! Ce n'est pas chez elle que j'ai appris à être gourmand. Ma tante Lavergne recevait beaucoup. Elle avait remplacé l'Hon. Édouard Pacaud dont la maison jusqu'à sa mort avait été le centre du clan Pacaud-Laurier-Lavergne-Cannon auquel se joignaient les personnalités de passage à Arthabaskaville surtout lorsque la cour y siégeait. Le salon de ma tante devenait alors un terrain neutre. 33

Ma tante plaisait aux hommes, pourtant elle n'était ni belle ni jolie, ni coquette, mais spirituelle, gaie vive et toujours aimable pour tous. Son langage ne décelait qu'un cœur sain tant il était pur de tout alliage et de bonne compagnie. Jamais ne tombait de ses lèvres un mot déplacé, à double sens, qu'une oreille enfantine ne pouvait entendre.

Sans être dévote et pas du tout bigote, ma tante était une femme très chrétienne, mais large d'idées. Si elle n'allait pas à la messe sur semaine, elle n'en disait pas moins son chapelet tous les jours et apprenait à ses enfants à prier. 34

Quand il la compare à Madame Laurier, M. Renaud Lavergne concède qu'elle

n'en avait pas toutes les qualités: ce jugement sain, cette foi profonde, cette charité, cette fidélité à ses amies alors qu'elle était devenue la femme du premier-ministre du Canada, et pas le moindre snobisme,

32 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,

p. 67

33 *ibid*, p. 117

34 *ibid*, p. 111.

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

et n'ayant pas honte de dire son humble origine et tout ce qu'elle devait à ses amies pour son avancement. 35

Intéressante et vraisemblable constatation que la suivante faite par M. Renaud Lavergne sur ces trois personnages dont il nous a esquissé le portrait:

Madame Laurier, la meilleure femme du monde, dévouée à son mari, toute à son ménage et simple dans ses goûts, n'avait rien d'une intellectuelle pour intéresser un homme de la trempe de son époux. Il ne pouvait parler avec elle que de choses terre-à-terre, de sa cuisine, de son jardin, de ses bêtes, de ses intérêts pécuniaires, et qui sait, de son amie qu'elle fréquentait; mais il ne pouvait lui parler pour en discuter du mouvement des lettres et des arts de son temps, du dernier livre paru, enfin de toutes ces choses qui intéressent les gens cultivés et de même compagnie. 36

## R é p e r c u s s i o n s . -

Ces fréquentations inusitées de Laurier à Madame Lavergne, cette correspondance échangée à la vue de tous, de Madame Laurier la première, suscitaient des commentaires dans ce petit village. Un jour que les langues allaient bon train devant lui sur ce chapitre, le juge Marc-Aurèle Flamondon, grand ami et voisin de Laurier, le défendit d'une façon si singulière que Laurier aurait probablement aimé davantage son silence. "Je sais pertinemment, avait déclaré tout bonnement le juge, que mon ami Laurier est un impuissant." 37

35 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 120

36 *ibid.*, p. 120

37 *ibid.*, p. 118

Ces commentaires que le peuple faisait parvenaient aux oreilles des Lavergne eux-mêmes:

Mon père (Louis Lavergne), qui recevait par ricochet les on-dit, ne pouvait supporter de voir son frère qu'il aimait s'auroleler ainsi d'un insigne qu'il ne méritait pas. Impulsif, il s'en ouvrit un jour bien franchement avec lui. Mon oncle prit la chose en souriant: "Louis, lui dit-il, que veux-tu? Tu viens de me dire que tu ne crois pas à ces potins de village, ni moi non plus. Je le sais et j'en suis certain qu'il n'existe entre Emilie et Wilfrid qu'une amitié embellie par une culture intellectuelle commune. Elle l'admire comme moi-même je l'admire. J'ai une bonne femme; pourquoi l'humilier injustement? Perdre son amour du coup? Troubler à jamais la paix du ménage? J'ai un beau foyer, de beaux enfants. Tout compte fait, je préfère vivre en paix et laisser parler les gens. N'est-ce pas d'ailleurs ton opinion?" 38

M. Renaud Lavergne insère à la suite du récit précédent, à titre de preuve que la confiance que Joseph Lavergne manifestait à son épouse était fondée, une lettre que Laurier n'aurait pas écrite à son amie, semble-t-il, si une once de compromis eût marqué leurs rapports: à cause de son importance, nous la citons d'après l'original, donnant cependant la référence à la traduction qu'en fait le mémorialiste:

Another reason wich gives me intense satisfaction of your prolonge stay in Quebec is that you will have there abundant opportunity to see X. I thank you for the warmth with wich you will deliver my message to him; tell him also that from all this, he must learn a lesson that after all is such a thing as chastety among women as among men, that human action can have another inspiration that selfishness or vile appetite. 39

---

38 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,  
p. 119

40 *ibid.*, p. 127

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

Madame Laurier, de son côté, ne donna jamais aucun signe de femme outragée. 40

## Interprétation des faits. --

Que Armand Lavergne, comme nous l'avons vu au début de cette deuxième partie du chapitre, disculpte sa mère en la présentant comme une femme impressionnable, il y était autorisé comme le prouve l'incident suivant:

Il (Armand Lavergne) se souvenait sans doute de la petite scène dont nous avons été tous deux les témoins. N'avions-nous pas trouvé, en rentrant dans le salon, mon oncle et ma tante regardant un portrait de Laurier, jeune homme? Je dois avouer que mon oncle fut troublé ce jour-là par cette prétendue ressemblance de son fils avec Monsieur Laurier, ressemblance dont ma tante était fière parce que rare, mais ressemblance qui n'existait que dans son imagination. Il y avait de quoi l'auto-suggestionner après tous les racontars du village qui n'étaient pas sans parvenir à ses oreilles. Nous arrivâmes au moment où elle disait: "Ca ne peut pas se faire autrement que Armand lui ressemble... L'admiration que j'ai pour notre ami Laurier et que tu partages avec moi..." Nous n'en entendîmes pas davantage; c'était déjà trop. ... 41

Quoi qu'on en dise, continue M. Renaud Lavergne, Armand Lavergne ne ressemblait pas à Laurier. Mais singularité de la nature, les deux avaient la même forme de denture. Mais ce qu'il avait de caractéristique, et que seul un père peut passer à son enfant, c'était sa voix. Il avait hérité de cette voix un peu voilée de son père. 42

Que les enfants de Madame Joseph Lavergne aient fait l'objet de cette correspondance à plus d'une reprise, c'est

40 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 119

41 *ibid*, p. 118

42 *ibid*, p. 119

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
 fort humain; Laurier n'avait pas d'enfants. L'amitié le liait  
 à Madame et qu'il s'intéressât à elle à travers Armand et Ga-  
 brielle, il n'y a rien à dérouter la psychologie!

D'ailleurs, ces deux enfants étaient aimables pour eux-  
 mêmes. Il aimait Gabrielle qui était aussi intelligente que  
 jolie; Armand l'intéressait beaucoup et pour son caractère et  
 pour les belles dispositions de son esprit qui promettaient  
 tant. 43

Armand Lavergne, enfant, s'était attaché à Laurier; du  
 Séminaire de Québec, il écrit à sa mère dans les termes sui-  
 vants:

1er octobre 1892  
 Cinq heures du soir.

Chère Maman,

J'attends une lettre demain; que j'ai hâte à lundi!  
 J'ai été à confesse ce soir. Je vais communier demain  
 pour que tu ne t'ennuies pas non plus, et que je tra-  
 vaille bien, et d'autres grâces pour mon grand ami Mr  
 Laurier et pour vous autres.

J'ai écrit à Bielle et lui ai dit de faire mes ami-  
 tiés à Lily, les Soours vont être en "snuffle". Je ne  
 m'ennuie pas du tout le soir. Je prends mon vin chez  
 Monsieur Mathieu (directeur des élèves). Dieu que je  
 l'aime ce bon monsieur Mathieu, lui et Monsieur Lau-  
 rier, c'est l'idéal de l'homme à part papa.

Bonjour, bonjour,  
 ton fils,  
 Armand. 44

Cet attachement de Armand Lavergne à la personne de

---

43 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit calligraphié,  
 p. 159

44 ibid, manuscrit dactylographié, p. 119

69

LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA  
Monsieur Laurier vivra malgré les luttes qui surviendront:

6 décembre 1909

...  
Une seule chose me peine, c'est que vous puissiez croire, que pour vous avoir parlé franchement, je vous en veux, et que le passé ne compte plus. Hélas! Non, il compte toujours, et c'est surtout quand je vous combats que je sens comme il est fort, puisque chaque fois, quand le devoir m'appelle de sa voix forte, le doux passé murmure: Tu quoque Brute! Je vais vous paraître un ingrat: Dieu m'est témoin que je vous aime, mais pardonnez-moi, j'aime plus mon pays. ... 45

Que Laurier s'attache à cette femme d'aucun "sex appeal" mais pleine de vie spirituelle et cultivée par des études sérieuses autant que variées, élégante en plus et le bout-en-train de son cercle d'amis; rien d'étonnant non plus!

Ils vivaient dans un même village, dans le même cercle d'amis, étaient d'une même culture intellectuelle. Comment Madame Lavergne n'aurait-elle pas admiré un tel homme si mêlé à sa vie? Et pourquoi Laurier n'aurait-il pas cherché en sa compagnie un agréable passe-temps? 46

D'autant plus que son foyer ne lui fournissait pas occasion de poursuivre ses préoccupations intellectuelles, de communier par l'esprit au mouvement des arts et des lettres:

c'est un peu tout cela qu'il trouvait dans le salon de ma tante, le seul endroit du village où il pouvait partager cet aliment de l'esprit rehaussé d'une sauce à la Marquise de Sévigné. ... 47

---

45 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,  
p. 146

46 *ibid*, p. 119

47 *ibid*, p. 119

## LAURIER, SA VIE PROFESSIONNELLE ET SENTIMENTALE A ARTHABASKA

Jeu dangereux que ces sentimentales relations, dira-t-on! Peut-être? En tout cas d'autant plus subtil que Madame Laver-gne le croyait nécessaire à la mission qu'elle s'était assignée, ainsi qu'elle le confiait à son neveu, M. Renaud Lavergne:

Quand je me liai d'amitié avec Monsieur Laurier, je m'aperçus bien vite que ce jeune député d'avenir n'était encore sous certains rapports que le pauvre petit cornichon de Saint-Lin; que sa femme n'était pas la personne qui lui en imposait assez pour lui apprendre même les éléments de l'étiquette que doit connaître un homme du monde, surtout un homme politique destiné par ses talents variés à parvenir dans les plus hauts milieux. Il ne savait même pas manger, tel qu'on le doit, une orange à table. Je lui fis comprendre que ce manque d'étiquette pourrait lui nuire auprès de l'élite anglaise qu'il était appelé à côtoyer à Ottawa. Je lui enseignai donc à manger, à s'habiller avec goût, enfin tout ce qu'un gentleman doit savoir. Comme il était homme d'esprit, il le comprit. 48

Quant aux lettres que ces deux personnes échangeaient, elles devaient être un exercice de style épistolaire anglais dont la correction se faisait au salon.<sup>49</sup>

Enfin, se demande M. Renaud Lavergne, que puis-je conclure de ces quelques lettres de Laurier à ma tante?

Deux choses, certainement.

En premier lieu, que Laurier avait pour ma tante une solide et fidèle amitié, mais de l'amour, point! Rien dans ces lettres dénote un amoureux, mais tout simplement un vieil ami.

En second lieu, que leurs lectures communes de la vie de femmes célèbres leur donnèrent inconsciemment ou non l'idée de les imiter, de laisser à la postérité,

48 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,

p. 121

49 ibid., p. 121

eux aussi, de quoi tenter un historien, de donner à leur vie ce qu'ils admiraient tant chez leurs héros leurs héroïnes. 50

On ne demandera pas à l'historien de psychanalyser Laurier et Madame Lavergne à travers quelques lettres de l'un d'eux: nous les avons tout simplement présentées dans leur contexte, nous avons essayé de les voir avec les yeux d'un contemporain, M. Renaud Lavergne. Son interprétation peut valoir les insidieuses allusions des politiciens de l'époque.

Documents et personnages mis en scène appartiennent à la petite histoire d'Arthabaska, à la vie de Laurier, citoyen d'Arthabaska.

---

50 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit calligraphié,  
p. 161



Wilfrid Laurier au milieu de partisans

## CHAPITRE LV

### LE CITOYEN LAURIER, HOMME POLITIQUE

Le 1er juillet 1951, lors des fêtes qui marquèrent le centenaire d'Arthabaska, M. Louis St-Laurent, premier-ministre du Canada, déclarait: "A Arthabaska est, à proprement parler, le point de départ de la vie publique de Laurier".<sup>1</sup>

En effet, avant d'être un musée auréolé du prestige d'avoir abrité le premier Canadien-français devenu Premier-Ministre du Canada, sa résidence fut d'abord celle du député, du député-maire, du maire-préfet, c'est-à-dire, la maison que les gens de la place montrent du doigt avec orgueil, en disant: "Ici habite notre député," la maison d'où émanent les initiatives qui déferlent sur le comté et portent au loin le témoignage de la sagesse et de la valeur d'un fils de l'endroit, la maison-remous où viennent s'engouffrer tous les heurts, toutes les incompréhensions, tous les échecs que les concitoyens, sismographes inconscients, enregistrent avec peine ou avec joie.

Avant d'être planté là, sur son socle, à l'avant de sa maison-musée, froid et distant dans sa gloire de bronze, recueillant vénération des touristes et regard distrait des actuels citoyens, Laurier fut d'abord le propagandiste

---

<sup>1</sup> Documents à conserver, presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, 1951

d'idées neuves, et pour cela, suspectes, le député que l'on salue en s'honorant parce que l'on reconnaît en lui une incarnation du parti auquel on adhère, ou si l'on diffère d'allégeance avec lui, parce qu'il représente l'ange distributeur d'emplois et de bienfaits publics!

De plus, de haut et de loin, l'Histoire qui nous a habitués à un Laurier jouissant d'un prestige égal à celui d'un monarque, l'Histoire dira: "Qu'un marchand inconnu, hier encore recevant les clients derrière son comptoir, ait triomphé de Laurier, ... c'était un de ces coups du sort" <sup>2</sup> auquel Désiré-Olivier Bourbeau semble totalement étranger! Auquel la population d'Arthabaska ne paraît avoir participé qu'à titre de figurants! Ce seul fait, à titre d'exemple, s'inscrit en tous autres traits dans les annales d'Arthabaska. Il en va un peu comme des répercussions d'absence et de vague qu'éveille chez le passant de tous les jours la lecture sur le Monument aux Morts de l'inscription: "Soldat X, mort pour sa patrie" et des sentiments d'attendrissement inconsolé qui montent dans le fils qui y retrouve quotidiennement le nom d'un père irremplacé.

Et c'est pour ces raisons, que délaissant les grandes études de la carrière publique de Laurier, nous voulons retrouver les répercussions que son ascension détermina

---

2 Rumilly, R., Histoire de la Province de Québec,  
II, p. 168.

sur son milieu immédiat, où il n'était d'abord qu'un citoyen comme les autres. Nous essayerons de saisir à travers les verres colorés des journaux locaux, contemporains au verbe haut, l'écho, en quelque sorte, de l'attachement que les uns vouaient aux dogmes politiques reçus en héritage, et chez d'autres, l'admiration grandissante pour l'étoile naissante.

Parce que moins étude chronologique que sociologique, ces pages s'attacheront à présenter en Laurier le citoyen dont les agirs divisaient les concitoyens en admirateurs et adversaires; plutôt que d'aligner de longues séries d'événements, souvent semblables soit dans leur exécution, soit dans leurs répercussions, elles en dégageront qui auront été symptomatiques de l'importance que tous accordaient à Laurier les uns dans une fidélité partisane, les autres dans la tension tragique d'abattre le "méchant", le "dangereux".

Pour ses concitoyens, Laurier, homme politique, fut d'abord le propagandiste libéral, le député "jeune premier", le ministre de plus en plus étranger à la cité et absorbé par des responsabilités telles qu'elles finissent par l'en soustraire.

#### 1. Le propagandiste libéral.

Avec la mort de Médéric Dorion, Laurier héritait non seulement du Défricheur, mais aussi de la tâche de vulgariser les idées libérales: il voyait du fait sa tête s'auréoler d'un halo douteux... car 1867 marquait aussi l'avènement du régime fédératif au Canada. Le clergé avait demandé

que l'on fasse l'unanimité autour de la nouvelle constitution: le parti libéral, tant sur le plan provincial que fédéral, n'en prônait pas moins la non-acceptation du régime. Et Laurier, dans son coin, assumait sa part du combat.

L'adversaire, dès lors, porte, et pour longtemps, l'attaque sur plusieurs terrains: Laurier a complété dans l'ombre des sociétés secrètes, ses collaborateurs sont suspects, enfin, les agissements de ses acolytes, comme les siens propres, mettent en danger la vie chrétienne des gens de chez nous.

Laurier a complété dans l'ombre des sociétés secrètes. -- La propagande des Conservateurs de L'Union des Cantons de l'Est sème la rumeur que Laurier a appartenu au Club Saint-Jean-Baptiste<sup>3</sup> alors qu'il habitait l'Avenir: pour l'homme du peuple, pour le paisible citoyen, Laurier devient un anglophobe marqué de l'interdiction de Monseigneur Laroque, interdiction qui pèse sur le parti tout entier. D'une assemblée à l'autre, la rumeur devient assertion, certitude, dogme. Monseigneur Laroque avait en effet, le 23 mars 1866, écrit une lettre au curé de M. Dufresne, député de Saint-Hyacinthe, dans laquelle il disait que le Club Saint-Jean-Baptiste était une société secrète et, comme telle, était condamnée par le quatorzième décret du premier concile provincial de Québec: il y rappelait qu'un

---

<sup>3</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 3 janvier 1878, page 2, col. 1.

catholique ne pouvait en faire partie sans se voir exclu des sacrements de l'Église. M. Dufresne parcourut tout son comté et cria à toutes les portes des églises que le Club Saint-Jean-Baptiste n'était pas une société secrète. Le Défricheur, au témoignage de L'Union des Cantons de l'Est, cita l'évêque à son tribunal, jugea son geste comme arbitraire, injuste, inique. Le protonotaire Barwis, W.H. Felton, Ecr., Richard H. Stevens, affirmeront plus tard devant une assemblée d'élèves à Tingwick, que "le Club Saint-Jean-Baptiste dont M. Laurier faisait ci-devant partie, avait passé des résolutions pour l'extermination de la population britannique de la province".<sup>4</sup> Laurier pourfendit ces assertions mais devant les preuves apportées par Chapleau, il fit ensuite silence sur ce sujet.

Ses collaborateurs sont suspects. — Parce que Laurier prêtait son concours aux grandes fêtes oratoires politiques, apportait à ses pairs l'appui de son verbe distingué et logique, ceux-ci envahissaient le comté lors des luttes de Laurier. Ainsi s'amènèrent à Arthabaska, entre autres, les Wilfrid Dorion, Sénécal, Tremblay, Bules...

Jeter la suspicion sur ces vedettes du parti libéral, c'était compromettre Laurier aux yeux de ses concitoyens, compromettre d'autant son prestige!

---

<sup>4</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 21 mars 1867, p.1., col.2.

En juillet 1871, Buies s'amène à Arthabaska. Les journalistes-chaperons de L'Union des Cantons de l'Est commentent d'une façon moralisante son passage:

Ce grand apôtre de l'Institut Canadien excommunié de Montréal était à Arthabaska, vendredi dernier. Inutile de dire qu'il n'est pas allé prendre ses quartiers à l'Hôtel Dorais, où il joua l'année dernière un si triste rôle. Son séjour en ce village, se rapporte, dit-on, à l'élection de M. Laurier, qu'il est très anxieux de voir triompher. Réflexion morale: Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.<sup>5</sup>

Voici l'aventure que "ce triste journaliste, rédacteur de l'Indépendant" s'était permise, aventure qui, si elle avait vraiment scandalisé, devait être tue avec charité et non étalée pour fins politiques. En juillet de l'année précédente, Buies était venu à Arthabaska. L'ex-garibaldien avait pris ses quartiers à l'Hôtel Dorais: s'y déroula un petit drame bien construit avec ses deux actes et son dénouement digne des meilleurs pièces jouées alors dans les salles paroissiales:

... dimanche au matin, pendant que le maître d'hôtel est à la messe. Costumé dans le vieux style de nos premiers parents avant leur chute, tombé en désuétude, maître Buies laissa sa chambre à coucher, descendit l'escalier, traversa la cuisine et alla prendre le bain. Inutile de peindre l'effroi des servantes à l'apparition de cet homme bravant la décence et la pudeur et jouissant avec un cynisme sans exemple du scandale qu'il causait. Après le bain, il retourna dans le même accoutrement dans sa chambre à coucher.

Tombée du rideau sur le premier acte. Buies part pour Standfold où il prononce un discours.

---

<sup>5</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 1er juin 1871, p.2., col.5.

... lundi après-midi... notre héros entreprit de nouveau l'exhibition scandaleuse de sa chétive personne. Du haut de l'escalier, il cria à la ménagère de lui apporter des allumettes. M. Dorais, sachant à qui il avait affaire, alla lui-même porter ces allumettes et trouva Buies dans l'état qu'on sait et attendant le retour de la servante.

Retombée du rideau. Dénouement extérieur à la scène de l'action! En personne avertie, le journaliste peut tirer la leçon:

Cette affaire a causé, comme bien on le pense, un grand scandale dans cette population si chrétienne et si décente! Et voilà l'Homme que le peuple écoute dans les assemblées publiques! Espérons que cette fois, il sera désabusé et saura désormais à quoi s'en tenir.<sup>6</sup>

Laurier doit être un bien drôle de catholique puisqu'on le voit s'associer des hommes tels que Tremblay et le Citoyen Blanchet que les honnêtes rédacteurs de L'Union des Cantons de l'Est trouvent très peu recommandables.

De Tremblay, les observateurs conservateurs disent en effet que:

M. Laurier a encore fait venir le fameux Pitre à Ki-Ki, l'ex-candidat Tremblay, qui, pour avoir quelques louis d'or, jurait sur les évangiles qu'il était pauvre et nécessiteux lorsqu'il valait au moins deux mille piastres, le montant de sa qualification.<sup>7</sup>

La consternation ne s'arrête point là! C'est la déroute complète chez la gent journaliste conservatrice locale. Avec cependant un vague scrupule dont on veut se disculper:

---

<sup>6</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 1 juin 1871, p.2, col.5.

<sup>7</sup> ibid, 25 oct. 1877, p.2, col. 4.

On nous a toujours accusé de mêler la religion à la politique. Qu'on nous dise si nous avons eu tort. Il y a un proverbe "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es". Voyons en quelle compagnie se trouve M. Laurier pour faire la lutte et savoir ce qu'il est.

Dimanche dernier, à Saint-Germain, il y avait pour le défendre un fameux apostat du nom de Pilon d'Upton, dont les électeurs ont pu entendre le plaidoyer.

Ici, le fameux Citoyen Blanchet de l'Institut canadien, radical excommunié par Mgr de Montréal, confrère du défunt Guibord, travaille activement pour assurer l'élection de M. Laurier.<sup>8</sup>

Ce Citoyen Blanchet devait être un collaborateur de taille pour Laurier si l'on en juge aux coups de massue que des adversaires aussi respectables que Auguste Quesnel, shérif et notable de la place, lui assénaient:

Je n'ai ni le temps ni le désir de répondre à M. M. Beaudry et Blanchet: je dirai au premier que ce que j'ai avancé est vrai; quand au second, les chiens qu'il doit entendre japper après depuis vingt ans sont les remords d'un reste de conscience qu'il n'a pas vu depuis qu'il a changé d'habit.<sup>9</sup>

Né en 1812, le Citoyen Blanchet avait en effet porté la soutane en 1837, tout probablement au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il joua un rôle important dans l'histoire de cette excommunication de rouges à Montréal et s'attira les foudres de l'évêque. Tour à tour avocat et journaliste, il avait été avant de venir à Arthabaska, directeur du journal L'Avenir.

Il se montra toujours un ardent défenseur des "mortels

---

<sup>8</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 23 mai 1877, p.2, col.4

<sup>9</sup> ibid, 23 mai 1878, p.2, col.1

principes de la Révolution", comme il se plaisait à les nommer.<sup>10</sup> C'est ce qui lui valut le titre de Citoyen. Les braves gens d'Arthabaska le tenaient pour un mécréant ne croyant ni à Dieu ni à diable, mais le respectaient. Cette réputation faisait travailler l'imagination des enfants du village. Quand les gamins, du nombre desquels il était, raconte M. Renaud Lavergne, le rencontraient au village, et qu'ils lui criaient un "Bonjour Citoyen", le Citoyen soulevait gravement son chapeau et répondait: "Je vous salue, ... Citoyen."

Cet homme de taille moyenne, aux yeux noirs très fins, bien qu'agé, marchait vite et tête haute: il était toujours proprement vêtu d'une longue redingote usée mais propre et coiffé d'un chapeau mou à large bord. Tenue vestimentaire qui contrastait avec son habitation aussi insolite que le nom du rang dans lequel il habitait, rang des Cinq-Chicots qui longe la rivière entre Arthabaska et Victoriaville. Sur un petit lopin de terre sablonneuse, ombragé d'un seul érable au pied duquel se trouvait un banc sur lequel il venait se reposer, lire et rêver à son passé tourmenté, il possédait une petite maison qu'on montrait du doigt. Elle était divisée en deux parties: dans la première, il vivait seul avec son chien, son chat et ses livres. La seconde était habitée par sa vache et ses poules. Dans le grenier étaient entassés le foin et les grains.

---

<sup>10</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 145.

Monsieur Lavergne, enfant, a souvent vu le citoyen à l'étude Laurier-Lavergne. Monsieur Laurier aimait à le faire parler des hommes de sa génération tandis que le notaire Lavergne mettait en commun avec lui ses souvenirs de leur paroisse natale, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.<sup>11</sup>

Les agissements de ses acolytes, comme les siens propres mettent en danger la vie chrétienne des gens de chez nous -- Laurier, comme les autres politiciens, haranguait le peuple, le dimanche, après la messe, soit pour y faire connaître la politique qu'il entendait suivre s'il était élu, soit pour y poser sa candidature en temps d'élection.<sup>12</sup> Son vieil ami Pacaud le faisait aussi. Et c'était tout un spectacle!

Après la grand-messe, les paroissiens se massaient de suite au pied de la tribune paroissiale. Le crieur menait tambour battant les enchères pour les âmes: volailles, cochons de lait avaient de suite preneurs. Il savait les paroissiens impatientes et ne tenait guère à se faire apostropher et à recevoir des quolibets. A peine le crieur était-il descendu de la tribune, Louis-Edouard Pacaud y montait à son tour. Après

---

<sup>11</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 146

<sup>12</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 1 juin 1871, p.2, col.2

avoir dit un "Bonjour, mes amis!" retentissant et joyeux, il déposait bien vite son chapeau à ses pieds, relevait sur son front ses lunettes, et le livre de prières en main, commençait à répondre, point par point, aux considérations politico-religieuses que son curé avait faites en chaire. Sans le nommer, bien entendu. Il savait parler de choses sérieuses à ses auditeurs campagnards, mais savait aussi les faire et les intéresser par des anecdotes. A chaque remarque spirituelle, à chaque allusion amusante, on s'esclaffait. De sa fenêtre, le curé suivait la scène avec inquiétude.<sup>13</sup>

En juin 1871, le spectacle tourna au scandale. Que Mgr Suzor, "politicien dans l'âme", fondateur et inspirateur de L'Union des Cantons de L'Est qui se déclarait ouvertement "catholique et conservateur" et "décidé à combattre les doctrines funestes et les maximes fallacieuses des ennemis avoués ou déguisés de la vérité, de la justice et du bien";<sup>14</sup> que Mgr Suzor, donc, y soit allé trop vivement dans son exposition du mandement épiscopal relatif aux élections, c'est possible à cause de son caractère, de son allégeance politique! Que le propagandiste de Laurier, le populaire Edouard Pacaud, y soit allé trop vivement dans sa réplique, c'est certain, au jugement du curé qui a

---

<sup>13</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 28

<sup>14</sup> Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, presbytère de la dite paroisse, juillet 1871.

laissé des événements la version suivante:

Le neuf juillet 1871 fera époque dans les annales de la Paroisse de Saint-Christophe tant parce qu'il a été témoin d'une scène passablement triste que parce qu'il a donné lieu à une démarche honorable de la part de ses habitants et qui témoigne hautement de leur attachement à leur pasteur et à la foi de leurs pères. Voici en peu de mots ce dont il s'agit. C'était la veille des jours de votation pour l'élection d'un représentant à l'Assemblée législative de la Province de Québec. Pour obéir à un devoir qui lui était marqué par une lettre de l'évêque diocésain, Monsieur le curé, tout en rappelant à ses paroissiens leurs devoirs d'électeurs dans cette circonstance, s'était élevé contre le libéralisme catholique que le souverain Pontife Pie IX venait de censurer dans sa réponse à l'adresse des Catholiques de France. Son instruction avait trouvé de l'écho dans tous les coeurs lorsqu'à la grande surprise de tout le monde, Monsieur Louis-Edouard Pacaud, avocat d'Arthabaskaville, se présente sur le perron de l'église paroissiale, à l'issue de la messe même pendant laquelle Monsieur le curé venait de prêcher, et s'efforce de prouver que la paroisse avait été insultée et lui en particulier par des insinuations aussi malveillantes que mensongères; puis pour exalter le libéralisme dont il se vante d'être un des plus dévoués adeptes, il discrédite de son mieux le parti conservateur auquel il donne pour patrons entre autres Pilate qui avait fait crucifier le Sauveur, Hérode qui avait fait décapiter saint Jean-Baptiste, etc. C'est assez dire pour faire voir que Monsieur Pacaud était venu là pour ériger Autel contre Autel et faire l'office de prédicant.

Par malheur, quelques paroissiens qui ne comprenaient pas toute la portée d'une semblable conduite, et cédant trop facilement à l'enthousiasme que fait naître un temps d'élection se permettent d'applaudir non la controverse, ont-ils dit ensuite, mais quelques paroles à l'adresse du futur élu (Laurier) que l'orateur venait de jeter en appât. Comme ces applaudissements paraissaient suspects et s'étendaient à tout le discours puisque distinction n'avait pas été faite, la paroisse, pour s'exonérer d'un blâme qui retombait indirectement sur elle, présenta à Monsieur le Curé la protestation suivante:

A Messire Ph. H. Suzor, ptre, V.P.  
Curé de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska.

Nous soussignés, vos paroissiens, prenons l'opportunité de protester solennement et publiquement contre le fait qui s'est passé à la porte de l'église de cette paroisse le 9 juillet dernier, consistant en une réfutation affligeante de la parole de vérité par un de nos co-paroissiens. Veuillez croire, Monsieur le Curé, que nous nous soumettons à votre doctrine, et que le fait ci-dessus nous a blessés cruellement à l'endroit de notre religion et de votre personne et que nous le réproprouvons hautement. 15

Deux cents seize noms suivent le texte précédent: aussi, le dimanche suivant, Monseigneur le Curé pouvait-il dire:

J'ai vu avec plaisir et avec bonheur les demandes de la paroisse pour rétablir sur sa véritable base l'autorité du pasteur que quelques-uns avaient voulu affaiblir...16

A travers le récit perce les liens de la double allégeance du curé: rattachement au parti conservateur, rattachement au Catholicisme. Des deux meurtrissures portées au coeur du politicien et à celui du pasteur inféodé à la hiérarchie, l'on découvre vite par la narration faite de l'événement que la première est plus éprement ressentie que la seconde: l'excuse des paroissiens vise d'ailleurs à panser la première d'abord: "Veuillez croire, Monsieur le Curé, que nous nous soumettons à votre doctrine et que le fait ci-dessus nous a blessés cruellement à l'endroit de notre religion..."

---

15 Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, juillet 1871.

16 ibid, juillet 1871.

L'on peut cependant alléguer que l'ire du curé se porte contre un libéralisme politique non encore décortiqué parfaitement de sa gaine doctrinaire.

Non seulement sont suspects les agissements des zélateurs de Laurier, mais les siens propres, au jugement des adversaires conservateurs, sont subversifs.

Ne prétend-il pas par des arguments boiteux et ridicules que la Confédération est liberticide et qu'on ne doit envoyer à la Chambre que des députés hostiles à cette mesure? <sup>17</sup>

Ne propage-t-il <sup>pas</sup> à la face de tous les paisibles habitants de sa paroisse, sur le perron même de l'église, cette théorie aussi dangereuse que désastreuse que l'Eglise et l'Etat sont de fait séparés en Canada? <sup>18</sup>

N'entend-il pas travailler à la disparition du Conseil législatif, et n'est-il point téméraire qu'en "novice de la politique", il juge en dernier ressort des actes des vieillards qui ont passé leur vie à travailler pour la patrie et qui ont pour eux l'expérience de la vie politique et des besoins du peuple? Ne faut-il pas être "un peu avancé dans le progrès", tel qu'entendu par le libéralisme, pour tenter une aussi blâmable entreprise? Car il faut être, toujours selon l'avis de ses adversaires conservateurs, de bien mauvaise foi pour

---

17 L'Union des Cantons de l'Est, 29 mai 1867, p.3, col.1.

18 ibid, 25 juillet 1867, p.2, col. 1.

déclarer que cette institution est inutile. Qu'advient-il si des libéraux de la trempe de Laurier accèdent au pouvoir? A bas le Conseil législatif! Debout les lois les plus nuisibles à la religion, à nos immunités religieuses et politiques!

Il arrivera que la première loi sanctionnée aura pour effet d'obliger l'évêque ou le curé d'enterrer un ex-communicé comme les libéraux qui ont toujours été et qui sont encore les patrons et les amis de M. Laurier. Voilà où nous en arriverons indubitablement si notre Conseil législatif était aboli.<sup>18b</sup>

Point nécessaire d'en dire davantage, proclame-t-on encore dans le camp conservateur, pour faire voir que M. Laurier professe encore la même doctrine que Le Défricheur par rapport à l'autorité comprise comme étant le droit du peuple à se rebeller contre l'autorité légitime.<sup>19</sup>

"Ce qu'il aime encore par dessus tout," ce M. Laurier, "c'est cette belle liberté, déesse des libéraux, qui autorise tout; liberté de penser et d'agir sans contrôle aucun". Et c'est au nom de cette liberté, que non content de vouloir abolir une institution parlementaire séculaire comme le Conseil législatif, il remet en cause tout notre système d'éducation lorsque, en cette mi-juin 1871, à Victoriaville, il ose déclarer: "Honte à la province de Québec qui n'est pas plus avancée sous le rapport de l'éducation!" Ce qui signifie, écrit L'Union des Cantons de l'Est, "Honte à vous, électeurs

18b L'Union des Cantons de l'Est, 22 juin 1871, p.2, col.2.

19 ibid., 22 juin 1871, p.2., col. 2.

d'Arthabaska qui êtes aussi ignorants!"... "compliment au clergé qui a l'éducation sous son contrôle"! Et ce qui prouve que "M. Laurier n'aime pas les contrôles, pas plus celui du clergé dans les écoles que celui du Conseil législatif dans la législature." Aussi, "M. Laurier est-il" aussi "anxieux de débarrasser nos écoles de ce contrôle gênant" du clergé et de ruiner le peuple en "voulant voir grossir les allocations du gouvernement et les taxes pour hausser le salaire des instituteurs et institutrices".<sup>20</sup>

M. Laurier s'attaque même au pape, clament les défenseurs du droit, de l'ordre, de l'orthodoxie! Nous aimerions à savoir, disent-ils, si M. Laurier professe encore la doctrine suivante que nous avons déjà eu occasion de lui entendre exposer: le pape est arbitraire et intolérant. Arbitraire en ne permettant pas dans l'étendue de ses Etats, l'érection de temples autres que ceux voués au culte catholique. Intolérant en ne permettant point aux protestants et autres religionnaires d'adorer leur dieu à Rome à la manière de leur secte. Il n'y a que l'envie de dominer et d'écraser qui pousse le pape à cette tyrannie. Et pour être logique dans ses relations avec lui, l'Angleterre devrait interdire pareillement l'érection d'églises catholiques dans toute l'étendue de son royaume.<sup>21</sup>

---

<sup>20</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 22 juin 1871, p.2, col.2

<sup>21</sup> ibid, 22 juin 1871, p.2, col.2.

Pas surprenant que Laurier, "un libéral annexionniste, professant des doctrines anti-catholiques et condamnées comme telles par l'Eglise,"<sup>22</sup> devienne un objet dont on doit éviter le contact! un blanc-bec ignare! un ridicule pantin de la politique!

Quand circulent dans le comté des réquisitions pour inviter Laurier à se présenter comme candidat, L'Union prévient la population: "Que les lecteurs se tiennent sur leurs gardes!"<sup>23</sup>

Quand les libéraux tiennent des assemblées, L'Union veille, le flambeau de la sagesse à la main, pour y déceler la plus petite faille:

Dimanche au soir, il y a eu une assemblée présidée par M. Dorian dans le but de faire résigner M. Thibodeau, candidat à peine nommé, en faveur de M. Wilfrid Laurier qui n'est pas encore sorti de terre. Ainsi la division est dans le camp des amis de M. Dorian. Nous pourrions nommer les orateurs les plus spiritueux de la circonstance; surtout certain petit blanc-bec qui ignore l'A.B.C. de la politique, mais nous avons la charité de le cacher.<sup>24</sup>

Quand la charité invite ainsi à se taire, le sens de la caricature et de l'ironie frappe d'estoc et de taille pour discrediter les libéraux, leur idole locale:

Mercredi dernier, le piteux Sénécal, la crème du parti rouge, débarquait en même temps qu'une troupe de saltimbanques, dans la grenouillère de Victoriaville où gîtent les wo-warrons les plus clamoureux du parti.

22 L'Union des Cantons de l'Est, 25 juil. 1867, p. 2, col. 2

23 ibid, 1er août 1867, p. 2, col. 2

24 ibid, 1er août 1867, p. 2, col. 4

Le lendemain, une assemblée eut lieu dans la savane de Victoriaville. Un cirque devait ce jour-là déployer les merveilles opérées par ses acrobates. Le parti rouge crut l'occasion favorable. M. Laurier, qui pleure encore son Défricheur mort d'inanition l'hiver dernier, a essayé d'accaparer l'attention, mais l'assemblée demandait à grands cris Sénécal.<sup>25</sup>

L'on ne s'étonne pas enfin, après toute cette propagande faite autour de Laurier, de trouver sur les lèvres de deux cultivateurs ce dialogue qui veut que Laurier soit devenu ministre protestant! Dialogue, note le Journal d'Arthabaska, qui paraît calculé d'une manière évidente pour mettre le lecteur ignorant sous une fausse impression.<sup>26</sup>

2. Le député "jeune premier".

Laurier briguera par trois fois les suffrages des électeurs du comté d'Arthabaska: 1871, 1874, 1877. La mise en nomination, les assemblées contradictoires, cette invasion du comté par les "grands" des deux partis; autant d'attractions, autant de distractions, autant d'occasion de contestations! Patronage, promesses paradisiaques, corruption électorale, proclamations de foi partisane; autant de clairons que l'on fait sonner aux oreilles des électeurs sourds à toute autre voix qu'à l'hérédité partisane.

---

<sup>25</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 1er août 1867, p.2, col.5

<sup>26</sup> Journal d'Arthabaska, 18 octobre 1877, p.3, col. 4

M i l l e h u i t c e n t s o i x a n t e - o n z e .

Première étape dans l'ascension politique de celui qu'Arthabaska considérera comme son plus illustre citoyen. Laurier sollicite des électeurs du comté un mandat à la législature provinciale. Essayons de retrouver les *grands moments* de cette campagne qui marque l'apparition d'une figure nouvelle.

Le parti conservateur a déjà choisi son candidat, M. Hemming. On s'interroge sur le nom de son adversaire. A la mi-mai, une convention libérale se tient à Kingsay. C'est maintenant une certitude, M. Laurier entrera en lice:

M. Laurier a posé sa candidature en cette paroisse, à la porte de l'église ( d'Arthabaska ) dimanche dernier, après la messe. Il a fait connaître aux électeurs la politique qu'il entend suivre en Chambre s'il est élu.<sup>27</sup>

Mais sous quel drapeau, se présente-t-il? Est-ce avec les couleurs du vieux parti et la doctrine du Défricheur, ou bien avec la nouvelle livrée du catholicisme et du conservatisme? Probablement sous ni l'une ni l'autre: mais plutôt comme candidat indépendant, chuchote-t-on.<sup>27b</sup>

Tel que requis par la proclamation officielle, l'appel nominal a lieu à Drummondville en juin. Première phase du duel Hemming-Laurier. La foule se disperse dans le tumulte.

Monsieur Laurier doit publier son programme électoral, exigent les conservateurs. Car, rouge avec les rouges,

<sup>27</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 1er juin 1871, p. 2, col. 4 :

<sup>27b</sup> ibid, 23 mai 1871, p. 2, col. 7.

conservateur avec les conservateurs, indépendant quand il se trouve en présence des deux partis,<sup>28</sup> il s'avère impossible de juger de sa politique tellement elle apparaît fluctuante!

D'ailleurs qu'importe qu'il rédige ou non son programme! Que les électeurs catholiques de ce comté arrêtent de se faire un scrupule de donner leur vote à un protestant sincère et juste, conservateur et professant des principes bons et sains, affirment les puristes défenseurs de l'orthodoxie dont la chaire est l'Union des Cantons de l'Est. Ces scrupules ne sont pas fondés et doivent être combattus parce qu'entre un catholique dont les principes sont ceux du défunt Défricheur et un protestant conservateur, ami de nos institutions, le choix ne s'impose plus, comme le dit d'ailleurs Monseigneur Leflèche, à la page 212 de son volume intitulé "De la société civile".<sup>29</sup>

Cependant, Hemming et Laurier s'affrontaient. Les deux adversaires prenaient leur mesure en assemblées contradictoires, nec plus ultra des émotions que les électeurs du temps pouvaient s'offrir.

L'une d'entre elles se déroula à Arthabaska, le 28 juin. Comme la campagne électorale touchait à sa fin, elle prit vite un caractère dramatique. La paix faillit être troublée avant même qu'elle n'ait débutée: Laurier voulait que la séance eut lieu devant l'église locale. L'adversaire tenait

---

28 L'Union des Cantons de l'Est, 22 juin 1871, p.2., col.3.

29 ibid, 15 juin 1871, p.2, col. 4.

au site choisi, place de l'actuel hôtel de ville, face au palais de justice. Un compromis amena l'assemblée tapageuse à l'hôtel Dorais.

M. Laurier y parla le premier. Il repassa à peu près dans la même forme ce que ses opposants appelaient tous les lieux communs de son programme, faisant les mêmes reproches à M. Hemming, avançant à tort et à travers une foule de choses mais ne prouvant rien. Il tempêta gros, dit encore le rédacteur de l'Union, contre le Conseil législatif, contre le gaspillage des deniers publics, la maladministration de la chose publique, enfin récita tout le vieux chapelet de "L'enfant terrible", moins les chiffres dont il ne fut pas prodigue.

L'Honorable Chauveau, accouru soutenir Hemming, eut vite fait, paraît-il de démolir tous les bobards de Laurier.<sup>30</sup>

Quelques jours plus tard, soit le 6 juillet, larmes aux yeux, les antagonistes de Laurier constataient qu'il avait remporté la victoire avec 702 voix de majorité. Non démoralisés cependant, ils atténuèrent ce verdict populaire en prétextant que beaucoup de conservateurs avaient voté pour Laurier, séduits qu'ils étaient par ses promesses d'indépendance et confiants qu'il se rangerait sous peu parmi les conservateurs.<sup>31</sup>

---

<sup>30</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 6 juil. 1871, p.2, col.1.

<sup>31</sup> ibid, 18 juillet 1871, p.2, col. 1.

M i l l e h u i t c e n t s o i x a n t e - q u a t o r z e .

Avec l'élection de 1874, Laurier quittait la scène de la politique provinciale où il avait joué le jeune-premier, pour briguer les suffrages comme candidat de Drummond-Arthabaska au parlement fédéral. Il affrontait M. Tessier.

Le bruit courut un moment que Laurier serait élu par acclamation. Que Dame Rumeur ait un peu de sens, exigeait l'opposition! La vérité, disait-elle, c'est que M. Tessier fait une opposition acharnée à M. Laurier.<sup>32</sup>

Les conservateurs, pour minor le prestige de Laurier, propagèrent le mythe "Lazare est ressuscité": autour de ce thème s'orchestrèrent toutes les attaques, toutes les menées. Ce Lazare ressuscité, c'était Laurier! Ce même Laurier qui, disait-on, se plaisait hier à répéter que la Confédération avait fait disparaître les couleurs, qui affirmait sur tous les tons "Je ne suis ni bleu ni rouge, je suis indépendant", se présentait maintenant sous l'étiquette libérale, donnait sa foi au credo des radicaux.<sup>33</sup>

Le candidat Tessier ne put prendre part très active à la campagne à cause d'une maladie grave qui le tint chez lui: les libéraux, non seulement envahissaient les moindres recoins du comté, mais, alléguait le parti conservateur éprouvé, les

<sup>32</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 13 janv. 1874, p.2, col. 1

<sup>33</sup> Ibid., 19 février 1874, p.2, col. 1.

inondaient d'argent, de promesses, de boisson! Comme quoi Lazare avait vraiment repris goût à la vie!<sup>34</sup>

La votation porta Laurier à la Chambre des Communes: par 238 voix de majorité, il avait défait le candidat Tessier. Victoire de Laurier? Non, disait pour s'encourager l'état-major local du parti conservateur! Défaite morale, certes! Il est vrai, l'état des polls donne la majorité officielle à M. Laurier. Elle était de 789, en 1871; depuis, M. Laurier a perdu 501 voix. Et cela est symptomatique du désastre qui s'en vient, prédisait-on.<sup>35</sup>

Triomphalement, Laurier fut porté d'un village à l'autre, d'une ville à l'autre. Discours, libations soulignèrent son triomphe. Parce que nous avons combattu dignement Laurier, promettait ses adversaires défaits, nous ne nous abaisserons pas à chahuter, n'étant pas allés à l'école de son balcon du haut duquel lui-même, Richard et Pacaud ont enseigné la si belle doctrine du dénigrement. Non, nous ne sommes pas des sauvages, mais des chrétiens. Autant Laurier et ses partisans persécutent les bureaucrates, méprisent les conservateurs, autant nous serons modérés envers les libéraux vainqueurs. Et c'est avec peine, nous le disons, que nous avons vu M. Laurier insulter ses adversaires. Mais si M. Laurier a beaucoup péché, il lui sera beaucoup pardonné, nous l'espérons.

---

<sup>34</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 5 févr. 1874, p.2, col. 2.

<sup>35</sup> ibid, 5 février 1874, p.2, col. 2.

Quant à nous, nous n'entretenez aucune rancune.<sup>36</sup>

Mais nous n'en contestons pas moins son élection comme aussi celle de M. Edouard Richard élu dans Mégantic. Le fond de cette contestation repose dans les deux cas sur le défaut de qualification et sur la corruption en général.<sup>37</sup> Contestation inutile cependant car l'un et l'autre élu occupèrent bel et bien leur poste à la Chambre des Communes, en attendant une autre élection...

M i l l e h u i t c e n t s o i x a n t e - d i x - s e p t.

Vaincus, les conservateurs d'Arthabaska ne désarmèrent point en effet. S'intensifia, à Arthabaska comme partout ailleurs dans la province, cette propagande qui tendait à identifier libéralisme et anti-cléricalisme, propagande d'autant plus accréditée qu'elle trouvait des préconiseurs dans les rangs du haut-clergé et que certains radicaux avaient manifesté des tendances anti-cléricales. L'Union des Cantons de l'Est, plagiant les communiqués officiels du parti conservateur, écrivait, sous le titre:

Le libéralisme destructeur de la foi  
Tous les libéraux tendent au même but mais avec des moyens divers. Ainsi les libéraux protestants comme M. Huntington ou ceux qui, comme M. Doutre, M. Laflamme et autres ne sont catholiques que de nom, parlent la bouche ouverte et disent carrément (sic) leur façon de penser. Sur les hustings comme dans la presse, on les voit prôner l'asservissement de l'Eglise et exalter

<sup>36</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 5 févr. 1874, p.2, col.3

<sup>37</sup> ibid, 12 mars 1874, p.2, col. 3.

la fausse liberté que le pouvoir religieux a surtout pour mission d'empêcher.

Ainsi les libéraux qui se prétendent catholiques sont de la plus insigne mauvaise foi. Il n'y a aucune discussion possible avec eux.<sup>38</sup>

Alertée de cette division des esprits et des coeurs, Rome crut devoir envoyer un observateur en la personne de Monseigneur Conroy.

Et tant pour confondre ceux qui, chez lui ou ailleurs, prenaient des vessies pour des lanternes que pour disculper son parti et le réhabiliter dans l'opinion publique, Laurier prononça, en la salle Victoria, à Québec, une conférence dont l'effet devait être décisif. Parce que L'Union des Cantons de l'Est et, à travers elle, la population d'Arthabaska s'intéressèrent<sup>39</sup> à cette conférence, nous croyons devoir en rappeler les grandes lignes.

Laurier concéda d'abord à ses adversaires que le parti libéral occupait une situation fautive auprès de l'opinion publique pour qui il est "un parti composé d'hommes à doctrines perverses et à tendances dangereuses, marchant sciemment et délibérément vers la révolution," un parti d'hommes à intentions droites peut-être, "victimes et dupes de principes par lesquels ils sont conduits inconsciemment, mais totalement à la révolution", un parti enfin dont la doctrine est une forme nouvelle du mal, une hérésie portant avec elle sa propre

<sup>38</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 20 janv. 1876, p.2, col. 2.

<sup>39</sup> ibid, 8 février 1877, p. 2, col. 2.

condamnation."

Ensuite, il définit libéralisme doctrinaire et libéralisme politique; autant il proscriit le premier dont les adhérents "n'aspirent à rien moins qu'à la destruction de la société moderne", autant le libéralisme politique veut protéger ces institutions qui existent chez nous, et, sous l'empire de ces institutions, développer les ressources latentes de notre pays.

En dernier lieu, parce qu'il croit important pour l'existence de notre démocratie de ne pas organiser un parti politique de caractère confessionnel, il se refuse à ce que les croyances religieuses servent de base à une organisation politique.<sup>40</sup>

Cette prise de position énergique et courageuse valut à Laurier une élévation au Ministère du Revenu et de l'Intérieur dans le cabinet d'Alexander Mackenzie, poste de seconde zone, il est vrai, mais alléchant pour un homme de 36 ans seulement.

Comme le voulait la coutume de l'époque, il dut se représenter devant l'électorat. "Je sais, disait-il alors, que c'est l'habitude en Angleterre de laisser élire par acclamation ceux que Sa Majesté appelle à former partie de son conseil. Dans ce pays classique de la liberté et du fair play, c'est ainsi que l'on agit. Mais il ne faut pas m'attendre à

---

40 Prégault, Guy; Brunet, Michel; Trudel, Marcel; Histoire du Canada par les Textes, p. 209.

une faveur semblable des conservateurs de ce comté. La lutte m'attend, je suis prêt."<sup>41</sup> De toutes les luttes parlementaires de Laurier, celle qui lui aura laissé au coeur le plus lancinant souvenir aura sans doute été celle de 1877.

A ceux qui ne connaissaient ni la radio, ni la télévision, ni le cinéma, ni la salle de danse, ni le luxueux motel, ni la ballade en automobile, cette élection partielle apporte à ce moment, une distraction savamment orchestrée par les prestidigieux maestros des deux partis accourus sur la scène locale. Grands ténors et contre-basses les plus graves viennent chanter les mérites des antagonistes Laurier et Bourbeau. Arthabaska va vibrer pour plusieurs mois des accents les plus lyriques, dramatiques et comiques du répertoire des politiciens. Spectacle unique pour les mégalomanes d'Arthabaska!

A ses concitoyens, Laurier clame ses prouesses sur les scènes provinciale et fédérale, prouesses que vient de reconnaître son chef en le mettant au rang de ses collaborateurs immédiats.

Son adversaire, D.O. Bourbeau, surnommé le Grand Bourgoing,<sup>42</sup> chante le refrain de son honnêteté besogneuse dans le commerce, sa capacité de faire prévaloir les intérêts populaires, refrain qu'entonne après lui la plèbe sympathique qu'il s'est attachée.

---

<sup>41</sup> Le Journal d'Arthabaska, 18 octobre 1877, p.2, col. 2.

<sup>42</sup> ibid, 25 octobre 1877, p. 2, col. 3.

L'Union des Cantons de l'Est, au cri de "L'Union fait la Force", et Le Journal d'Arthabaska, né en octobre 1877 de la volonté des Richard, Lavergne, Laurier orchestrent la lutte.

La mise en nomination donne lieu à une première de grande classe. Le 20 octobre 1877 voit en fait plus de 3000 personnes accourir de toutes parts à Arthabaska. Au témoignage du Journal d'Arthabaska, les trois-quarts de cette assemblée donnent à Laurier une véritable ovation. Après s'être plaint de la lutte déloyale que l'opposition lui fait en se servant de l'arme méprisable de la calomnie et en délaissant les véritables questions politiques, Laurier flétrit en termes éloquents la conduite de L'Union des Cantons de l'Est, toujours rempli à pleines colonnes du venin de son rédacteur, M. Tousignant qui se venge sur les libéraux de ce que ses amis ont repoussé sa candidature.

M. Bourbeau, ajoute le journal libéral, succède à Laurier et récite son petit boniment qui consiste à dire qu'il est important d'envoyer des marchands en Chambre parce qu'il s'y trouve assez d'avocats et de médecins. Tout comme un aveugle qui discute des couleurs, il parle de Protection, d'avoine, de blé, de sarrasin, ses amis l'arrêtant au moment où il allait passer dans les patates.

A M. Bourbeau qui s'était vanté d'être entouré par tous les chefs conservateurs, Laurier réplique qu'on voit en effet le ban et l'arrière-ban conservateurs, depuis le chef de la brigade Allan, l'homme aux \$32,000 jusqu'à l'insecticide

Thibeault. Sous le nuage d'encens, on voit alors la binette de M. Hector Langevin disparaître gracieusement derrière la vaste corpulence de M. Mousseau, auquel il laisse la tâche ingrate de renflouer le candidat Bourbeau.

Soutenu par M. Tho. White et M. Thibeault, note ironiquement le Journal d'Arthabaska, M. Mousseau monte sur l'estrade qui gémit sous un si grand poids. Après avoir fait l'éloge de la brigade Allan, après avoir parlé de la conspiration du Pacifique, il reconnaît en M. Laurier un homme intègre servi par un grand talent.<sup>43</sup>

Les gens d'Arthabaska suivent passionnément le duel Laurier-Bourbeau, non seulement chez eux, mais aussi à Victoriaville, Saint-Paul, Saint-Albert, Sainte-Hélène, Bulstrode, Saint-Germain, Kingsey, ... et c'est nombreux qu'ils courent y applaudir tant leurs idoles que les Pacaud, les Langelier, les Desjardins, les Bienvenu, les Mercier, les Chapleau.<sup>44</sup>

Une de ces grandes assemblées contradictoires devait être marquée d'un incident regrettable. Pour le narrer, le Journal d'Arthabaska n'en exploite pas que le caractère dramatique, mais, usant de pathétisme politico-sentimental, s'applique à en faire comme le dénouement normal d'une longue persécution exercée contre Laurier. Après avoir répandu le poison de la calomnie et du libelle, le torysme vient

<sup>43</sup> Journal d'Arthabaska, 25 octobre 1877, p.2, col. 1.

<sup>44</sup> ibid, 25 octobre 1877, p.2, col. 3.

d'ajouter, écrit-il, un nouveau crime à la couronne d'iniquités qu'il porte si ignominieusement depuis le commencement de la lutte électorale.

Thibault, que l'on présente comme un être grotesque et vulgaire, comme la personnification de l'audace doublée d'ignorance et de forfanterie, est, toujours au dire du Journal d'Arthabaska, accouru dans le comté pour y faire la sale besogne de l'ignoble parti tory. Dans une assemblée qui se tenait à Victoriaville, il cherche dans la fange un projectile qu'il destine à Laurier, et il croit le trouver en l'accusant de fraude.

Animation chez les conservateurs, indignation chez les partisans de Laurier, brouhaha général. Des coups sont échangés. Zoël Perreault tombe frappé d'un coup de pied à l'abdomen. Quelques heures après, la victime est clouée à un lit d'hôpital par une inflammation des intestins, "où, s'écrie le journal libéral, à l'heure où ces lignes tomberont sous la vue de nos lecteurs, il n'est peut-être qu'un cadavre."<sup>45</sup>

Laurier visite M. Perreault à l'hôpital et met à sa disposition les meilleurs médecins de la région. M. Perreault n'en succombe pas moins des blessures reçues. Une sympathie réelle entoure la veuve et les dix enfants de la victime dont Laurier se charge d'assurer le soutien, attristé qu'il est de

---

<sup>45</sup> Journal d'Arthabaska, 2 novembre 1877, p.4, col. 1.

voir "ouverte la tombe de l'un des plus zélés et des plus persévérants amis de la bonne cause". Une souscription destinée à payer toutes les dettes de celui que l'on présentait hier, par exagération sans doute, comme un "cultivateur riche", est faite auprès de tous les libéraux du comté; aux cultivateurs, il est demandé vingt-cinq centins, aux plus fortunés, selon leur générosité. Si la liste suivante ne contient pas le nom de Laurier qui a manifesté autrement sa générosité, elle met en relief ceux de ses lieutenants, préoccupés eux aussi du sort des infortunés:

Liste de souscriptions destinées à payer les dettes et à dégrever la propriété de Feu Zoël Perreault, l'un des partisans les plus dévoués du parti libéral dans le comté d'Arthabaska, et qui a été tué dans une assemblée politique.<sup>46</sup>

Ernest Pacaud	\$50.00
Madame Gauvreau, née Joséphine Caudhon	\$25.00
Je tiens quitte Zoël Perreault de son billet	
E.L. Pacaud, et les intérêts	\$22.75
Edouard Richard, M.P.	\$25.00
M.A. Plamondon, jr.	\$10.00
Joseph Lavergne	\$10.00

Le verdict populaire, si chaudement sollicité, si fiévreusement alambiqué tombe enfin sur ce qui devait être la plus contestée des élections locales: M. Laurier est battu par 22 voix.

Nous avons parcouru vingt fois les chiffres du résultat officiel avant d'y ajouter foi. La chose était tellement impossible, pour nous du Journal d'Arthabaska, que, malgré l'évidence, nous ne pouvons y croire. Enfin,

<sup>46</sup> Journal d'Arthabaska, 2 novembre 1877, p.3, col. 3.

le fait existe, et c'est avec un sentiment d'humiliation profonde que nous le constatons. Oui! le résultat de cette élection est une humiliation pour toute la population intelligente et honnête des deux comtés, mais elle constitue une honte indélébile pour le parti conservateur tout entier.<sup>47</sup>

Les conservateurs chantent victoire, vont répétant sur tous les tons que la politique du gouvernement a été condamnée dans la personne de M. Laurier.

Défaite de la politique du gouvernement, s'interrogent les libéraux? Non! Les armes avec lesquelles Laurier a été attaqué et battu sont la calomnie et la corruption. Le public, en dehors de ce comté, croyait naturellement, en n'entendant parler de rien, que cette lutte se passait comme toutes les autres. Or la lutte a été si intense que son intensité même a empêché les échos d'arriver au dehors. A ceux, disent-ils, qui ont vu à nu et en détail toutes les menées adverses, les causes apparaissent clairement: encore une fois, il n'en existe pas d'autre que la calomnie et la corruption! Qu'on aille à Saint-Germain, à Saint-Guillaume et à Saint-Bonaventure et l'on verra qu'elles s'y sont donné libre carrière.<sup>48</sup>

Les citoyens d'Arthabaska avaient voté Laurier, ceux de Victoriaville, on le comprend, avaient soutenu leur concitoyen Bourbeau:

---

<sup>47</sup> Le Journal d'Arthabaska, 2 novembre 1877, p.2, col. 1.

<sup>48</sup> ibid, 2 novembre 1877, p. 2, col. 2.

Etat de la votation pour les comtés de Drummond et  
Arthabaska.<sup>49</sup>

	Bourbeau	Laurier	écartés
Arthabaskaville	48	51	3
Saint-Christophe	28	66	0
Victoriaville	105	23	4

Pour satisfaire la déception des libéraux d'Arthabaska, il faut qu'une tête saute; le couperet tombe sur le secrétaire-trésorier du Conseil municipal, M. L.-O. Pépin. On l'accuse de n'avoir pas déposé à temps la liste électorale au bureau d'enregistrement et d'avoir écarté du vote nombre de partisans de Laurier parce que leurs noms ne se trouvaient pas sur celle d'il y a cinq ans. Oubli, prétexte M. Pépin. Geste pas étonnant pour un conservateur, ripostent les conseillers résolus à la destituer. M. Pépin résigne.<sup>50</sup>

La campagne n'est point close pour autant pour ces gens d'Arthabaska. Elle va connaître une double épilogue.

Alors que libéraux et conservateurs se demandent "Que va faire M. Laurier?", ils s'entendent répondre de suite que M. Laurier n'a que l'embarras du choix, plusieurs comtés réclamant l'honneur de l'élire, et plusieurs députés offrant généreusement l'offre de leur siège, dont l'Honorable M. Thi-  
baudeau, député de Québec-Est.

<sup>49</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 2 nov. 1877, p.2, col. 1.

<sup>50</sup> Le Journal d'Arthabaska, 28 décembre 1877, p.4, col. 1.

Les journaux nous informent que jamais encore Québec n'a été témoin d'un pareil enthousiasme en faveur d'un candidat. C'est un mouvement général dans lequel se trouve compris un grand nombre de conservateurs. On en fait une question nationale. On tient à venger l'affront de Drummond et Arthabaska. Québec est une ville française et réclame l'honneur de relever celui qui est reconnu comme le plus brillant représentant de notre race.<sup>51</sup>

D'autre part, on se le rappelle, les libéraux d'Arthabaska avaient, au lendemain de la défaite, crié à la résurrection des jours de François Baby et dénoncé les agissements pratiqués à travers le comté par Sénécal, Laberge, Delongchamp, trio qui avait fourni pendant tant d'années au parti conservateur l'argent nécessaire pour acheter les comtés du Bas-du-Fleuve.<sup>52</sup>

Contestation de l'élection avait alors été demandée à la Cour d'élection. La cause traîna en longueur. En juillet 1878, le juge Marc-Aurèle Plamondon rejetait "les objections préliminaires à l'encontre de la pétition de M. M. Thomas Baril et autres"<sup>53</sup> demandant l'annulation de l'élection de M. Bourbeau. Portée en Cour Supérieure, la cause se dénoue en faveur de Laurier. Au moment où s'achève son mandat, D.O. Bourbeau doit signer la déclaration suivante:

---

<sup>51</sup> *Le Journal d'Arthabaska*, 2 novembre 1877, p.2, col. 2.

<sup>52</sup> *ibid*, 2 novembre 1877, p.2, col. 1.

<sup>53</sup> *ibid*, 11 juillet 1878, p. 3, col. 2.

LE CITOYEN LAURIER, HOMME POLITIQUE

106

Acte des Elections fédérales contestées 1874.<sup>54</sup>

Canada  
Province de Québec  
District d'Arthabaska

Dans la Cour Supérieure.

Thomas Baril est pétitionnaire

vs

Désiré alias Désiré Olivier Bourbeau, Défenseur.

Le défenseur consent par les présentes que son élection dont on se plaint dans cette cause soit annulée, avec dépens, le dit défenseur admettant que certaines menées corruptrices ont été employées dans son intérêt quoique hors de sa connaissance et son consentement.

(signé) D.O. Bourbeau, Défenseur

(signé) Esc Crépeau, Avocat du Défenseur

W.H. Felton, conseil signé en ma présence

(signé) M.A. Plamondon, J.C.S.

3. Le ministre de plus en plus étranger à la cité et absorbé par des responsabilités qui finissent par l'en soustraire.

A partir de 1877, les sessions, la direction d'un ministère, des voyages nombreux vont retenir de plus en plus Laurier à l'extérieur de sa patrie d'adoption, Arthabaska. Il se défend mal, cependant, de la nostalgie qui le mine. Quoiqu'entouré d'amis, là-bas, dans la capitale fédérale, quoique choyé par eux, il s'ennuie de ses amis d'Arthabaska et brûle d'impatience fébrile de retourner auprès d'eux: "J'ai terriblement hâte que la session soit terminée", confie-t-il à l'un d'eux.<sup>55</sup>

<sup>54</sup> Journal d'Arthabaska, 8 août 1878, p.2, col. 1.

<sup>55</sup> Pacaud, Ernest., Lettres à mon Père p. 23, lettre du 31 mars 1877

Ses concitoyens d'Arthabaska suivent avec attachement l'action politique de l'un des leurs, qui vient d'être choisi Chef de l'Opposition, partagent inquiétudes et succès, et ouvrent grands leurs bras quand il revient vers eux: comme des intimes qui retrouvent enfin un absent, ils promènent leur regard sur celui qui des mois durant a été retenu au loin par de lourdes responsabilités, soulignent ses mérites, se sentent grandis de l'admiration qu'ils nourrissent pour lui:

Nous saluons avec plaisir le retour de l'Honorable M. Laurier dans notre village, après une absence presque continue de trois mois. L'Honorable chef de l'Opposition est en parfaite santé quoiqu'un peu fatigué du rude labeur de la session.

Nous devons féliciter notre distingué compatriote pour la manière habile avec laquelle il a dirigé les débats du côté de l'opposition. Le gouvernement a trouvé en lui un adversaire redoutable, un critique habile, un tacticien expérimenté, qui a mis plus d'une fois la majorité ministérielle en échec.<sup>56</sup>

Lorsque Arthabaska ne sera plus qu'un pied-à-terre pour Laurier devenu Premier-Ministre et qu'il n'y viendra plus que quelques semaines par années chercher l'ombre des grands arbres et le sourire des amis, c'est avec le même attendrissement que se poseront sur lui l'oeil admirateur des adultes qui disent "Je l'ai bien connu" et le regard naïf des enfants élevés dans le respect du grand homme qui, hier, disait "bonjour" à papa et avait une prévenance pour maman. Que ce soit l'arrivée ou de la ménagerie de Lady Laurier, ou celle d'une

---

<sup>56</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 26 mai 1888, p.2, col. 4.

voiture pour celui que les gens d'ailleurs appellent Sir Wilfrid, elles provoquent le même juvénile enthousiasme:

C'était une joie pour tous de voir arriver Lady Laurier. Elle voyageait avec toute sa ménagerie: deux chiens, deux chats, plusieurs cages d'oiseaux.<sup>57</sup>

Accoutumés que nous étions de ne voir que de rares petites fords se débrouiller tant bien que mal sur nos chemins, nous fûmes tous ébahis au village de voir une voiture énorme avec sa carrosserie toute montée sur ses quatre roues. Elle avait voyagé par chemin de fer d'Ottawa avec son chauffeur et toute la ménagerie de Lady Laurier. Sa sortie du wagon à la station de Victoriaville attira tous les badauds de l'endroit, et son arrivée à Arthabaska n'en fit pas moins sensation. On n'y avait jamais rien vu de si gros et de si riche en fait de voiture. <sup>58</sup>

Autant son ascension politique éloigne Laurier d'Arthabaska, autant, semble-t-il grandit l'estime que ses concitoyens nourrissent pour lui. Marques d'estime en effet de la part des gens de chez lui que ces nominations qui le portent aux postes de maire et préfet de comté 1881-1882; marques d'estime car les citoyens d'Arthabaska le savent trop accaparé ailleurs pour pouvoir se consacrer vraiment aux tâches inhérentes aux honneurs attribués.<sup>59</sup>

Laurier, cependant, les accepte. Améliorations à apporter au système routier, construction de ponts,<sup>60</sup> projet

---

<sup>57</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 174.

<sup>58</sup> *ibid.*, p. 175

<sup>59</sup> Minutes du Conseil du Comté d'Arthabaska, 9 juin 1881.

<sup>60</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 7 sept. 1881, p.2, col. 4.

pour un hôtel de ville, exposition agricole, il s'intéresse à tout, travaille à la promotion du bien commun local comme il besogne, là-bas, à Ottawa, à l'avènement du libéralisme. L'homme s'émeut en lui devant la misère d'un autre homme: le hasard met-il sur sa route un pauvre père de quatre enfants, autrefois employé au greffe à Québec, hier instituteur à Victoriaville, aujourd'hui obligé de vendre ses meubles un à un pour assurer l'existence des siens; Laurier prie immédiatement son ami Ernest Pacaud de trouver un emploi à cet homme:

Je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam, mais je ne puis faire autrement que de m'intéresser à son malheur.

Pardonne-moi, cher Ernest, d'user et d'abuser de ta bonne volonté. Si j'insiste, c'est que je souffre de voir souffrir les autres. Ce serait un acte de charité.

Ton ami. 61

Sensibles aux qualités de coeur de Laurier, ses concitoyens, comme aussi les citoyens des cités environnantes se passionnent pour les causes auxquelles il est activement mêlé. Au Conseil du Comté d'Arthabaska, sorte de petit parlement, avec son parti au pouvoir et sa Loyale Opposition, s'inscrivent des causes étrangères aux communes préoccupations terre-à-terre d'un bout de chemin à construire, d'une réglementation sur le déblayement de telle ou telle route, ... Ainsi, le 9 décembre 1885, alors qu'il est réuni à Arthabaska sous la présidence du préfet Basile Théroux, fils, un débat sur

---

61. Pacaud, Ernest., Lettres à mon père, p. 65, lettre du 2 mars 1887.

l'affaire Riel, débat auquel Laurier ne prend point directement part mais auquel aussi il n'est point étranger, comme nous le verrons.

Laurier, au lendemain de son élection de 1874, s'était prononcé sur cette question à la Chambre des Communes, elle lui avait d'ailleurs fourni occasion de prononcer de vibrantes pièces oratoires; les gens d'Arthabaska, informés par L'Union des Cantons de l'Est,<sup>62</sup> avaient pris rang derrière lui.

Au moment où le Conseil de Comté se penche sur l'affaire Riel, celui-ci vient d'être pendu à Saint-Boniface. Une vive réaction secoue le Québec. Pour l'opposition fédérale, l'occasion est unique de censurer l'administration McDonald. C'est d'ailleurs ainsi que l'entendent M. Nazaire Dion, maire de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska et M. Louis Lavergne, maire du village de Princeville, tous deux amis de Laurier.

Après avoir déclaré, dans une motion qu'ils présentent, que le Gouvernement, au lieu d'user de son droit de clémence et de pardon à l'endroit de Riel, a laissé la loi suivre son cours, se faisant par là, l'odieux complice des Chapleau, Langevin, Caron, ils proposent un vote de censure contre le Gouvernement conservateur, vouent à la réprobation générale les trois Canadiens français solidaires du Gouvernement,

---

<sup>62</sup> L'Union des Cantons de l'Est, 7 mai 1874, p.2, col. 1.

engagent les électeurs du comté à exiger de leur représentant à la Chambre la promesse de combattre ce même Gouvernement par tous les moyens constitutionnels mis à sa disposition, exigent enfin que députés et sénateurs de la division donnent adhésion à ces résolutions.

M. Honoré Pépin et M. J.N. Mailhot, respectivement maires du village de Warwick et de celui de Victoriaville, en bons conservateurs qu'ils sont, jugent la résolution inopportune et la déclarent hors de la compétence du Conseil de Comté. Ils présentent le laconique amendement suivant:

Considérant que ce Conseil n'a rien à voir à cela, la motion en question soit rejetée.

Sur ce, les votes des maires présents se divisent comme suit: pour la motion de censure présentée par Dion-Lavergne, 8 voix; contre la dite motion et pour l'amendement Pépin-Mailhot, 7 voix, dont celle du préfet, M. Basile Théroux, fils. 63

"Il s'en trouve bien peu parmi les vivants qui connaissent cet événement", écrit M. Robert Garneau, secrétaire du Conseil de Comté, qui non seulement étale les registres poussiéreux sous les yeux du visiteur curieux de choses anciennes, mais lui ouvre sur le passé des fenêtres pleines de souvenirs tissés de ses soixante années de secrétariat et

---

63 Minutes du Conseil du Comté d'Arthabaska,  
9 décembre 1885.

son contact avec ceux de la génération de Laurier.<sup>64</sup>

Comme il s'en trouve très peu qui n'ont pas gardé à la mémoire les souvenirs attachés à la visite d'un personnage important attiré à Arthabaska par la présence de Laurier. Une telle visite devenait affaire de famille, toute la population étant conviée à la fête. Qu'on en juge par le récit suivant tout plein de candeur admirative et un brin narquoise que M. Renaud Lavergne nous a laissé:

Honoré Mercier, après sa tournée triomphale en Europe, vint à Arthabaska où une grande démonstration populaire lui avait été préparée. Agé de onze ans environ, j'entendis lire l'adresse qu'on lui présentait sur une estrade spéciale construite sur le côté gauche de l'église. J'ai regardé avec des yeux admirateurs son costume tout neuf de conte romain qui amusait ma tante Lavergne et qui faisait hausser les épaules de son ami Laurier. Il rendit visite à quelques partisans politiques, entre autres à mon père, ce qui me fit impression. On ne parlait que de lui dans le temps, même chez les enfants. Il me sembla un lion à la peau très brune avec une longue moustache noire, grand et gros. Il riait fort et buvait sec. D'après ce que l'on disait en famille, à l'occasion de cette visite, il inquiétait le Chef de l'Opposition, Monsieur Laurier. Son voyage à coup de tam-tam en Europe, les honneurs pontificaux dont il faisait parade, la question des biens des Jésuites lui semblaient de nature à susciter des réactions chez l'élément anglo-canadien surtout des autres provinces et nuire au parti libéral.<sup>65</sup>

Enfin, quand l'heure du grand triomphe portera Laurier au faite des honneurs politiques et semblera creuser à jamais entre lui et les siens le fossé de la séparation, c'est avec

---

<sup>64</sup> Album du Centenaire, p. 107

<sup>65</sup> Renaud Lavergne, *Mémoires*, manuscrit calligraphié, p. 133.

LE CITOYEN LAURIER, HOMME POLITIQUE

113

chaleur au coeur qu'on l'entend dire, non à un seul individu,  
mais à tous ses concitoyens:

Il n'y a rien dans cet avancement qui puisse me  
flatter. Selon moi, la situation prévue en ma faveur  
n'aura de prix que dans la mesure où elle pourra me  
permettre de faire du bien à ceux que j'aime et dont  
je suis l'obligé. ...66

66 Pacaud, Ernest., Lettres à mon père, p. 136  
7 février 1891

## CHAPITRE V

### LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

En 1901, la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska célébrait ses noces d'Or; parlant de Monsieur Laurier, le curé d'alors, M. Alfred Côté, disait:

Depuis mon arrivée dans cette paroisse, j'ai eu occasion de prendre communication des archives de l'église de Saint-Christophe et j'y ai vu de nombreux témoignages de mérite de ce concitoyen distingué, de sa générosité et de son dévouement pour le curé et les œuvres paroissiales. Toujours il a été le soutien et l'appui du curé de Saint-Christophe, son défenseur.

Une paroisse, plus qu'une entité juridique remise en charge à direction d'un supérieur clerc, constitue une communauté, communauté d'idéal, de démarches vers l'instauration du règne de Dieu ici-bas, communauté à travers les membres, chaque paroissien collaborant avec le prêtre à la promotion des valeurs spirituelles.

Présenter Laurier comme citoyen, sans esquisser de lui la figure du paroissien, serait comme définir l'homme par son corps, ignorer les activités de cette part de lui-même qui le fait homme, l'âme. Et c'est pour cela que nous avons voulu reprendre ici, à notre compte, le travail que M. Alfred Côté s'était imposé en arrivant à Arthabaska; le lecteur, après examen des faits, reprendra à son compte, lui aussi, le

---

1 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome III, p. 282

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

jugement de valeur porté par le confononcier d'un jour sur celui qui fut Laurier.

Les curés qui assumèrent la charge de diriger la paroisse d'Arthabaska au temps de Laurier ont noms suivants: Mgr P.H. Suzor, M. J.-N. Héroux, M. Edouard Buisson, M. Edmond Grenier, M. François-Xavier Lessard.

1. Laurier, paroissien de Mgr Suzor

Contemporain des premiers colons, Mgr Suzor s'est identifié à son milieu et à identifié le milieu à sa personnalité haute en couleur, non seulement politique, et riche d'une initiative débordante et tenace. Sous son administration, la paroisse de Saint-Christophe passa du rang de "pays de mission" à celui de "grosse paroisse".

Nous avons déjà établi le concours de Laurier, commissaire d'écoles, lui avait apporté alors de la fondation du Couvent et du Collège de la paroisse et nous avons déjà rappelé qu'il avait contribué de ses deniers à l'achat d'un chemin de croix digne de la nouvelle église.

Plus tard, quand Monsieur Suzor aura quitté la paroisse, accompagné de l'attachement de toute la population, et que, en signe de reconnaissance, les gens d'Arthabaska remettront à l'artiste Vital Desrochers le soin de fixer pour la postérité les traits du curé-fondateur, les noms des Plamondon, Quesnel, Pacaud, Laurier prendront place parmi ceux des

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA  
souscripteurs.<sup>2</sup>

L'esclandre de Pacaud en 1871 impliquait le libéralisme de Laurier; des événements ultérieurs prouveront que, loin de prendre ombrage de l'intervention du curé et d'entretenir suspicion à son endroit, Laurier en prendra la défense.

Rapportons maintenant une anecdote que les anciens ont conservée: Laurier aimait la raconter et riait de bon coeur en le faisant.

Le fait se passe en 1871, Laurier briguant alors un mandat à la Législature provinciale. L'issue de la lutte semblait si incertaine pour les conservateurs, que, pour faire pencher la balance, le curé Suzor eut l'imprudence d'avertir ses compatriotes, dans un sermon, qu'il résignerait s'ils faisaient fi de la doctrine de l'Eglise en votant pour un tenant du libéralisme condamné par le Pape. Mal lui en prit car M. Laurier fut élu et le curé fort embêté. Car s'il tenait à sa cure, il était aussi homme à tenir sa parole.

De concert, libéraux et conservateurs résolurent de prendre occasion d'une fête paroissiale pour présenter une adresse au curé et lui témoigner leur estime et l'espoir qu'il demeurerait encore longtemps parmi eux.

Pour ce faire, on avait, selon la coutume du temps,

---

<sup>2</sup> Documents à conserver, presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 1882

Laurier, paroissien de Saint-Christophe d'Arthabaska

construit une petite arche en bois recouverte de branches de sapin. Au-dessus du fauteuil du curé, les organisateurs avaient suspendu une magnifique couronne de feuillage tenue par une longue corde qui portait aussi une inscription ainsi rédigée: Il l'a bien méritée.

La messe terminée, le curé Suzor se prêta de bonne grâce à l'invitation du maître de cérémonie de se diriger vers l'arche pour y recevoir les vœux de ses paroissiens. Mais un loustic venait de visiter les lieux et avait fait disparaître la couronne pour ne laisser que la corde qui se balançait sous l'arche et l'inscription qui devenait menaçante.

Le curé, assis sous l'arche, entendit l'adresse sous les yeux narquois des libéraux et la mine déconfite des conservateurs. Puis il répondit avec finesse aux vœux émis... et regagna paisiblement son presbytère. 3

#### 2. Laurier, paroissien de Monsieur Héroux

En février 1878, l'abbé Joseph-Napoléon Héroux, curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska, succédait à Monseigneur Suzor. Il arrivait riche de connaissances théologiques puisées au Séminaire de Nicolet et de l'expérience d'un ministère actif et difficile. 4

---

3 Renaud Lavorgne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 175

4 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, IV, p. 170

Son administration devait être marquée par "la construction de dépendances à la cure", l'achat d'un très bel orgue pour l'église", orgue dont l'inauguration fut faite le 12 janvier 1882 et à l'occasion de laquelle Madame Marc-Aurèle Plamondon et Madame Wilfrid Laurier, accompagnées respectivement de M. Laurier et de M. Edouard Pacaud, firent la quête.<sup>5</sup>

Sous l'administration de M. Héroux fut fondé en 1884, un hôpital dont la direction fut confiée aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, de Montréal.

En septembre 1885, Monsieur Héroux se dirigeait vers la Baie-du-Febvre, emportant avec lui le "regret que son départ si inattendu" faisait éprouver et "les vœux les plus sincères de la paroisse".<sup>6</sup>

Néanmoins, au témoignage de l'abbé Mailhot, son contemporain, il quittait Arthabaska avec une joie non dissimulée, aspirant à un poste plus tranquille où il fut possible de se reposer.<sup>7</sup>

---

4 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome IV, p. 164.

5 Documents à conserver, presbytère de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, 12 janvier 1882.

6 Livre des Comptes de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 20 septembre 1885.

7 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, IV, p. 170.

M. Héroux avait en effet vécu non seulement dans un milieu impropre à soulager les rhumatismes qui l'affectaient,<sup>8</sup> mais aussi dans une atmosphère de tension causée par "l'affaire Suzor", rebondissement de "l'affaire Pacaud."

Lors de la construction de l'église, Mgr Suzor avait prêté de son argent à la Fabrique. Le 14 septembre 1879, soit quelques mois après le départ de Mgr Suzor, Louis-Edouard Pacaud, secondé par Eugène Crépeau, saisissait les marguilliers réunis en assemblée, de la double motion suivante:

1<sup>o</sup> Que les comptes de Monsieur le marguillier Basile

Théroux, fils, soient approuvés, moins l'item (souligné dans le texte) de quatre mille piastres avec les intérêts de sept pour cent dus à Messire P.H. Suzor, curé de Nicolet, jusqu'à ce que preuve soit donnée de cette dette, et que l'emploi des argents empruntés soit clairement déterminé;

2<sup>o</sup> Qu'en conséquence, Louis Rainville, écuyer, Eugène Crépeau, écuyer, Lawrence Gammon, écuyer, soient nommés auditeurs des comptes de la Fabrique de Saint-Christophe et chargés de donner à la paroisse tous les éclaircissements voulus relativement aux dettes et à l'emploi des deniers de la dite Fabrique de Saint-Christophe. 9

L'adoption unanime de ces deux requêtes étayait la suspicion que L.-E. Pacaud jetait sur l'administration de son ancien curé.

---

8 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 140

9 Livre des Comptes de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 14 septembre 1879

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

Deux semaines plus tard, le 28 septembre, M. Héroux, président une autre assemblée de Fabrique, donnait lecture d'extraits de lettres de Monseigneur l'Evêque du diocèse et de Monsieur Suzor au sujet du prêt de \$ 4,000 contesté dans la précédente assemblée, engageait l'assistance à reconnaître ce prêt sur les raisons données par l'évêque et l'ancien curé dans leurs lettres, et invitait les paroissiens à s'abstenir désormais de mettre des entraves dans la liquidation des dettes de la paroisse.

Tous les assistants firent néanmoins leur la réponse suivante rédigée séance tenante par L.-E. Pacaud:

Ces quatre mille piastres, soi-disant prêtées par Messire Suzor, curé de Nicollet, ne seront reconnues par nous et les intérêts payés que lorsque des explication plus satisfaisantes, à ce sujet, auront été données à la paroisse.

L'affaire prenait de l'importance.

Doux novembre, nouvelle assemblée. "Marguilliers anciens et nouveaux, notables et francs tenanciers de la paroisse" entendent lecture de deux états de compte fournis par Mgr Suzor. Après audition de ces deux rapports, Monsieur Laurier, secondé par M. Louis Rainville, propose que les explications données par Messire Suzor, au sujet des \$ 4,000 qu'il a prêtés à la Fabrique, soient reconnues comme bien fondées, que les intérêts déjà payés soient approuvés et que la Fabrique s'oblige à payer et la somme empruntée et les intérêts qu'implique cet emprunt. Enfin, M. Laurier demande que les auditeurs nommés à l'assemblée du 14 septembre dernier soient dispensés de faire rapport.

## LAURIER, PAROISSE DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

M. Pacaud, se durcissant dans ses positions, propose en amendement à la motion Laurier que l'état de compte soumis aux habitants de la paroisse au sujet des argents dont Mgr Suzor a eu l'administration pour la construction de l'église soit soumis à des auditeurs pour être examiné et que ces auditeurs soient Messieurs Rainville, Crépeau et Cannon qui devront faire rapport le ou avant le premier janvier 1880 à une assemblée convoquée à cette fin.

Par 56 votes contre 52, les assistants marquent qu'ils tiennent à ce que l'audition soit tenue et rejettent la motion Laurier.<sup>10</sup>

Messieurs Rainville, Crépeau et Cannon procédèrent à l'audition des comptes de la Fabrique et déposèrent leur rapport le 31 décembre 1879.

Le onze janvier 1880, Monsieur Louis Rainville lut, à la demande du Président de l'Assemblée, à haute et intelligible voix, le rapport de leur audition des comptes. Ce rapport ayant été jugé conforme aux états de compte fournis par Mgr Suzor fut approuvé unanimement sur une proposition de Auguste Quesnel, secondé par Wilfrid Laurier.

L'affaire aurait dû être close. C'est du moins ce qu'aurait entrevu l'Evêque des Trois-Rivières après lecture du

---

<sup>10</sup> Livre des Comptes de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 2 novembre 1879.

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

mémoire et ce qu'il souhaitait dans sa lettre du 27 janvier. C'est aussi à ce but que tendait une proposition faite par Monsieur Solyme Bourbeau, secondé par Monsieur Georges Spénard, à une autre assemblée tenue à la sacristie le 8 février 1880:

Qu'il soit résolu:

- 1<sup>o</sup> Que la dite lettre de Sa Grandeur Monseigneur L.F. Laflèche, qui vient d'être lue, soit reçue avec la plus haute considération qu'elle mérite et approuvée,
- 2<sup>o</sup> Que la réclamation de \$4,000 de Mr Suzor soit reconnue et payée par la Fabrique avec les intérêts tels que réclamés par lui.

Monsieur Pacaud n'abondait point du tout dans ce sens: il donna alors au débat une ampleur telle qu'il devient impossible, après lecture d'un amendement qu'il proposa à la motion Bourbeau-Spénard, de ne lui point soupçonner quelque animosité longtemps cuvée à l'endroit de Mgr Suzor. Les coups tombent drus, les mots frappent dur.

Il reproche d'abord au Curé Suzor d'avoir, sans doute pour se rendre les esprits plus favorables, répandu dans la paroisse plusieurs copies de la lettre de Monseigneur Laflèche, manquant par là aux usages.

Puis, M. Pacaud accuse M. Suzor de s'être fait consentir secrètement par Messieurs Patoine et Baril, marguilliers en charge, deux obligations dans le but de faire et couvrir des dépenses extravagantes et bien au-delà des moyens de la paroisse, dépenses que les paroissiens n'auraient jamais autorisées s'ils avaient connu la vérité.

M. Suzor, dit encore Pacaud, s'est rendu digne du blâme

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA.

le plus sévère en se faisant consentir ces deux obligations à sept pour cent en les tenant secrètes par lui et les conseillers et en n'en faisant connaître le fait ni à l'évêque, ni à son successeur.

M. Suzor ne peut alléguer d'autres obligations que les suivantes: décembre 1875, \$2 996.64; décembre 1876, \$469.99; décembre 1877, \$ 29.00; octobre 1879, \$ 293.86: il ne peut exiger des intérêts pour plus de \$3789.49

En ayant, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1878, dépensé déjà la somme de \$ 38,466.96 et en faisant qu'il faudra encore verser \$ 12 000 pour que l'église soit terminée, le Curé Suzor a marché contre la volonté des contribuables qui ne voulaient pas payer plus de \$ 24 000 pour la construction de cette église.

M. Suzor a encore, par sa mauvaise administration, induit un grand nombre d'habitants de cette paroisse à émigrer aux Etats-Unis.

Pour toutes ces raisons, conclut M. Pacaud, la paroisse ne peut pas faire un cadeau de \$ 201.51 à Mgr Suzor qui n'est pas un prêtre nécessaire mais jouit des revenus considérables de la cure de Nicolet et d'une fortune privée.

L'argumentation était serrée, mais inexacte et exagérée par moments: inexacte quand il était affirmé que l'évêque n'était point au courant des obligations passées entre la Fabrique et Mgr Suzor: Monseigneur Laflèche, lors de sa visite épiscopale du 16 juin antécédent avait pris connaissance des Livres de Comptes de la Fabrique comme en témoigne le rapport tant

## LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

démographique, financier que religieux laissé de sa main aux Documents à conserver.<sup>11</sup> Exagérée aussi l'argumentation de Pacaud quand elle attribue à l'administration du curé une conséquence aussi éloignée que celle de l'émigration vers les États-Unis.

Quoi qu'il en fût, M. Louis Rainville dut convenir que par ses propres états de comptes, Monsieur le Curé Suzor ne pouvait réclamer plus que \$ 3 789.49, que les \$ 201.51 ne lui étaient pas dûs et qu'il avait involontairement fait erreur en les réclamant, que le fait pour Monsieur Suzor d'avoir signé des chèques chez son banquier pour \$ 4 000 de ses propres deniers, n'empêchait pas, en portant cette somme au chapitre des recettes du Livre des Comptes de la Fabrique, ce chapitre de dépasser de \$ 201.51 celui de la dépense, de sorte que si M. Suzor était créancier de la Fabrique pour \$ 4 000, il en était aussi, comme caissier et tenour de livre, son débiteur pour \$ 201.51.

Plaçant alors le débat en dehors de ses seules perspectives budgétaires, M. Rainville fit vibrer une autre corde, celle du sentiment, entrant ainsi dans l'esprit de la lettre de Monseigneur Laflèche qui, le 27 janvier, déclarait avoir approuvé les comptes tels que préparés par l'ancien curé d'Arthabaska. Il engagea la paroisse à faire de même à titre de

---

11. Documents à conserver, presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 16 juin 1879

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

reconnaissance.

L'avocat Lawrence Cannon fit remarquer ensuite que si la motion en amendement présentée par Monsieur Pacaud, bien qu'elle renfermât beaucoup de vrai, pèche cependant par exagération, celle proposée au début de la séance par Messieurs Bourbeau et Spénard manquait à la justice envers les paroissiens de Saint-Christophe en favorisant les intérêts de Monsieur Suzor.

M. Wilfrid Laurier, secondé par Monsieur Cannon, proposa alors que l'assemblée regrettait de ne pouvoir obtempérer à la suggestion de Monseigneur l'Evêque relativement à la créance de Monsieur Suzor. Monsieur Suzor, continuait M. Laurier, n'a, d'après les états de comptes de son administration, réussi à établir son prêt qu'à \$ 3 787.49 et les paroissiens de Saint-Christophe lui auront rendu ample justice quand ils auront ratifié et accepté le rapport des auditeurs, témoignant ainsi à Monsieur Suzor qu'ils sont convaincus qu'il avait toujours agi de bonne foi et avec des intentions louables à leur égard.

L'assemblée, invitée par Monsieur le Curé Hépoux, se divisa sur droite et gauche afin de constater si l'on était pour ou contre la motion en sous-amendement présentée par Monsieur Laurier. La presque totalité des paroissiens présents se rangea du côté de la droite; la motion Laurier l'avait emporté sur toutes celles présentées antérieurement.

---

<sup>12</sup> Livre des comptes de la Paroisse de Saint-Christophe,  
presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska,  
11 janvier 1880

## LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

L'affaire était maintenant enterrée. Et la velléité de rebondissement provoquée le 2 mai 1880 par la motion de Pacaud, exigeant que, parce que records publics,<sup>13</sup> les livres de comptes et registres de la Fabrique devaient être rendus accessibles à tous, fut vite mâtée. Sa motion fut rejetée par 39 voix contre 13.

Le Curé Suzor recevait \$ 3789.49.

Louis-Edouard Pacaud remportait une petite victoire: celle d'avoir fait la vie dure à son ancien curé.

Laurier avait trouvé une magnifique occasion de s'exercer à la conciliation; modérant le zèle de son vieil ami, il avait sauvé le prestige du Curé Suzor.

Le Curé Héroux s'était vu fournir une occasion unique d'exercer sa patience, son tact. Et si, à son départ, il éprouvait une joie non dissimulée,<sup>14</sup> c'était peut-être à la pensée des événements que nous venons de raconter.

Quant aux paroissiens qui n'avaient pas, sur semaine, le loisir d'aller assister aux séances du prétoire local, ils avaient eu occasion, à de multiples reprises, d'entendre de fort intéressantes joutes oratoires où toutes leurs vedettes avaient

---

13 Livre des Comptes de la Paroisse de Saint-Christophe, presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 2 mai 1880

14 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 140

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

croisé le fer.

### 3. Laurier, paroissien de Monsieur Buisson

M. Emond Buisson succéda à Monsieur Hérroux en 1885. Ecclésiastique, il avait passé un an à Toronto pour y perfectionner sa connaissance de la langue anglaise. Professeur de rhétorique à Nicolet pendant de longues années, il possédait des connaissances étendues en littérature, en goûtait les beautés, et savait les faire goûter. Avec cela, chose étonnante, ce prêtre de santé délicate aimait à faire des travaux; c'était un bâtisseur.<sup>15</sup>

Et s'il arriva, comme l'affirme un contemporain, à Arthabaska avec tous les préjugés en cours dans le clergé canadien contre les libéraux, il s'aperçut bien vite à leur commerce que tous ces libéraux décriés étaient de fort braves gens sans un grain d'hypocrisie.

Le charme de Laurier, le magnétisme de Monsieur Pacaud ne furent pas long à l'exorciser, et Madame Joseph Lavergne fit le reste pour cimenter en durable amitié les rapports de Monsieur Buisson avec les chefs libéraux de l'endroit: il les rencontrait souvent dans le salon de Madame Lavergne, et y prit goût au point d'en devenir l'un des plus assidus.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome IV, p. 172

<sup>16</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 110

Un nouveau "conseil de fabrique" auquel Laurier, hôte journalier des Lavergne, ne pouvait être étranger, présidait subrepticement aux destinées de la paroisse. On y causait ornementation de l'église, sermons, bazars pour venir en aide aux associations paroissiales, réfections à apporter à l'église. Je me rapelle, raconte M. Renaud Lavergne, une de ces visites de M. Buisson au foyer Lavergne, par un beau jour d'été. On avait pris place sur la véranda. Ma tante, femme de goût, trouvait non sans raison, que les bouquets de papier doré, mais toujours poussiéreux, déparaient le maître-autel déjà si chargé d'or et d'argent. Elle enjôla si bien son curé, qu'un beau dimanche, les bouquets disparurent. Les fidèles eurent la surprise de voir l'autel apparaître dans sa noble simplicité, n'ayant pour tout ornement que six grands chandeliers d'argent. <sup>17</sup>

Cette influence orienta aussi la prédication du curé. Madame Lavergne et ses amis rappelèrent au curé qu'il était un homme de lettres et qu'en ancien professeur de rhétorique qu'il était, il se devait de faire valoir son talent. Il lui fut conseillé de prêcher une série de sermons sur la vie de Jésus-Christ, sermons qu'il pourrait publier par la suite. Il mordit à l'appât et dépassa le but montré: huit ans durant, il

---

17 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 111

élabora une oeuvre qui n'était point encore terminée à son départ! D'ailleurs au grand ahurissement du paroissien moyen qui ne prisait guère le genre fleuri et élevé du curé, quand on entendait ce qui était déclamé de la chaire. Car M. Buisson parlait trop bas, parlait trop vite et disait des choses trop relevées, note M. Mailhot. <sup>18</sup>

Dans cette officine s'élaborait aussi l'organisation des bazars que les dames libérales, muées en patronnesses, organisaient au profit des oeuvres paroissiales.

Et Laurier, tout en souriant sans doute du caractère romantique de certaines démarches de son épouse et des collaboratrices de celle-ci, épaulait son curé dans l'administration de la paroisse. Faits insignifiants en eux-mêmes que d'assister à la vente des bancs tenue à l'église paroissiale à l'issue de la grand-messe, <sup>19</sup> ou de participer à une réunion de Fabrique au lieu de se retirer paisiblement en la tranquillité du foyer; faits insignifiants, il est vrai, mais qui prenaient valeur de cause exemplaire parce qu'accomplis par celui sur qui se portaient tous les regards.

C'est Laurier qui le 27 mars 1887 proposait que Messieurs

---

<sup>18</sup> Mailhot, C-E., Les Bois-Franca, tome IV, p. 174

<sup>19</sup> Livre des comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 24 juin 1888.

Le Curé et Marguilliers soient autorisés à emprunter la somme de \$ 22 000 afin de financer la construction d'un nouveau presbytère et d'achever l'intérieur de l'église. <sup>20</sup>

Sous le pinceau de l'artiste Rousseau, de Saint-Hyacinthe, l'église devint par la valeur de ses peintures murales, l'un des joyaux de la région. Suzor Côté collabora à cette oeuvre de décoration intérieure, mais bien humblement, contrairement à ce l'on prétend couramment aujourd'hui à Arthabaska.

Agé de 19 ans seulement, et n'ayant pour toute formation artistique que l'acquis que le Collège Commercial des Frères du Sacré-Coeur lui avait fourni, il ne peignit qu'un petit tableau qui se trouve au fond du transept, à droite en entrant dans l'église. La scène représente la tentation d'Eve par le serpent. Visitant un jour l'église avec M. Lavergne, Suzor Côté riait de bon coeur en lui désignant la scène biblique fixée là pour la postérité: "Regarde-moi cette paire de fesses, disait-il gouailleur, Raphaël n'a jamais fait mieux!" <sup>22</sup>

Alors que s'effectuaient ces travaux, le bruit courut

---

<sup>20</sup> Livre des Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 24 juin 1888.

<sup>21</sup> Document à conserver, sans date, 1893. Le texte résume les principaux actes de l'administration de M. Buisson.

<sup>22</sup> Ronald Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié.  
p. 155

## LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

que l'orgue serait condamné au silence pour un certain temps. Les dames patronnesses s'émurent alors et présentèrent au Curé la pétition suivante où perce l'importance du rôle qu'elles jouaient et un brin de sentimentalisme religieux:

Monsieur le Curé,

Les Soussignées, Dames organisatrices du bazar, prennent la liberté de vous exprimer leur surprise et leur chagrin d'apprendre que les marguilliers, sollicités par quelques citoyens du village, et un grand nombre de ceux de la paroisse, se proposent de fermer l'orgue durant les travaux de l'église.

Si les peines et les fatigues endurées pour mener à bonne fin l'entreprise du dernier bazar, comptent pour quelque chose, nous demandons que notre requête soit entendue, persuadées que nous sommes les interprètes de la grande majorité des citoyens de ce village. Et comme ils ont beaucoup contribué par leur générosité à assurer le succès du bazar, nous prions, par votre entremise, Messieurs les Marguilliers de ne point céder aux instances de ceux qui veulent nous priver de la musique durant les offices. L'intérieur de l'église est déjà assez triste, sans qu'on vienne nous enlever ce qui peut jeter quelque éclat dans nos cérémonies religieuses.

Nous vous prions, Monsieur le Curé, de vouloir bien communiquer cette lettre à Messieurs les Marguilliers et franc-tenanciers de cette paroisse, réunis en assemblée, dimanche prochain, en les assurant que s'ils font droit à notre demande, nous ferons tout en notre pouvoir pour aider la fabrique à payer, par les bazars à venir, la dette onéreuse qu'elle a contractée.

Agrérez, Monsieur le Curé, l'assurance de notre dévouement,

M.L. Plamondon    Z.L. Laurier    V.H. Tousignant  
C.H. Ouellet    E.L.B. Lavergne. 23

Avec la complicité de M. L.-E. Pacaud, la requête fut acceptée le dimanche suivant par le Conseil de Fabrique. 24

23 Documents à conserver, 13 novembre 1887

24 Livre des Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 13 novembre 1887

La construction du presbytère fut menée de pair: un beau et grand bâtiment se dressa bientôt au côté de l'église. <sup>25</sup>

Peut-être pour manifester ouvertement la sympathie qu'il éprouvait pour Laurier et tous les libéraux de l'endroit, M. le Curé Buisson, autorisé par le Conseil de Fabrique invita le Cardinal Taschereau, pourpre d'habit et d'allégeance politique, à venir consacrer l'église enfin terminée.

À l'été 1888, le Cardinal s'amena: la consécration tourna en simple bénédiction au grand déplaisir de la population. S'étant fait montrer le Livre des Comptes de la Fabrique, son Eminence constata que l'église n'était point libre de toute dette, condition nécessaire à sa consécration. Elle manifesta ouvertement son déplaisir de s'être dérangée sans raison valable en étant moins que loquace et en écourtant de singulière façon sa visite à Arthabaska, <sup>26</sup> ce dont atteste le Livre des Comptes de la Fabrique qui établit à seulement \$ 39.88 les dépenses occasionnées par la visite du Cardinal. <sup>27</sup>

La vie paroissiale n'en continua pas moins pour autant comme aussi la collaboration de Laurier comme le prouve la proposition suivante qu'il faisait le 31 juillet 1892 au Conseil

---

<sup>25</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, p. 112

<sup>26</sup> ibid; p. 112

<sup>27</sup> Livre des Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 13 janvier 1889

## LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

de Fabrique:

Que considérant qu'il est devenu urgent de renouveler le perron actuel de l'église qui menace ruine, il soit résolu de construire un nouveau perron à peu près de trois cent cinquante piastres. <sup>28</sup>

Le Curé Buisson qui avait ramené par sa bonté et son bon jugement la plupart de ses amis libéraux à la fréquentation de la communion pascale et avait obtenu d'eux de ne plus jouer aux cartes pour de l'argent, <sup>29</sup> quittait Arthabaska en 1893. Il était assigné à la cure de Saint-Bonaventure d'Upton.

Ce fut un tollé à Arthabaska. L'Union des Cantons de l'Est s'en mêla. M. Joseph Lavergne, homme très calme d'habitude, y écrivit, dans un moment d'indignation qui n'avait d'égal que celui de sa femme, un article qui fit scandale dans le temps. Esprit cultivé, avec cela modeste comme nous n'en avons pas rencontré, M. Buisson était le type du vrai prêtre. Aussi avait-il l'affection et l'entière confiance de tous ses paroissiens, voilà ce qu'affirmait M. Lavergne qui, après avoir fait état de la délégation des citoyens d'Arthabaska qui s'étaient rendus à Nicolet demander à Monseigneur Gravel de leur redonner leur curé, il continuait:

Malgré le désir formel de tous les intéressés, évidemment les autorités ne reviennent jamais sur leurs décisions, ce qui est sans doute plus en rapport avec les traditions d'une hiérarchie autocrate. C'est moins satisfaisant toutefois, de nos jours où l'on voit la cour de Rome bien moins autoritaire qu'un certain nombre de

<sup>28</sup> Album du Centenaire, p. 137

<sup>29</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 114

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA  
représentants dans le pays.

Laurier fut inquiet, au point de vue électoral, des résultats d'un tel article. Il fallait conjurer les réactions. Aussi prit-il lui-même la plume le cinq octobre suivant pour complimenter le nouveau curé. Après avoir déclaré que l'attachement à M. Buisson n'impliquait aucun sentiment envers son successeur. Il ajoutait dans son article coiffé du titre "Le Roi est mort, Vive le Roi!":

Nous savons que dans notre dernier numéro nous avons exprimé notre désappointement d'une façon acerbe. Nous retirons aujourd'hui sans réserve tout ce qui dans la pensée comme dans l'expression de notre article a pu blesser l'Autorité.<sup>30</sup>

Ce que Laurier et ses amis ignoraient, c'était que le Curé Buisson avait lui-même demandé son congé d'Arthabaska: la crainte de la prédication lui fit seule désirer et accepter un autre poste.<sup>31</sup> Monseigneur Gravel en témoigna lui-même à la face de la paroisse de Saint-Christophe:

Je le vois encore, grand, pâle, rongé par un cancer qui devait l'emporter, parlant hautement, avec onction, d'une voix grave, mais avec un accent paysan, jurer la main sur l'autel, avec force et dignité, que c'était Monsieur Buisson qui lui avait donné sa démission.<sup>32</sup>

30 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 112

31 Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome IV, p. 174

32 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 112

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

4. Laurier, paroissien de Monsieur Grenier

"Le Roi est mort, Vive le Roi!", avait écrit Laurier. De fait, point de rupture dans l'orientation donnée à la vie paroissiale. Par son exubérance, sa sympathie, sa largeur d'idées, <sup>33</sup> le nouveau curé, M. Edmond Grenier, s'attacha toute la population d'Arthabaska.

De cette unité que le pasteur réussit à continuer, témoigna le zèle que tous les paroissiens apportèrent à le seconder dans l'entreprise qui marqua son passage à Arthabaska, l'achat d'un carillon.

Afin de mener à bonne fin cette entreprise, "il visita toutes les familles de sa paroisse pour leur demander leur concours"; son "talent de persuasion fit que tous se montrèrent généreux;" <sup>34</sup> il recueillit en effet plus de \$1,00, dont \$ 50 du foyer Laurier. <sup>35</sup>

Le 9 décembre 1894, une assemblée de Fabrique, à laquelle assistait M. Laurier, décrétait qu'un comité formé du Curé de la paroisse, des marguilliers en exercice et de M. Joseph Lavergne soit chargé, pour et au nom de la paroisse, d'acheter des cloches convenant à l'église paroissiale, de voir aux détails

---

<sup>33</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 112

<sup>34</sup> Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome IV, p. 177

<sup>35</sup> Documents à conserver, 9 décembre 1894

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA 135

de leur installation et de faire les dépenses nécessaires à cette fin. 36

Le 26 mai 1896, Mgr Suzor, ancien curé, vicaire-général honoraire du diocèse, présidait à la bénédiction du carillon. L'église était bondée de fidèles. M. Amable Lebrun, curé de Saint-Germain de Grantham, chanta la messe, assisté de M. Emile Bérard et de M. Alfred Manseau qui remplirent les fonctions de diacre et sous-diacre. Le "choeur de l'orgue", sous la direction de M. Roméo Poisson, exécuta "une messe en musique". A l'offertoire, le carillon mêla sa voix à celle de l'orgue et de la chorale dans une composition inédite du maître-de-chapelle. 37

Après la messe, les quatre cloches furent baptisées des noms de Pierre-Léon, de Marie-Elphège, de Philippe-Hypolite et de Joseph-Edmond en l'honneur du pape régnant, Léon XIII, de l'évêque de Nicolet, du curé-fondateur et du curé en fonction. 38

Au premier rang des noms des parrains et marraines des quatre cloches bénites apparaît celui de "L'Honorable Wilfrid Laurier, chef de la Loyale Opposition de sa Majesté". 39

Membres du clergé, parrains et marraines, membres du

---

36 Livre des Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, 9 décembre 1894.

37 Documents à conserver, 26 mai 1896

38 Album du Centenaire, p. 139

39 Album du Centenaire, p. 138

## LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CRISTOPHE D'ARTHABASKA

"choeur de l'orgue" et quelques autres invités se retrouvaient, quelques moments après la cérémonie religieuse, réunis chez les Frères du Sacré-Coeur pour un banquet présidé par le Grand Vicaire Suzor. Au dessert, trois santés furent portées à l'intention du clergé, des professions libérales et des parrains et marraines. Mgr Suzor, Messieurs Crépeau, Lavergne, Diamondon, Laurier, Poisson témoignèrent par des discours pleins d'onction de leur attachement à l'Eglise, à leur profession et à ce grand bien, commun à tous les citoyens d'Arthabaska, l'amitié. 40

Les cloches continuèrent de voler, conviant les paroissiens à la joie, à la prière, à l'acceptation des épreuves. Avec l'élection de l'été 1896, Laurier accédera à la gouverne du pays. Arthabaska ne deviendra plus pour lui qu'un lieu de repos. Ses paroissiens se retrouveront après les offices, certains dimanches, cimentant les vieilles amitiés de poignées de mains et de bons mots. Ils reconnaîtront en lui l'homme, hier encore intéressé à la bonne marche de la paroisse, trouvant le temps d'assister aux assemblées de Fabrique, y allant de ses suggestions, contribuant de ses tentons à la réalisation des projets proposés, affable dans ses relations avec ses curés d'hier, en fait, un co-paroissien d'autrefois.

Les documents de nos archives paroissiales nous ont permis de reconnaître la partie affectée à la messe de la fête paroissiale

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

de Saint-Christophe d'Arthabaska, participation assidue, honnête.

Sur les pages antécédantes que nous nous sommes efforcé de rendre le plus objectives possible, trois documents que nous allons maintenant produire projettent un inquiétant point d'interrogation. Point d'interrogation qui plane non sur la collaboration de Laurier à l'instauration du règne de Dieu dans cette paroisse qui était la sienne, collaboration rendue manifeste par des agirs qui s'inscrivent dans l'ordre du visible, du palpable; mais point d'interrogation qui met en doute la valeur de cette activité déployée. Ces documents, les voici.

D'abord, un extrait des "Trente Ans de vie nationale"; Armand Lavergne nous y parle de Laurier. Notons que la parenthèse du texte est de l'auteur.

Parti du rougisme le plus intransigeant, avec ses maîtres et patrons, les Laflamme, les Doutre, les Dorion, il avait évolué vers une douce tolérance un peu méprisante.

C'est chez nous qu'il répondait, un jour que l'on vantait devant lui le talent du juge A.B. Routhier: "Oui, il a du talent, mais (avec un peu de dédain) c'est un croyant."

Le côté religieux du problème ne le touchait guère en ces temps-là. Plus tard, je dois le dire, il revint à la foi de son enfance et pratiqua sincèrement jusqu'à sa mort.

Mais il en était autrement en 1896. 41

De la correspondance de Laurier avec Madame Lavergne, voici maintenant deux lettres. Les parenthèses de la première de

---

41. Lavergne, Armand., Trente Ans de Vie Nationale, p. 67

ces lettres sont de nous; elles veulent tout simplement situer le lecteur ou rendre justice à l'original rédigé en anglais:

Je suis heureux, ma chère amie, de constater que mon petit souvenir a été vraiment bien accueilli. (Il s'agit d'une Imitation de Jésus-Christ.) Malheureusement, je ne suis pas croyant. ( en français ) Mais la beauté de ce livre m'a souvent ému. Selon moi, je trouve cette traduction de LaMennais supérieure de beaucoup à l'original. Si vous vous donnez la peine de la comparer avec celle du Père Gonnelieu, vous y verrez une grosse différence. ...

Bien tranquillement, j'ai lu votre longue lettre si attendue et qui s'est gravée dans ma mémoire. Vous avez la foi, vous priez. Mon désir serait aussi de pouvoir croire et prier. Je crois fermement dans la justice de Celui de qui nous procédons et à qui nous devons tout. Je crois dans la justice et la miséricorde de ses lois éternelles comme lui; ma foi ne va pas plus loin et je le regrette. Je me rappelle une page bien éloquente de Louis Veuillot dans laquelle il parle de la prière, refuge des coeurs ulcérés. Je voudrais pouvoir prier et croire à ces ultimes consolations quand mon âme rebelle rejette la dernière de mes illusions tant aimées. N'ayant ni la foi ni l'espérance, j'essaie de vivre indifférent et d'être calme devant les coups que tous mes efforts n'ont pas réussi à éviter. 42

Que penser devant ces textes? Crise d'âme? Moment d'une évolution intérieure où tout se confond, où l'on croit se saisir, se définir lucidement à soi-même alors que l'on s'échappe à soi-même? Moment encore d'une longue démarche vers Dieu auquel on se croit extrêmement éloigné alors qu'on le touche? Qui le sait? Essayer de reconstituer l'apport de Laurier à la vie paroissiale: but accessible à l'historien. Vouloir juger

---

42 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 126

LAURIER, PAROISSIEN DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

du secret d'une âme: illusion à laquelle nous ne prétendons pas. Par honnêteté, nous avons apporté ces textes, même s'ils nous confondent en perplexité. Notre humble explication se formulerait ainsi. D'une part, l'on peut croire en Dieu et ne pas conformer ses actes à cette foi; la foi est morte sans être pour cela inexistante. Elle demeure au contraire comme une lancinante contradiction, un témoin à charge: on peut essayer d'y échapper par un certain stoïcisme, un humanisme horizontal. D'autre part, la foi s'alimente dans la prière. Plus que démarche intellectuelle, faite de lecture, de méditation sur soi-même; elle est acceptation confiante de Dieu, sujétion amoureuse, conformité à son Être. Lorsque Laurier dit du juge Routhier "Il est croyant", nous entendons par là qu'il constate que l'agir du juge Routhier est marqué par sa foi. Lorsque Laurier déplore n'être pas croyant et ne pouvoir point prier, il prend conscience de ce que son agir n'est point marqué par sa foi. Peut-être que sa collaboration à l'avancement du règne de Dieu dans sa paroisse lui aura valu cette grâce dont parle Armand Lavergne... "il revint à la foi de son enfance et pratiqua sincèrement jusqu'à sa mort.



L.-O. David, Louis Lavergne chez les Laurier à Arthabaska

## CHAPITRE VI

### LAURIER, HÔTE DE SES CONCITOYENS

Dans une conférence qu'il prononçait au Club de Réforme de Montréal, le 26 avril 1919, M. Arthur Cannon, fils d'Arthabaska, député de Québec-Centre au parlement provincial, disait:

On me permettra une réflexion. Il m'a toujours semblé, au milieu de l'existence fébrile que les exigences de la vie moderne imposent à l'avocat pratiquant dans les grands centres, que la vie idéale est bien celle du praticien à la campagne.

... l'avocat à la campagne a des loisirs qui lui permettent de se faire une vie agréable, de cultiver les lettres, d'orner son esprit et aussi de prendre part à des réunions sociales, où les relations de bon voisinage ne tardent pas à créer des amitiés précieuses qui font le charme de la vie. Ce fut la bonne fortune de Laurier.<sup>1</sup>

Bonne fortune qu'il cultiva en ouvrant son foyer à ses amis et concitoyens, en encourageant de son oeil attentif les ébats des enfants réunis chez lui, en partageant les charmes d'un pique-nique.

#### 1. Soirées chez Laurier

A quelque cinquante pieds du trottoir, rue de l'église, à Arthabaska, derrière deux rangées de grands érables disposés en hémicycles parallèles, se dresse une maison de briques rouges, haute de deux étages, la maison Laurier. Deux détails la signalent à l'attention du passant: sa lucarne romane qui se

---

1. Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, tome III, p. 287

détache du toit pyramidal et son perron étroit surmonté d'un balcon qu'entoure une rampe délicate.

L'âme peut-être inquiète à la pensée d'entrer dans un monde mystérieux ou le cœur joyeux à l'idée de retrouver des amis, nombreux furent ceux qui gravirent les marches de ce perron pour devenir les hôtes de Laurier. Nombreux aussi ceux que la nostalgie envahissait à la lecture d'un entrefilet tel que le suivant:

Vendredi soir, veille du départ de nos distingués concitoyens, la société d'Arthabaska se réunissait dans les salons de Lady Laurier. Réception fort charmante. Être pour une heure les hôtes de Sir Wilfrid et de Lady Laurier est toujours grande fête pour leurs amis. Tous deux savent se montrer si bons, si aimables et si souriants pour tous. Ça doit être si bon en effet d'oublier pour un temps les exigences et les tracasseries des hautes situations sociales, ça doit être si doux de goûter les vrais charmes des relations, dans une paisible résidence remplie d'amis qui vous admirent et vous estiment bien sincèrement.

Avec la connivence d'un témoin de ces nombreuses soirées données chez les Laurier, M. Renaud Lavergne, essayons d'en recréer l'atmosphère, d'en retrouver les charmes.

Accueillis par une hôtesse aussi simple que digne, pas prétentieuse du tout, les invités sont priés de passer au salon.<sup>3</sup> A ses dimensions: la plus grande pièce de la maison, à sa situation: il occupe toute la gauche du couloir qui parcourt le

2 L'Union des Cantons de l'Est, 3 janvier 1902, p.4, col.

3 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié,

rez-de-chaussée, ce salon constitue comme le cœur de l'habitation. Ses meubles Louis XVI, son âtre large, ses tentures de soie argentée, son riche piano carré en font aussi l'une des pièces les plus accueillantes. Bien vite l'on s'y sent à l'aise.

D'autant plus que la conversation s'anime vite, nourrie qu'elle est des réparties d'une Dame Joseph Lavergne,<sup>4</sup> des saillies d'un Boy Flamondon,<sup>5</sup> des fines allusions politiques d'un Armand Lavergne,<sup>6</sup> des anecdotes d'un Lawrence Cannon, et des enflammants récits d'un Edouard Richard, d'un Louis Fréchette, d'un L.-O. David.<sup>7</sup>

Très tard dans la soirée l'on va ainsi converser. Tous les sujets seront mis sur le tapis, depuis les potins qui arrivent de Québec avec les avocats de passage, jusqu'aux questions théologiques et philosophiques, probablement très mal discutées en ce milieu frondeur et voltairien, note M. Renaud Lavergne.<sup>8</sup>

Animatrice de ce feu aux flammes ondulantes, Madame Joseph Lavergne l'alimente du fruit de ses dernières lectures, puis quand la tension monte, elle dégonfle soudain les esprits

---

4 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 135

5 *ibid.*, p. 133

6 *ibid.*, p. 159

7 *ibid.*, p. 149

8 *ibid.*, p. 114

par un grain de sel inattendu.<sup>9</sup>

A ceux qui lui demandent son opinion sur ces graves problèmes que l'on remue si allègrement, M. Louis Lavergne répond: "Toutes ces grandes questions sont trop mystérieuses pour moi; je vous les laisse régler." Car par tempérament, lui qui aime vivre en paix avec son curé, qui a accepté d'être marguillier tout en sachant bien qu'il fournirait cible à l'ironie de certains proches, préfère ne pas discuter ces questions de prédestination, de libre-arbitre.<sup>10</sup>

Il imite en cela son ami Laurier qui n'est pas ce qu'on appelle un causeur spirituel et qui n'oublie jamais que le silence est d'or. Attentif à plaire à tous, M. Laurier, néanmoins, parle peu, questionne parfois, écoute beaucoup, sait rire de bon coeur, se garde toujours, même entre libéraux, d'une remarque blessante contre un adversaire politique. Pour lui, observe M. Renaud Lavergne, est sacré ce mot de l'Évangile: "N'éteignez pas la mèche qui fume encore."<sup>11</sup>

Une seule fois, raconte M. Renaud Lavergne, je l'ai vu, lui qui possédait à un si haut degré le pouvoir de contrôler ses émotions, de faire taire ses réactions, perdre la maîtrise de lui-même. C'était en 1896. Il était en pleine campagne

---

<sup>9</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 129

<sup>10</sup> *ibid.*, p. 124

<sup>11</sup> *ibid.*, p. 129

électorale dans le comté de Mégantic. Son espoir d'arriver au pouvoir était justifié. Aussi donnait-il le meilleur de lui-même, ne ménageant ni ses voyages, ni ses discours, au détriment de sa santé. La question des écoles du Manitoba passionnait l'électorat, le clergé surtout. Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, faisait, par un heureux hasard, sa visite pastorale dans le comté de Mégantic au moment même où Laurier y terminait sa campagne électorale. Mitre en tête, crosse en main, l'archevêque y dénonçait la politique libérale. Exténué, Laurier entra à Arthabaska. A ses amis qui s'informaient de ses dernières pérégrinations, Laurier dit ses misères, la lutte terrible que lui faisait l'archevêque, s'oublia même soudain en bon "canayen" jusqu'à le traiter d'une façon plus que cavalière.<sup>12</sup>

Exception cependant que cette sortie, car habituellement, M. Laurier s'en tient à un opportunisme qui lui attache les coeurs, surtout ceux des dames, soit parce qu'il leur adresse des paroles aimables mais quelconques, soit parce que, suprême attention, il embrasse leurs filles et fillettes.<sup>13</sup>

On le sent vite, ce genre n'est pas de nature à alimenter la conversation dans un milieu mondain où elle demande une certaine vivacité d'esprit, une certaine liberté de parole,

---

<sup>12</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 129

<sup>13</sup> *ibid.*, p. 128

et pas trop de prudence politique!

Laurier, cependant, s'anime parfois, devient disert quand L.-E. Pacaud devient le sujet de la conversation; il a à son sujet une série d'anecdotes qu'il aime raconter, qu'il répète à toutes les sauces avec un plaisir évident et toujours nouveau. Quand il parle de son ami, Laurier devient un tout autre homme, tout son cœur passe dans son rire.<sup>14</sup>

Son épouse, toute à son rôle d'hôtesse, invite l'une ou l'autre de ses amies à interpréter au piano quelque pièce de leur répertoire, prie celui-ci ou cet autre de chanter cette romance ou cet air d'opéra. Elle même, fidèle à ses antécédents de professeur de piano, y va de ses pièces favorites.

Des exécutants et exécutantes, la plus goûtée est sans nul doute Marie-Louise Pépin, épouse de Henri Laurier, demi-frère de Wilfrid Laurier. Elle qu'on avait vue autrefois courir pieds nus dans les rues du village et dont la frimousse toute française que lui donnent sa taille moyenne, son teint chaud, ses yeux noirs, son petit nez brusqué a subjugué un Laurier, en impose maintenant à tous les invités par le charme de sa voix, la prestidigitieuse agilité de ses doigts.<sup>15</sup>

Place maintenant à la poésie: le barde local, Adolphe

---

14 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 129

15 *ibid.* p. 152

Poisson, paraît! A lui appartient l'un des numéros les plus appréciés. Non! Ce n'est pas par la valeur littéraire de ses poèmes qu'il s'impose. On ne s'y arrête même pas. Car on pense à tout autre chose! Quand on le voit sortir son manuscrit, chacun se raidit sur son siège pour contrôler ses nerfs et rire sous cape: étant bègue, le malheureux poète fait rouler ses vers sur des cailloux, fait fi des césures, multiplie les chutes, dédouble le nombre des pieds de vers longtemps pesés et repesés.<sup>16</sup>

Graves discoureurs, amateurs de bridge au front ridé, jeunes gens aux propos légers se retrouvent maintenant tous réunis pour le goûter, dans la salle-à manger. A table comme au salon, rien de guindé: les farces que l'on y fait sont quelquefois salées et Madame Laurier y tient parfois un langage assez vert.<sup>17</sup> Boy Flamondon, de son vrai nom, Marc-Aurèle, fils du juge, prend ici la vedette. Il déride par sa seule physionomie: figure aux traits fins mais ramassés, ornée d'une imposante moustache jaune. Sa mimique inimitable force les tranchées des plus sérieux dyspeptiques.<sup>18</sup>

Et quand tout le monde s'est bien refait, quand tout le monde a bien ri, et que la température le permet, le jardin

---

16 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 147

17 *ibid*, p. 146

18 *ibid*, p. 134

est envahi pour quelques minutes par une société maintenant tout attentive à la forme des nuages, à la sereine clarté de la lune comme aussi aux ombres ondulantes des grands érables toujours surpris d'entendre des mots si doux.

Quelques minutes encore et le salon va résonner des plus gais éclats de la soirée. Car les fins de soirées sont l'affaire de Roméo Poisson et de Suzor Côté, tous deux protégés de la mécène Zoé Laurier.

Roméo Poisson, organiste de la paroisse, prépare l'office de dimanche et parce qu'il en est ainsi, les dernières créations du music-hall américain et les airs d'opéra-bouffes passeront du salon à l'église où ils tireront de leur léthargie ceux qu'un prône trop long aura endormis, et feront danser les plus vieilles dévotes à la sortie de l'office.<sup>19</sup>

A Suzor Côté, le dernier des jeunes admis dans l'intimité des Laurier, appartiennent les derniers moments de cette soirée qui s'achève. Son air rapin, son langage émaillé d'argot parisien, sa voix de barython surtout leur confèrent un caractère à la fois désinvolte et romantique.<sup>20</sup>

Et quand l'aube sera près de paraître, amis anciens et nouveaux tireront leur révérence, réjouis d'avoir contracté

---

<sup>19</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 136

<sup>20</sup> *ibid.*, p. 136

une nouvelle dette envers leurs hôtes, celle d'avoir passé une soirée inoubliable, et, tout en regagnant leur foyer, nourriront le désir de se retrouver bientôt chez les Laurier.

## 2. Réunions d'enfants chez les Laurier

Si elle recevait souvent amis et concitoyens pour ces soirées que nous avons essayé de faire revivre, la maison Laurier s'ouvrait aussi fréquemment aux enfants pour des fêtes organisées en leur honneur,<sup>21</sup> et ce, bien avant que Monsieur et Madame soient devenus Sir Wilfrid et Lady Laurier. Car, si elles eussent été liées dans leur origine à l'ascension des Laurier, elles n'auraient revêtu du fait qu'un caractère officiel, conventionnel. Aussi spontanées et naturelles que les soirées qui groupaient les adultes, ces réunions enfantines étaient nées spontanément de l'intimité qui liait les Laurier aux Lavergne, Cannon, Côté, Pépin... et de la franche civilité que les Laurier témoignaient à leurs concitoyens, quel que fût leur rang social.

Madame Laurier, qui n'avait pas d'enfants, aimait s'entourer de jeunes têtes hirsutes ou bouclées, de minois espiègles ou sérieux: aussi multipliait-elle ces fêtes qui les amenaient chez elle. Fêtes qui prenaient tantôt l'allure de jeux de société ou celle d'excursions champêtres, tantôt de compétitions sportives ou de défilés militaires.

---

21. L'Union des Cantons de l'Est, 27 décembre 1901,

Lorsque, la main dans celle de leur maman, garçons et fillettes envahissaient la maison Laurier, ils en devenaient pour quelques heures les maîtres: Madame Laurier, ses amies, n'avaient alors d'exigences que les leurs. Si quelque rigidité marquait encore certains comportements, le naturel n'en régnait pas moins car Ubald Laurier, à qui était confiée l'organisation de ces fêtes, avait vite fait de dérider les plus timides par ses mimiques et de les plonger dans cet univers plein de mystère que celui d'une grande toile blanche sur laquelle il faut, les yeux bandés, piquer une queue à un âne de carton.<sup>22</sup>

Non porté instinctivement vers les enfants, M. Wilfrid Laurier suivait cependant leurs ébats d'un oeil amusé, tandis que son épouse distribuait à pleines mains bonbons et jouets.<sup>23</sup>

La cueillette des fruits sauvages ou la présomption de prendre quelques petits goujeons fournissaient encore à Madame Laurier occasion de réunir autour d'elle les petits du village. Avec ses amies, elle les conduisait soit dans la pente boisée qui voisine sa maison ou soit à cette crique peu profonde entourée de grands ormes et située sur la propriété des Frères du Sacré-Coeur. Tant sur le versant sud de la côte à Stein qu'au Trou des Filles, les enfants jouissaient encore

---

23 Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 115

24 *ibid.*, p. 116

de ce statut privilégié d'être que l'on gâte. <sup>24</sup>

De ces souvenirs attachés à son enfance, l'un des plus vifs qu'il a conservés M. Renaud Lavergne est lié aux courses annuelles de charrettes organisées par ces femmes soucieuses d'occuper leurs enfants.

De la plus humble charrette que le gamin utilise dans ses courses journalières à la plus élégante créée spécialement par papa pour cette compétition, toutes rivalisaient entre elles de vitesse, d'adresse. Des prix nombreux, des rafraichissements faisaient oublier et la fatigue et la déception que ces courses provoquaient ou laissaient après elles. <sup>25</sup>

Enfin, le Jardin Laurier s'animait parfois des éclats d'enfants jouant aux militaires. C'était, après bien des répétitions improvisées au fond des cours, la grande revue à laquelle présidaient les mamans aussi heureuses de se retrouver autour de leur amie Laurier que de se voir flattées de la mine de leurs fistons. À l'occasion de l'une de ces démonstrations militaristes, Armand Lavergne parut revêtu, ô ironie du sort, souligne son cousin Renaud, d'un costume d'officier anglais. Contraste flagrant, note-t-il, que cet uniforme au veston rouge avec col lamé d'or, au pantalon noir, au bonnet rond et plat, et nos habits improvisés en tenue garibaldienne. <sup>26</sup>

---

<sup>24</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 116

<sup>25</sup> *ibid.*, p. 116

<sup>26</sup> *ibid.*, p. 116

## 3. Les pique-niques à Arthabaska au temps de Laurier

Dans un temps où n'existait pas encore le bougeotte que l'automobilisme a fait naître, les pique-niques étaient l'un des amusements les plus prisés tant des enfants que des adultes. Avant tout délassément, ils étaient pour toute la société d'Arthabaska une rare occasion d'oublier les frontières des partis politiques, des clans, et de goûter en com un une fraternité qui n'existe que dans ces centres où tous se connaissent, et ce, pour les Laurier comme pour les autres.

Route de Saint-Norbert, sur sa gauche, un peu en deça de l'actuel hôpital local, s'étend aujourd'hui une plaine ondulée, site de ces pique-niques d'autrefois. C'était alors un bocage composé entièrement de vieux frênes.

M. Renaud Lavergne, qui l'a aussi fréquenté qu'il a battu la campagne environnant la rivière Gosselin en compagnie de Suzor Côté en quête de sujets à peindre. <sup>27</sup> nous en a gardé une vivante image:

Les longues branches des frênes à l'écorce soyeuse, leur épais feuillage d'un vert luisant, donnaient à ce lieu un peu de mystère. Le sol que ces arbres couvraient était un beau tapis de feuilles aux pointes rousses. Il était aussi libre de jeunes viges et de broussailles. A l'est, un ruisseau le côtoyait dans toute sa longueur, apportant avec lui, en babillant, la fraîcheur de la forêt. Ce ruisseau traversait un vieux pont appelé Pont Bernard, bâti par les premiers colons, et fait de grosses billes de cèdre roux dont les garde-fous qui avaient

<sup>27</sup> Renaud Lavergne, Mémoires, manuscrit dactylographié, p. 135

vu s'appuyer tant de nombreux amoureux portaient encore les marques de leurs rêveries, de leurs espoirs: coeurs enlacés, initiales, dates, enfin tous ces petits riens charmants que l'on aime à revoir plus tard avec mélancolie. <sup>28</sup>

C'est ici qu'au jour fixé pour le grand pique-nique, toute la population se donnait rendez-vous. Toutes les charrettes à foin étaient mobilisées. S'y entassaient, gens à la mine détendue, chaises pour les personnes âgées, tréteaux et planches pour dresser tout à l'heure les tables, paniers de victuailles. Et Dieu sait s'il y en avait des victuailles! Chaque dame se devait d'apporter son plat préféré, pâté au pigeon, coq en pâte célèbre par toutes les bonnes choses qu'il renfermait. Et les tourtières, desserts, friandises! Et ces vins français ou ces petites bières d'épinette et de gingembre faites à la maison! <sup>29</sup>

A peine arrivés, les enfants étaient vite accaparés par le ruisseau. Apâté du premier vers trouvé sous une roche, leur hameçon, perdu au bout d'une corde attachée à une simple branche, sollicitait les truites folâtrant dans l'eau limpide et froide.

Cependant, les tables improvisées se transformaient en étalages capables d'émuover les moins épicuriens. Puis, au

---

28 Renaud Lavergne, Mémoire, manuscrit dactylographié, p. 116

29 *ibid*, p. 116

milieu de ris et de bons mots, les appétits se rassasiaient, les soifs s'éteignaient.

Le repas terminé, les tables desservies, tous étaient invités à sauter le ruisseau et à se rendre dans le pâturage voisin pour participer à toute une kyrielle de jeux.

C'était pour les gélants le plus doux moment de la journée, celui d'aider l'une de ces dames à franchir l'obstacle mouvant, assurés de toucher récompense immédiate au contact d'une main si douce, d'une hanche si bien arquée. A cette époque où les longues robes emportaient encore avec elles leur mystère, à plus d'un cri de faveur des jeunes femmes répondirent plus d'un cri d'admiration véritable ou simulée de la part de ces messieurs à la vue d'un mollet qu'un geste précautionneux découvrait.

Dans le pré voisin, les compétitions allaient déjà bon train: sous les yeux des plus notables citoyens et des dames confortablement assises sur des chaises, les enfants goûtaient à toutes les variétés de courses, de sauts. Des prix apportés par chacune des familles ou récompensaient les méritants ou faisaient oublier leurs revers à ceux auxquels le sort n'avait point souri.

La fatigue des enfants devenant évidente, le jour baissant, les mamans donnaient le signal du retour. Alors que les voitures ramenaient au village leur cargaison humaine repue, grisée d'air pur et de soleil, les chants fusaient de toutes parts.

Un jour cependant, ces ébats prirent fin: les frênes tombèrent sous les coups de hache à la demande du curé Lessard. Pourquoi? L'éternel prétexte, dit-on, : rendez-vous des amoureux... 30

était secouée par les vagues du libéralisme doctrinaire contre lequel Rome mettait la chrétienté en garde, Laurier navigua entre les radicaux dont l'extrémisme confinait à l'anticléricalisme et les conservateurs qui bourraient leurs canons à même les Encycliques pontificales. Si, sous son action, Arthabaska devint un foyer d'un libéralisme nouveau, le libéralisme économique, cela n'alla point cependant sans rixes: les radicaux ne muant que lentement, et pour cela toujours objet de suspicion, les conservateurs, curé en tête souvent, se durcissant parce que croyant de posséder le monopole de l'orthodoxie. Ce qui n'alla point non plus sans des hauts et des bas: porté deux fois au parlement provincial et fédéral par ses concitoyens, Laurier essuyera en 1877 une défaite qui l'affectera beaucoup.

Pétri de cet altruisme qui pousse l'homme à se tourner vers ses semblables, Laurier s'intéressa, comme commissaire d'écoles, à la promotion de l'instruction en son milieu, comme député, maire, préfet de comté, à l'amélioration du contexte matériel-social, comme paroissien, à la propagation du règne du Seigneur dans et par l'humaine organisation de la vie paroissiale. Avec le même zèle qu'il apportait à répandre les bienfaits du libéralisme, on le vit seconder assiduellement les initiatives de ses pasteurs.

Alors qu'il était commissaire d'écoles, Arthabaska vit se fonder en ses murs un Couvent et un Collège, respectivement confiés aux Dames de la Congrégation et aux Frères du

Sacré-Coeur, établissements auxquels Laurier manifesterait toujours de l'intérêt à cause de l'oeuvre éminemment importante qui s'y accomplissait.

En Laurier, député, maire, préfet de comté, se manifestent des qualités non seulement d'intelligence, mais de coeur: pour lui la cause la plus importante n'est point son ascension mais le bien de ses subordonnés.

Bien dans cette ligne, cette participation qu'on lui voit prendre à toutes les initiatives de ses curés. Même quand les circonstances lui auraient permis de remettre le change à un pasteur trop zélé conservateur, il demeure respectueux de l'autorité, attaché d'abord à la justice, assoiffé de bonne entente.

De leurs préoccupations professionnelles communes, de leur même désir des biens intellectuels, de leur commune aventure dans l'instauration du libéralisme, naquit, dans le respect de leur individualité, entre les Pacaud, les Lavergne, les Cannon, les Plamondon, les Blanchet, les Côté et autres qui l'entouraient, une amitié que ni les ans ni les épreuves ne purent assombrir. Point de zonage dans ces lions que Laurier multipliait autour de lui! Il s'attacha cette population urale qui l'avait adopté; un Ferdinand Beauchesne, racé tertiaire, fils du fondateur, devint l'un de ses grands amis. Problèmes, joies de tous trouvaient en lui un écho.

Des loisirs que sa double profession d'homme de loi et

d'homme politique lui laissait, Laurier en consacra la plus vive part à l'amitié. C'est dans ce cadre que se placent ses relations avec Madame Lavergho, relations sur lesquelles tant de langues ont épilogué, et qu'expliquent bien simplement des affinités communes.

Le foyer Laurier devint avec les ans un cénacle: amis et concitoyens, avocats de passage à la cour locale, personnalités de marque attirées par son prestige y goûteront toujours cette cordialité un brin désinvolte qui y fleurissait. La conversation, la musique et le chant, la bonne chère aussi y régnaient et en faisaient la réputation.

Attirés par la bonté de cœur de l'épouse de Laurier, les enfants y vinrent aussi fréquemment apprendre, tout en se récréant, à connaître l'homme dont ils parleront plus tard avec la ferveur d'en avoir été les hôtes. Madame Laurier adorait les enfants; aussi multipliait-elle pour eux les réunions de tout genre. Comme aussi, en compagnie de son époux, elle savait partager ces joies suscitées par un piquet-nique qui réunissait toute la population.

On le voit, Laurier vécut à Arthabaska, non comme une statue sur son piédestal, occupé uniquement à façonner et dorer son auréole, mais comme un citoyen entouré de citoyens, engagé avec eux dans une démarche commune, la vie, se grandissant chaque jour d'un coup patiemment encaissé, d'un service loyalement accompli, d'une cordialité jamais démentie.

BIBLIOGRAPHIE  
SOURCES PRIMAIRES

Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe, 14 août 1858 au 1870;

Cahier des annonces de la paroisse de Saint-Christophe, du 18 juin 1871 au 10 février 1887;

Conservés au presbytère de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, ces deux cahiers contiennent des notes que les curés y consignaient et qui servaient de canevas aux prêches dominicaux. Par eux, il est possible de saisir certains aspects de la vie paroissiale.

Documents à conserver.

En 1876, Mgr Suzor, désireux de faciliter une éventuelle élaboration de l'histoire de la paroisse colligea les "documents relatifs à l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tels que titres, actes notariés, décrets concernant la dite fabrique, décrets canoniques, rapports annuels faits à l'Evêque sur l'Etat moral et religieux de la dite paroisse, procès-verbaux des bénédictions d'églises, de cimetières et de cloches, ... en un mot tous les renseignements" qui pouvaient "être utiles et offrir un véritable intérêt dans l'avenir". Ses successeurs continuèrent ce travail.

Vieux Journal de Recettes et Dépenses de la Fabrique Saint-Christophe, 1854 à 1877 inclusivement;

Livre des délibérations de la Fabrique de Saint-Christophe jusqu'à 1877 inclusivement;

Livre des Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe; (22 juillet 1877 au 30 mai 1934)

Ces trois registres permettent de suivre la vie paroissiale sous son aspect financier avec ce que cela implique parfois de suspicion, de lucidité, de générosité aussi chez ceux qui s'intéressaient au devenir temporel de la paroisse.

Minutes du Conseil de Comté;

Treize substantiels registres conservés aujourd'hui au palais de justice d'Arthabaska et confiés aux soins du Secrétaire du Conseil de Comté. Par eux revivent tous les problèmes communs aux municipalités du comté: entretien des routes, régie de la vente des liqueurs alcooliques, pressions à exercer auprès du député...

Mémoires;

M. Renaud Lavergne a rédigé pour son propre plaisir ses "Mémoires". Encore à l'état de manuscrit, ces Mémoires se présentent sous deux formes: manuscrit calligraphié et manuscrit dactylographié.

C'est à tout un monde, à toute une société que ces "Mémoires" redonnent vie. Leur premier mérite est d'être vrais: nos recherches, non seulement ne nous ont pas mis en contradiction avec les faits et assertions que contiennent ce manuscrit, mais les ont corroborés.

## SOURCES SECONDAIRES

Mailhot, C.-E., Les Bois-Francs, Arthabaska, La Cie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, 1914.

Pionnier des historiens de la région, l'abbé Mailhot a compulsé notes, vieilles chroniques, documents, esquissés historiques des paroisses des Bois-Francs. Les quatre volumes qu'il a écrits s'imposent par la jeunesse et la fraîcheur de leur style. Sans être scientifiques au sens contemporain du mot, et quoique dépouillées de l'appareil technique propre à l'historien moderne, ces pages n'en constituent pas moins une somme précieuse à qui veut étudier l'histoire des Bois-Francs.

Lavergne, Armand., Trente Ans de Vie Nationale, Librairie Déom Frère, Montréal, 1935, 228 pages.

Autobiographie d'un nationaliste né à Arthabaska et dont la carrière s'inscrit dans le sillage de Laurier. Succès commercial à l'époque. Sensibilité, cranerie; sincérité, panache, autant de caractéristiques de cet écrit du tribun que fut Armand Lavergne.

Pacaud, Lucien., Sir Wilfrid Laurier, Lettres à mon père et à ma mère, 349 p.;

Publication de lettres échangées entre Laurier et Ernest Pacaud: témoignage d'une longue et sincère amitié entre deux hommes.

L'Union des Cantons de l'Est; journal hebdomadaire;

Ce journal fondé en 1866 à l'instigation de Mgr Suzor, curé-fondateur, existe encore. Le Séminaire de Nicolet, à Nicolet, et la Bibliothèque de l'Université Laval, à Québec conservent chacun une partie des numéros publiés depuis la fondation du journal. A l'époque de Laurier, L'Union des Cantons de l'Est se présentait comme organe conservateur. Les faits et gestes qu'il présente d'alors sont colorés de son allégeance.

Le Journal d'Arthabaska; journal hebdomadaire;

Fondé par E. Richard, Les Lavergne et Laurier, ce journal ne vécut pas un an. Il fut témoin de l'élection de 1877 qui vit Laurier défait par Bourbeau. Organe libéral. Un microfilm souvent illisible conservé à la Bibliothèque de l'Université Laval donne accès à une trentaine de numéros.

Le Défricheur; journal hebdomadaire publié dans les intérêts des Cantons de l'Est;

Fondé par J.-B. E. Dorion à l'Avenir en novembre 1861, ce journal vécut jusqu'au 7 mars 1866. Laurier succéda à Dorion à la direction. Quelques numéros sont conservés à la Bibliothèque de l'Université Laval, à Québec. Le Défricheur fut un propagandiste du libéralisme naissant.

Album du Centenaire d'Arthabaska., La Cie d'Imprimerie d'Arthabaska, 1951, 180 pages;

Travail rédigé en collaboration par des citoyens d'Arthabaska. Presque de cent ans d'histoire locale.

APPENDICE 1.

ANEGDOTE AU SUJET DU PROTONOTAIRE

FELTON.

Ce curé Buisson eut la manie comme ses confrères de bouleverser le champ des morts. Je ne me rappelle plus qui eut la charge de le faire, mais une chose certaine, tous les gamins du village, dont j'étais, la classe terminée, couraient au cimetière du village, pour surveiller de près les exhumations, y voir des scènes macabres, y entendre les plus saugrenues réflexions des fossoyeurs... On y trouva toutes sortes de restes; les uns comme en poussière, les autres à l'état de squelettes, et même à un certain endroit du cimetière où le terrain était soursœux, des cadavres complètement pétrifiés que les anciens venaient voir. Les ossements de familles disparues sans laisser de traces, et ceux de familles qui ne voulaient pas acheter de lots, furent mis en tas pour être enfouis dans une fosse commune. Il n'était pas rare de voir des chiens venir flairer pour y être chassés avant qu'ils ne s'emparent des os. Mais celui qui eut les honneurs de ce bouleversement, ce fut le crâne de ce pauvre protonotaire Felton que nous avions tous connu. Le docteur Ubald Laurier, demi-frère de Sir Wilfrid Laurier, s'en empara tout simplement plutôt que de le voir prendre la direction de la fosse commune. Il l'emporta chez son frère chez qui il demeurerait, le nettoya, le frotta et le mit tout simplement sur son pupitre, avec ses livres de médecine. Pour s'excuser auprès de ceux qui l'y apercevaient, il disait: "Entre nous, n'est-il pas mieux ici qu'à la place où vous l'avez vu."<sup>1</sup>

1. Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, page 114.

APPENDICE 2.

ERECTION DU PALAIS DE JUSTICE

Le palais de justice d'Arthabaska fut érigé en 1859 comme en témoigne le procès-verbal suivant d'une séance du Conseil de Comté:

Arthabaska, le 10 août 1859.

Cette session a lieu pour s'enquérir, 1) s'il est à propos d'approuver la requête de certains habitants, 2) Pour autoriser le Préfet du Comté d'Arthabaska à accepter au nom de la Couronne et de Certains Propriétaires dans le dit Comté, un terrain suffisant pour y ériger un Palais de Justice et une Prison, avec les accessoires dans la dite paroisse de Saint-Christophe.

En conséquence, on procède à ce qui suit:

Attendu que d'après les dispositions du nouveau Bill de Judicature passé dans la dernière session du Parlement Provincial, Saint-Christophe d'Arthabaska, dans le comté d'Arthabaska, a été désigné et choisi comme centre ou Chef-lieu du district Judiciaire d'Arthabaska.

Attendu de plus que d'après le cent deuxième article du dit Acte ou Bill de Judicature, le Comté d'Arthabaska doit fournir gratis à la Couronne un terrain propre à l'érection d'un Palais de Justice et d'une Prison, avec tous les accessoires dans la dite paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, ou au Chef-lieu sus-nommé.

Sur motion de Mr E. G. Paradis (Saint-Norbert)

secondé par Mr Narcisse Durand (Chester)

Il est proposé que le Préfet accepte...

Accepté: 6 voix. Une dissidence: Girouard.

Théo. Côté, Sec. Trés.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Minutes du Conseil du Comté d'Arthabaska,

10 août 1859.

APPENDICE 3.

ADOLPHUS STEIN.

Cet Adolphus Stein était un des citoyens les plus en vue dans les premières années des Bois-Francs. Il fut maire de Saint-Christophe d'Arthabaska lorsque la paroisse comprenait aussi le village. Il fut encore préfet du Comté d'Arthabaska. Adolphus Stein était le grand-père de feu le juge Adolphe Stein, de la Cour Supérieure... Il venait de la Saxe et était luthérien de religion, mais non juif tel que l'écrit Armand Lavergne dans son livre "Trente Ans de Vie Nationale". Sa fille, Flora, avait épousé Hector Fabre, plus tard commissaire du Canada à Paris...

La maison de Monsieur Stein était sise en plein milieu de la côte qui porte aujourd'hui son nom. Elle fut détruite par un incendie. Il reste encore, sur le côté gauche, en montant cette côte, tout en haut du domaine Stein, la maison de son fermier, une bonne et grande maison de brique d'où la vue s'étend sur toute la vallée de la Nicolet. Si l'on en juge par l'habitation du fermier de M. Stein, sa propre maison devait être du genre manoir. 1

---

1 Renaud Lavergne, Mémoires, Mnauscrit dactylographié, page 93.

APPENDICE 4

AUGUSTE QUESNEL.

Auguste Quesnel descendait de Joseph Quesnel de la Rivaudais, arrivé au Canada à la fin de l'été 1779.

Enfant, je ne vis ce fondateur unique en son genre, qu'une fois, sur la rue. C'était un petit homme fortement charpenté portant frac et chapeau de soie, moustache et favoris. Il était le cousin de l'Honorable Auguste Quesnel, homme politique très en vue dans le temps. C'est d'ailleurs grâce à l'influence de celui-ci que, de huissier qu'il était, il fut créé avocat par la Législature de Québec, mais aussitôt nommé shérif pour faire oublier ce bill...

Drôle de type, pour dire le moins, que ce shérif Auguste Quesnel. Il eut l'idée d'amener, par l'entremise de sa soeur religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, cette institution à fonder une nouvelle maison à Arthabaskaville. Beau geste s'il n'avait pas été si intéressé. Il leur offrait tous les biens qu'il possédait, terrains, maisons, à la seule condition que lui et sa famille aient le droit de vivre dans sa maison leur vie durant avec table et service. Le contrat se passa à Montréal sous les yeux ravis de Soeur Quesnel. Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal arrivèrent dans la joie générale de la population. Elles s'installèrent dans une maison voisine de celle du fondateur. Elles ne furent pas lentes à s'apercevoir qu'elles avaient fait un marché de dupe, mais le vieux renard gardait sa tanière avec tout ce qu'il lui fallait pour nourrir sa famille le reste de ses jours. La communauté chargée de dettes dès son arrivée, vivota plusieurs années. Les Soeurs quêtèrent et manquèrent même du nécessaire tant et si bien que la communauté se déclara en faillite...

Les funérailles de M. Quesnel furent les premières auxquelles j'assistai à titre de parent, les Quesnels étant parents avec les Coursols, parents avec ma mère. Selon la mode du temps les religieuses avaient décoré la chambre mortuaire de tentures noires lamées d'argent. Le fondateur reposait sur un lit de parade

autour duquel brûlait quantité de cierges. Ce fut le départ de la maison qui attira mon attention. Toutes les religieuses cloîtrées se tenaient en rang sur la galerie de la maison, leur voile noir rabattu sur la figure. J'en demandai la raison à mon père. Et ce dernier de me répondre: "C'est pour mieux cacher leur joie"... 1

---

1 Renaud Lavergne, Mémoires, Manuscrit dactylographié, page 96.

GENEALOGIE DE SIR WILFRID LAURIER

MONTREAL, le 7 janvier 1677

- I-- COTINEAU-CHAMPLAURIER FRANCOIS-JACQUES, fils de Jean Cotineau-Champlaurier  
& de Jean Dupuis, de Saint-Cloud, près de Rochefoucault  
évêché d'Angoulême  
MADELEINE MILOT, fille de Jacques Milot & de Jeanne Hébert

SAINT-FRANCOIS I.J. le 19 janvier 1704

- II-- COTINEAU-CHAMPLAURIER Jean-Baptiste <sup>dit 7 jan 1678 P.F. sur Jean Hébert</sup>, fils de François-Jacques Cotineau-Laurier  
& de Madeline Milot, né le 10 juillet 1705 St Frs. I.J.  
Catherine Lamoureux, fille de Louis Lamoureux & de Françoise <sup>dit 7 mars 1705 St François I.S.</sup> ~~soit~~

LACHENAY, 19 novembre 1742

- III-- COTINEAU-CHAMPLAURIER, JACQUES, fils de Jean-Baptiste Cotineau-Laurier &  
Catherine Lamoureux, né à St Frs. I.J. 25 octobre 1742

1<sup>o</sup> ROCHON AGATHES, fille de Jean Rochon & de Genevieve Garnier

2<sup>o</sup> 26 février 1753 Lachensay, veuve de Anastasie Rochon à Frs Lemarié

MONTREAL, SAINT-FRANCOIS, 21 septembre 1771

- IV-- JEAN-CHARLES COTINEAU-Champlaurier, fils de Jacques Cotineau-Champlaurier  
& de Agathe Rochon <sup>dit 21 sept 1771</sup>  
Marguerite Parent, fille de Jean Parent & Marie-Louise Lallier

~~Exact~~

LACHENAY, 8 janvier 1805

- V-- Charles COTINEAU dit Laurier, fils de Jean-Charles Cotineau-dit Laurier  
& de Marguerite Parent  
Marie Thérèse Cussop, fille de Jean Cussop & de Françoise Beaudry, arpenteur

LACHENAY, <sup>Assomption</sup> 8 août 1834

- VI-- Charles CAROLUS LAURIER, fils de Charles Cotineau-Laurier & de Marie Thérèse  
Cussop, arpenteur Géomètre

Marcelle Martineau, fille de ~~xxxxxx~~ Henry Martineau & de  
Colette Dumas

MONTREAL, 13 mai 1868

- VII. SIR WILFRID LAURIER, fils de Carolus Laurier & de Marcelle Martineau  
né à Saint-Lin le 20 novembre 1841  
s. de Sir Wilfrid, à Ottawa le 18 février 1919  
Zoé Lafontaine, fille de Godefroy Lafontaine & de feu Louise Lavigne  
s. de Lady Laurier le 1er novembre 1921 Ottawa.